



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED IG.23/17



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

UNEP

17 octobre 2017
Original: Anglais

20^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes à
la Convention pour la protection du milieu marin
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Tirana, Albanie, 17-20 décembre 2017

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de Travail et Budget 2018-2019

Projet de décision IG.23/15 : Programme de travail et budget 2018-2019

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2017

Principes de base du projet de Programme de travail 2018-2019

Introduction

1. La Décision IG.22/20 relative au Programme de travail (PdT) et au Budget a chargé le Secrétariat, en consultation avec le Bureau, de préparer pour examen et approbation par la CdP 20 un Programme de travail et un budget 2018-2019 basés sur les résultats, en expliquant les principes et les hypothèses clés sur lesquels ils s'appuient et en tenant compte des progrès réalisés au cours de la mise en œuvre du Programme de travail 2016-2017, en parfaite conformité avec la Stratégie à Moyen Terme (SMT). Conformément à ladite Décision, le Programme de travail 2018-2019 a été conçu pour assurer la cohérence et la continuité avec les résultats obtenus au cours de l'actuel exercice biennal afin de déployer la SMT de manière efficace et en temps opportun d'ici 2021. Le PdT s'inspire des principes clés suivants :

- Forte appropriation par les Parties contractantes grâce à une consultation régulière et une meilleure prise en compte des besoins et de leurs priorités;
- Transparence interne, consultation, communication, efficacité et flexibilité, en étroite collaboration avec les composantes du PAM et le comité exécutif de coordination;
- Enseignements tirés de la mise en œuvre du PdT et de l'exécution budgétaire de l'exercice biennal en cours (conception et mise en œuvre);
- Réalisation en tant que système unique, système PAM-Convention de Barcelone, et de manière intégrée;
- Définition des priorités sur la base de critères communs cohérents et solides;
- Renforcement du partenariat et de la sensibilisation pour stimuler la mise en œuvre et l'efficacité.

2. Au cours de la préparation du programme de travail proposé 2018-2019 (PdT), le Secrétariat a accordé une attention particulière aux points suivants : a) mieux regrouper les principales activités proposées et assurer une cohérence totale entre les activités et leurs résultats respectifs énumérés dans la SMT en tenant compte des résultats du PdT de l'exercice biennal en cours par rapport aux indicateurs convenus et aux résultats escomptés; b) refléter les développements clés récents à l'échelle mondiale et les nouveaux problèmes pertinents pour le mandat du PAM ; c) établir des priorités en fonction des mandats et activités clés qui font la différence et qui peuvent être mesurées à moyen et à long terme ; d) définir, s'il y a lieu, un équilibre géographique des lieux susceptibles d'accueillir des activités tant à l'échelle régionale que nationale ; e) mieux expliquer les moyens de mise en œuvre comme apports aux principales activités ; et f) clarifier les livrables attendus de la mise en œuvre du PdT.

3. Le PdT proposé, 2018-2019, vise à consolider davantage le système l'ONU Environnement/PAM-Convention de Barcelone en tant qu'accord régional juridiquement contraignant unique et cadre de collaboration efficace rassemblant tous les États côtiers méditerranéens et l'UE en partenariat avec d'autres acteurs, y compris la société civile, pour la protection de la mer et des côtes méditerranéennes en vue de parvenir au Bon état écologique (BEE) et contribuer à leur développement durable dans le cadre de la SMDD (Stratégie méditerranéenne pour le développement durable).

4. Le PdT proposé, 2018-2019, s'articule autour de 38 résultats stratégiques et de 68 produits clés à réaliser à travers la mise en œuvre de 161 activités principales, réparties entre un thème général (Gouvernance qui comprend 50 activités), 3 thèmes centraux (Pollution terrestre et marine, Biodiversité et écosystèmes, Interactions et processus terre-mer qui comprennent respectivement 43, 26 et 18 activités) et 3 thèmes transversaux (Gestion intégrée des zones côtières (GIZC), Consommation et Production Durables (CPD) et Adaptation au changement climatique qui comprennent respectivement 9, 7 et 8 activités).

5. En ce qui concerne le financement, la mise en œuvre du PdT proposé, 2018-2019, sera soutenue par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) complété par un nombre considérable de projets bénéficiant d'un financement externe, y compris des projets en cours et des nouveaux projets bénéficiant de financements non encore assurés, à mobiliser conformément à la Stratégie de mobilisation des ressources (SMR). L'Unité de coordination (CU) ou les Composants indiqués dans le PdT sont responsables des dépenses du budget proposé pour leurs activités respectives, alors que la référence à d'autres partenaires d'exécution dans le PdT ne signifie pas d'allocation de fonds.

Thème général : Gouvernance

6. Les activités envisagées doivent promouvoir et soutenir les processus de ratification afin de garantir l'entrée en vigueur de tous les Protocoles. Les activités doivent également contribuer à renforcer le mécanisme du système de rapport et de respect des obligations de façon efficace, y compris l'utilisation de formats révisés de rapports, en tant qu'élément essentiel pour promouvoir davantage la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles et d'assurer la crédibilité, l'efficacité et la visibilité du PAM. Dans le cadre de la fonction principale du Secrétariat, plusieurs activités sont prévues pour assurer une prise de décision efficace et un examen de la mise en œuvre par les organes compétents du PAM (CdP, Bureau, Points focaux du Système PAM, CMDD, Comité de respect des obligations, etc.).

7. Un deuxième ensemble d'activités vise à consolider les services du Secrétariat de l'ONU Environnement/PAM et des composantes du PAM de manière rentable et à assurer ainsi la cohérence interne en matière de planification intégrée, de mobilisation de ressources, avec une politique de coopération régionale à une seule voix et en agissant comme une seule entité. À cet égard, le PdT prévoit la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des ressources actualisée et la préparation de six projets dérivés du 'MedProgramme' financé par le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM), en plus des autres projets en cours.

8. En ce qui concerne la gestion des connaissances, plusieurs évaluations importantes seront coordonnées de manière effective pour réaliser le Rapport sur l'état de l'environnement et du développement (SoED 2019) afin de combler les lacunes en matière de connaissances et d'informations identifiées dans le Rapport sur la qualité, 2017(QSR) et de contribuer à la préparation du rapport conjoint 2019 AEE-ONU Environnement/PAM sur la mise en œuvre de l'initiative Horizon 2020 (H2020) et ouvrir la voie à la réalisation du rapport MED2050 en suivant la mise en œuvre de la SMDD et en renforçant l'interface science-politique.

9. Plusieurs outils des technologies de l'information et de la communication seront livrés sur le traitement, la circulation et le partage des informations, afin d'améliorer le niveau des informations environnementales parvenant aux décideurs et au public pour renforcer la visibilité et l'impact du PAM. Le système d'information InfoMAP, complété par ceux des composantes du PAM de manière intégrée et cohérente, devrait être entièrement rénové et entretenu selon les principes du SEIS (Système de Partage d'Informations sur l'Environnement). Le partage de données ou de services sera également mis en œuvre sur une base pilote impliquant les organisations régionales compétentes. La livraison attendue du système InfoMAP dans son intégralité, en même temps que le système d'information de l'IMAP comme une réalisation majeure au cours du prochain exercice biennal, est d'une importance particulière.

10. Enfin, le PdT proposé, 2018-2019, prévoit également de renforcer les partenariats avec les principaux acteurs régionaux et mondiaux afin de maximiser les synergies. En outre, il prévoit des activités visant à améliorer la prise de conscience, mais aussi la visibilité et l'impact du PAM-Convention de Barcelone, telles que l'organisation des célébrations annuelles de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne, qui sont devenues une tradition dans la Région en tant qu'initiative de communication phare, ainsi que d'autres activités, notamment la mise en œuvre de la stratégie actualisée de communication du PAM, l'octroi du Prix d'Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement (2e édition), etc.

Thème central : Pollution terrestre et marine

11. Le principal objectif du PdT proposé, 2018-2019 pour ce thème central est de soutenir la poursuite de la mise en œuvre des Plans d'action nationaux (PAN) actualisés (Protocole « tellurique » de 1996), des Plans régionaux sur les déchets marins, les POP (Polluants organiques persistants) et le mercure, de la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2016-2021) et du Plan d'action pour le Protocole offshore de 1994, ainsi que de poursuivre la mise en œuvre de l'IMAP concernant la pollution et déchets marins en vue de l'amélioration de la surveillance, de l'évaluation, et des rapports relatifs à la pollution, y compris le contrôle et la qualité des données.

12. Plus précisément, le PdT proposée, 2018-2019, est conçu pour :

- Evaluer l'état d'avancement, notamment les aspects socioéconomiques connexes, de la mise en œuvre des mesures clés prévues dans les plans régionaux;
- Préparer des Lignes directrices principales relatives aux sources de pollution (Registre des rejets et transferts de polluants (RRTP), installations de réception portuaires, livraison de déchets produits par des navires, etc.)
- Apporter un appui technique ciblé aux Parties contractantes dans la mise en œuvre des mesures clés des PAN et lancer l'évaluation de la mise en œuvre des PAN en synergie avec le Sous-groupe « Examen et surveillance » de l'initiative H2020 ;
- Apporter un appui technique aux Parties contractantes dans l'élaboration des PAN pour mettre en œuvre la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires, maintenir ou élaborer des plans d'urgence nationaux ou régionaux contre les déversements et appuyer la préparation d'une Feuille de route relative aux Zones de contrôle des émissions (ECA) de SO_x (oxyde de soufre);
- Apporter un soutien continu aux pays dans la mise en œuvre de leurs programmes nationaux de surveillance comme convenu, y compris dans la gestion de données et de métadonnées et dans l'élaboration de protocoles ;
- Organiser des réunions régionales en vue de partager les meilleures pratiques ainsi que des formations, concernant des programmes de surveillance conjoints et d'évaluation à l'échelle respective y compris l'organisation de réunions du CORMON sur la pollution et les déchets marins;
- Organiser des réunions régionales en vue de partager les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre des mesures clés des Plans régionaux et d'améliorer le niveau d'exécution et de poursuite des contrevenants aux mesures relatives aux rejets de déchets;
- Elaborer les principaux éléments pour 6 plans régionaux thématiques pour les secteurs et les contaminants prioritaires en vue de parvenir au BEE et/ou de le maintenir ;
- Coordonner le programme d'assurance qualité et la formation sur les contaminants et l'eutrophisation et mettre en place un programme d'assurance qualité pour les déchets marins ;
- Apporter un soutien continu aux pays dans la mise en œuvre de mesures relatives aux déchets marins, y compris concernant les projets : « Adopter une plage » et « Pêche aux déchets », et la réduction ou l'interdiction des sacs en plastique à usage unique ;
- Organiser des réunions, des formations et des ateliers dans le domaine de la

prévention, de la préparation et des réponses face à la pollution marine par les navires (y compris les incidents de déversement, les installations de réception portuaires, la livraison de déchets produits par des navires, etc.) ;

- Soutenir des solutions innovantes de CPD et lancer des projets pilotes pour prévenir la production de déchets marins et appuyer le passage à des solutions alternatives sûres aux POP et aux produits chimiques toxiques.

Thème central : Biodiversité et écosystèmes

13. Le principal objectif du PdT proposé, 2018-2019, pour ce thème central est de consolider la mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB de 1995) et de son Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (PAS BIO de 2003), y compris la mise à jour ou l'élaboration de Plans d'action nationaux (PAN) relatifs à la biodiversité en vue de parvenir au BEE. Il vise également à soutenir la mise en œuvre active de la Feuille de route pour un Réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi en Méditerranée, ainsi que les Stratégies et Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie de disparition et de leurs habitats.

14. Le PdT proposé, 2018-2019, relatif au thème central « Biodiversité et écosystèmes » tient compte des stratégies régionales élaborées en vue de protéger, de préserver et de gérer durablement les zones marines et côtières de valeur naturelle et culturelle particulière et les espèces menacées ou en voie de disparition ainsi que les habitats clés, comme suit :

- Le « Programme régional de travail pour les Aires protégées marines et côtières de la Méditerranée, y compris en haute-mer » et la « Feuille de route vers un réseau méditerranéen d'Aires marines protégées connectées, écologiquement représentatif et géré de manière efficace et durable d'ici 2020 » ;
- Huit Plans d'action pour la conservation et/ou la gestion des espèces menacées ou en voie de disparition et des habitats clés: Le Phoque Moine méditerranéen, les tortues marines, les cétacés, la végétation marine, les oiseaux marins et côtiers, les poissons cartilagineux (Chondrichthyans), les coralligènes et autres bio concrétions et les habitats obscurs; ainsi qu'un Plan d'action relatif aux introductions d'espèces et aux espèces envahissantes en mer Méditerranée.

15. Plus précisément, le PdT proposé, 2018-2019, est conçu pour :

- Soutenir la mise en œuvre des actions prioritaires régionales et nationales du PAS BIO ainsi que l'élaboration de Plans d'action nationaux (PAN) liés au PAS BIO, conformément aux objectifs du PAS BIO, au BEE et aux cibles connexes ainsi qu'aux cibles et engagements mondiaux pertinents;
- Evaluer la mise en œuvre du PAS BIO au terme de sa période de mise en œuvre initialement prévue de 15 ans (de janvier 2004 à décembre 2018);
- Faciliter la mise en œuvre du « Programme régional de travail pour les Aires marines et côtières protégées de la Méditerranée, y compris en haute-mer » et plus précisément de la « Feuille de route vers un réseau méditerranéen d'Aires marines protégées connectées, écologiquement représentatif et géré de manière efficace et durable d'ici 2020 », en étroite collaboration avec des organisations nationales et régionales compétentes, ainsi que des ONG et toutes les autres parties prenantes pertinentes ;
- Mettre en place et appliquer des programmes de surveillance des espèces clés et de leurs habitats en vue de parvenir au Bon état écologique (BEE) pour les Objectifs écologiques (OE) liés à la biodiversité, comme prévu dans l'IMAP, relativement à la

biodiversité et aux espèces non indigènes et dans les Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie de disparition et des habitats clés en Méditerranée adoptés dans le cadre du Protocole ASP/DB de la Convention de Barcelone ;

- Soutenir la mise en œuvre du Plan d'action relatif à l'introduction d'espèces et aux espèces envahissantes et la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires et son Plan d'action conformément au BEE et aux cibles connexes ;
- Apporter une assistance technique et assurer le renforcement des capacités concernant la surveillance des espèces et des habitats, la gestion et le financement durables des AMP tant à l'échelle régionale, sous-régionale que nationale ; incluant les zones marines situées au-delà des juridictions nationales ;
- Renforcer la coopération en poursuivant l'application des accords de coopération existants et en élaborant et mettant en œuvre un cadre stratégique avec des organes régionaux clés liés à la gestion spatiale marine méditerranéenne et aux mesures de conservation.

Thème central : Interactions et processus entre terre et mer

16. Le principal objectif du PdT proposé, 2018-2019, pour ce thème central est de faciliter la compréhension des interactions terre-mer, de réduire les pressions sur les écosystèmes côtiers et marins et de mettre en œuvre des projets concrets afin de proposer des mesures adéquates de prévention, de conservation et/ou de remise en état.

17. La préparation du PdT proposé, 2018-2019, a été guidée par les décisions de la CdP 19, qui a recommandé, entre autres, les mesures suivantes :

- Associer le PAP/CAR, dans son rôle de coordinateur de la mise en œuvre du Protocole GIZC, à des initiatives nationales et sous-régionales, telles que la préparation de stratégies nationales pour la GIZC et de stratégies macrorégionales (par exemple, la Stratégie Adriatique-Ionienne) et coordonner la mise en œuvre du Protocole GIZC avec d'autres législations ou protocoles internationaux affectant certains pays méditerranéens;
- Poursuivre le travail initié sur la Planification de l'espace maritime (PEM) dans des conditions spécifiques à la Méditerranée, tant à l'échelle régionale que nationale, en accordant une attention particulière aux interactions terre-mer et en œuvrant en faveur de l'intégration de la planification terrestre et marine conforme aux principes de la GIZC ;

18. Plus précisément, le PdT proposé, 2018-2019, est conçu pour :

- Soutenir la mise en œuvre des projets de PAC (Programme d'aménagement côtier) qui reste une activité basique. À cet égard, un projet (préparé pour l'exercice biennal 2016-2017) sera mis en œuvre (en Bosnie-Herzégovine) et un nouveau cycle de projets sera mis au point en mettant l'accent sur la coopération transfrontière ou transnationale, selon les cas ;
- Fournir des efforts spéciaux pour rendre pleinement opérationnel un réseau de projets de PAC pour faciliter la coordination, l'échange de connaissances et d'informations et l'assistance mutuelle;
- Organiser des formations spécifiques sur la Planification de l'espace maritime (PEM) afin de refléter les interactions terre-mer et les liens entre la GIZC et la PEM, tout en ayant pour objectif de concilier les objectifs de développement et de protection du milieu marin.

19. Le PdT proposé, 2018-2019, devrait également contribuer de manière importante à la mise en œuvre de l'Approche écosystémique et de la PEM en Méditerranée à travers à un certain nombre de projets visant à renforcer les connaissances et les capacités de la PEM et de l'approche écosystémique, comme le projet pour la sous-région Adriatique financé par le FEM visant à consolider les connaissances communes pour atteindre un Bon état écologique (BEE) et renforcer les capacités pour la PEM.

Thème transversal : Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

20. Les activités, dont la mise en œuvre est proposée au cours des années, 2018-2019, devraient contribuer à atteindre les trois objectifs du Plan d'action du Protocole GIZC, en conformité avec les domaines d'action prioritaires qui y sont convenus. Les activités proposées contribueront spécifiquement à la mise en œuvre du Programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP) en ce qui concerne les objectifs écologiques relatifs à la côte (OE 7 et OE 8).

21. Plus précisément, le PdT proposé, 2018-2019, est conçu pour :

- Soutenir les Parties contractantes dans la mise en œuvre, de manière effective, du Protocole relatif à la Gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC) et de son Plan d'action pour 2012-2019;
- Soutenir les Parties contractantes dans l'élaboration et la soumission pour adoption par la CdP 21 du Cadres régional commun (CRC) pour la GIZC, sur la base de la structure annotée convenue lors de l'exercice biennal 2016-2017 ;
- Mobiliser les ressources humaines et financières adéquates pour accompagner les Parties contractantes dans leurs efforts visant à préparer et à adopter des stratégies nationales pour la GIZC reflétant les dispositions du Protocole GIZC ;
- Elaborer un ensemble cohérent d'activités concernant le développement de politiques et de projets sur le terrain, un soutien méthodologique, le développement des capacités et la prise de conscience;
- Promouvoir une meilleure harmonisation et de meilleures synergies avec les initiatives et les processus mondiaux et régionaux pertinents, tels que les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la Directive-cadre de l'UE « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) et la Directive de l'UE établissant un cadre pour la Planification spatiale maritime (PSM) ;
- Fournir des outils d'apprentissage et de communication pour soutenir et faciliter les travaux sur la GIZC, y compris;
 - La formation en ligne MedOpen qui continuera à mettre à disposition des enseignements sur le processus GIZC et ses outils spécifiques à l'attention des gestionnaires côtiers, des décideurs, des praticiens et de toutes les autres parties prenantes intéressées ;
 - Mettre en place la plateforme GIZC pour stimuler la gouvernance côtière en offrant une infrastructure moderne qui facilite l'accès et le recours aux outils juridiques méthodologiques et de communication ainsi que tous autres outils nécessaires à une gestion côtière effective.

Thème transversal : Consommation et production durables (CPD)

22. Le principal objectif du PdT proposé, 2018-2019, est de faciliter la mise en œuvre des activités du Plan d'action régional sur la CPD, en mettant l'accent sur les quatre principaux domaines de

consommation et de production qui ont été sélectionnés selon leur pertinence par rapport aux Protocoles « tellurique », Déchets dangereux et GIZC et selon leur contribution en tant que principale source de pollution dans les zones marines et côtières : (i) produits alimentaires, pêche et agriculture, (ii) fabrication de biens manufacturés, (iii) tourisme, (iv) logement et construction.

23. Plus précisément, le PdT proposé, 2018-2019, est conçu pour :

- Soutenir les Parties contractantes dans la mise en œuvre, de manière effective, du Plan d'action régional sur la CPD, en tant qu'outil transversal contribuant à la mise en œuvre des Protocoles « tellurique », GIZC et Déchets dangereux ;
- Evaluer les tendances de CPD dans le cadre des indicateurs de CPD ;
- Améliorer l'harmonisation et les synergies avec les initiatives et les processus mondiaux et régionaux pertinents et les processus nationaux pour intégrer la CPD aux politiques nationales de développement entreprises par les pays méditerranéens ;
- Poursuivre les travaux visant à consolider le programme méditerranéen de formation et de soutien destiné aux entrepreneurs verts, aux start-ups, aux PME et aux organismes de la société civile en tant que moteurs de la CPD ;
- Améliorer les solutions CPD en Méditerranée;
- Mettre en place un Réseau d'investissement méditerranéen à « impact vert », cartographier et évaluer les mécanismes financiers soutenant la mise en œuvre des solutions CPD;
- Développer davantage les réseaux et les alliances en matière de CPD avec les principales parties prenantes et gérer le hub méditerranéen de CPD en vue de renforcer la mise en œuvre du plan d'action sur la CPD.

Thème transversal : Adaptation au changement climatique

24. Les activités, dont la mise en œuvre est proposée au cours des années, 2018-2019, devraient contribuer à consolider la résilience des systèmes naturels et socioéconomiques méditerranéens face au changement climatique, en intégrant des considérations pertinentes à la mise en œuvre des stratégies régionales existantes, de mesures et de plans d'action régionaux et le soutien à la mise en œuvre du Cadre Régional pour l'Adaptation au Changement Climatique pour les Aires Marines et Côtières Méditerranéennes.

25. Plus précisément, le PdT proposé, 2018-2019, est conçu pour :

- Soutenir l'intégration du changement climatique dans la mise en œuvre des instruments existants (y compris la fiscalité environnementale, l'impact du changement climatique sur la biodiversité, etc.);
- Aider les pays à mobiliser des ressources pour leurs stratégies nationales et plans d'action nationaux d'adaptation au changement climatique;
- Mettre en œuvre la plateforme régionale de connaissances, avec des données actualisées sur l'adaptation au changement climatique;
- Améliorer les connaissances sur l'évaluation économique des services écosystémiques relativement au changement climatique;
- Améliorer l'utilisation des indicateurs harmonisés de vulnérabilité et d'impacts, mais également de tendances socioéconomiques à travers le groupe d'indicateurs et l'élaboration de fiches d'information et de documents de politique pertinents;
- Renforcer l'engagement des parties prenantes en améliorant et en adaptant davantage les outils et les méthodes en place (en particulier « Imagine »);

- Organiser des ateliers et des formations sur les questions liées à l'adaptation au changement climatique.

26. Enfin, une identification détaillée des partenariats existants et des principaux acteurs par produit et par activité proposés tels que présentés dans le PdT devrait améliorer l'efficacité et renforcer les synergies, et créer de meilleures conditions pour une plus grande visibilité du système PAM/Convention de Barcelone.

Principes clés pour la préparation du Budget

27. Aperçus:

- Le budget de base MTF total proposé (sur la base des contributions discrétionnaires de l'UE et du gouvernement grec pays hôte) reste au même niveau qu'en 2016-2017. Cependant, compte tenu des nouveaux mandats confiés au Secrétariat au cours de la dernière décennie avec l'adoption d'un certain nombre de protocoles, de stratégies et de plans d'action, ainsi que de l'augmentation standardisée des salaires du personnel des Nations Unies, les Parties peuvent envisager la possibilité d'une augmentation budgétaire en 2020-2021;
- Un taux de change moyen de 0,918 (d'août 2016 à juillet 2017) a été utilisé, en s'appuyant sur le taux de change de l'ONU publié mensuellement, pour les conversions en euros des montants en dollars américains ;
- La valeur indicative en euros de la contribution des Pays hôtes est légèrement inférieure à celle de 2016-2017 en raison de la différence des taux de change appliqués ;
- Les économies de 400 000 EUR réalisées (452 000 EUR, y compris les coûts de soutien du programme), par les coûts de personnel du Secrétariat en 2016 sont indiquées dans l'aperçu à redéfinir pour 2018-2019, comme expliqué ci-dessous au paragraphe 35, conformément aux priorités du PdT soumis à l'approbation des Parties contractantes;
- La partie réservée à la contribution des pays hôtes et détaillée au Tableau 1 « Aperçu des revenus et des engagements » de l'annexe à la présente Décision sera remplie dès réception de la valeur attendue des contributions des pays hôtes des CAR et sera présentée lors de la CdP 20 ;
- Les fonds de base (évalués et les contributions discrétionnaires de l'UE) du Fonds d'affectations spécial pour la Méditerranée (MTF) sont alloués aux activités prioritaires dans le cadre du PdT proposé, 2018-2019. Les ressources externes compléteront les fonds de base dans la mise en œuvre des activités du PdT. Le libellé « Ressources externes » comporte deux colonnes, à savoir « Assurés » et « Pas encore assurés » ;
- Il convient de noter que, pour la première fois depuis 2005, le Secrétariat et les composantes du PAM ont mobilisé une quantité considérable de ressources externes qui garantiraient une mise en œuvre efficace du PdT proposé, 2018-2019. Seulement 15% du budget total devrait être mobilisé. Il y a des indications prometteuses que cet objectif sera réalisable au cours du prochain biennium.

28. Revenus ordinaires prévus

- Le tableau des contributions annexé à la présente Décision est basé sur le dernier barème d'évaluation des Nations Unies (2016-2018) adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) lors de sa 70e session qui s'est tenue le 23 décembre 2015 et contenu dans la Résolution A/RES/70/245 .

29. Résumé des activités et des coûts administratifs par composante (MTF /UE discrétionnaires)

- Il y a une augmentation des coûts administratifs, dues au financement par le MTF, du poste d'Administrateur de programme P3 (Pollution), approuvé à la CdP 18 en 2013 à Istanbul, en Turquie, et financé par les ressources externes pour le biennium en cours ;
- Il a été proposé l'ouverture du poste de Responsable d'information et de communication, P3, qui devrait être financé par des ressources externes (en espèces ou en nature comme discuté lors de la Réunion des points focaux du PAM), par des économies réalisées en 2016 comme indiqué ci-dessous au paragraphe 35. Les termes de référence du poste sont joints en Appendice 1 ;
- Une augmentation annuelle de 1% des coûts du personnel international de l'ONU Environnement du PAM et du REMPEC est proposée, sur la base du coût réel de l'exercice biennal en cours et du barème de traitements de rémunération commun révisé de l'ONU pour 2017. Habituellement, le siège de l'ONU Environnement recommande une augmentation annuelle de 3% et propose que, dans le cas d'un dépassement des dépenses, l'excédent (calculé à 100 000 USD) soit couvert par les économies des coûts de personnel de 2016;
- En réponse aux besoins opérationnels accrus des CAR, 5 000 euros supplémentaires par CAR ont été alloués aux coûts administratifs pour 2018-2019 par rapport à l'exercice biennal précédent. En ce qui concerne l'INFO/CAR, par rapport au projet de budget examiné par la réunion des points focaux du PAM en septembre 2017, 20 000 EUR supplémentaires ont été prévus afin d'organiser la réunion des points focaux d'INFO /CAR en 2018-2019. L'allocation totale du MTF pour l'organisation des réunions des points focaux des composants reste cependant inchangée.

Questions financières pour la mise en œuvre efficace du Programme de travail

Versement anticipé des contributions

30. Comme pour les exercices biennaux précédents, la question du versement anticipé des contributions a été soulevée à maintes reprises par le Bureau lors de ses réunions durant l'exercice biennal 2016-2017. La Décision IG.21/15 relative aux Règles et procédures financières adoptées lors de la CdP 18 à Istanbul (Turquie) en décembre 2013 stipule à l'attention des Parties contractantes que les « contributions pour chaque année civile doivent être versées ponctuellement et intégralement au premier trimestre de l'année concernée. » En 2017, seulement 38% ont été collectés au cours du premier trimestre. Les Parties contractantes sont invitées à faire un versement anticipé des contributions en 2018-2019 afin de permettre la mise en œuvre intégrale et effective du Programme de travail.

Préfinancement de projets financés dans le cadre de l'Accord-cadre financier et administratif avec l'UE

31. Au cours des dernières années, l'UE a accordé à l'ONU Environnement des financements de projets dans le cadre de l'Accord-cadre financier et administratif grâce à divers programmes de financement tels que le Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) et les Biens Publics Mondiaux et les Défis qui les accompagnent (GPGC). Pour ces projets, l'UE prévoit un préfinancement allant jusqu'à un certain pourcentage, habituellement 80 à 95 % du financement total, et elle verse les 5 à 20 % restants dès la fin des activités du projet et la soumission du rapport financier. Cela signifie que l'ONU Environnement doit avancer ses propres fonds pour mettre en œuvre des activités d'un montant équivalent à 5 à 20 % du budget, puis attendre le

remboursement par l'UE. Avant la mise en œuvre du nouveau système du progiciel de gestion intégré, Umoja, il existait un mécanisme d'emprunt inter-fonds qui a permis à des projets à court de fonds d'emprunter auprès d'autres fonds et de rembourser lorsque le montant restant était reçu de la part de leurs bailleurs respectifs. Cependant, Umoja exige que toutes les dépenses soient soutenues par un revenu valide, vu que le système rejette les demandes de paiements en cas d'absence de fonds. La pratique des emprunts inter-fonds a donc été interrompue. Par conséquent, la CE a consenti, pour les nouveaux contrats, avec des organisations internationales, d'accepter exceptionnellement un préfinancement à 100% lorsque cela est dûment justifié; la CE a déjà appliqué un préfinancement de 100% sur la tranche de 2016 (signé en mars 2017) et est prête à l'appliquer sur la tranche de 2017 (à signer début 2018) de la contribution de l'UE à l'accord de coopération relatif aux Biens Publics Mondiaux et les Défis qui les accompagnent (GPGC) pour 2014-2017 avec le PNUE (finançant le projet EcAp II et le projet concernant les déchets marins). D'autre part, et plus particulièrement dans le cas du projet SEIS II (où le solde de 90 000 EUR devra être avancé en 2019) ainsi que pour d'autres activités plus petites, des solutions au cas par cas devront être trouvées. Dans ce contexte, l'Unité de coordination est en consultation avec la CE et le siège du PNUE pour envisager des solutions possibles qui seront à discutées lors de la COP 20.

Emménagement de l'Unité de coordination dans les nouveaux locaux :

32. L'Unité de coordination est actuellement hébergée par le Centre National Hellénique de Recherche, dont le personnel a augmenté au cours des 40 dernières années. Le Centre, demande donc depuis quelque temps au Gouvernement Grec de déplacer l'Unité de coordination afin qu'il puisse utiliser l'étage occupé par le personnel de l'Unité de coordination. Un autre lieu a été identifié par le Gouvernement Grec en 2017. L'Unité de coordination, en consultation avec le siège de l'ONU Environnement, examine actuellement la faisabilité de la réinstallation, y compris l'analyse du coût ponctuel du déménagement et des coûts récurrents qu'entraînera le déménagement. L'Unité de coordination prépare actuellement un plan pluriannuel pour couvrir les coûts nécessaires en collaboration avec le Gouvernement Grec en vue d'améliorer progressivement l'installation ou le matériel des nouveaux locaux.

Nouveau barème de traitements

33. L'Assemblée générale a approuvé par la résolution, A / RES / 70/244 un barème des traitements de rémunérations révisé pour le personnel de la catégorie Administrateurs et rang supérieur, à partir 23 décembre 2015, sur la base des recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Le barème des traitements de rémunération révisé a été le résultat d'un examen triennal de la CFPI qui a collaboré étroitement avec les représentants des organisations et du personnel. Le nouveau barème vise à simplifier et rationaliser le régime complexe actuel et à assurer une approche harmonisée du régime commun. Bien que l'impact exact du nouveau barème des traitements de rémunération ne soit pas encore pleinement connu, les changements clés dans ce cadre devraient ralentir l'augmentation des coûts du personnel international des Nations Unies dans le système du PAM en 2018-2019 par rapport à 2016-2017. Des informations supplémentaires sur le nouveau barème de traitements de rémunérations sont fournies ci-dessous (par : 36-39).

Utilisation des économies réalisées en 2016-2017 et relatives à l'Unité de coordination

34. Des économies de l'ordre 400 000 euros ont été réalisées en 2016-2017 sur le budget du personnel international de l'Unité de coordination en raison des retards administratifs dans le processus de recrutement visant à pourvoir les postes vacants. La répartition des économies est la suivante:

- USD 102 558: Coordonnateur adjoint P5 (poste n °: 30600864): vacant de juin au 15 octobre 2016, code Umoja SB-006106.90.01.02
- USD 87 099,28: Agent de gestion de programme P4 (gouvernance) (poste n °: 30600865): vacant du 1er janvier 2016 au 22 juin 2016, code Umoja SB-006106.90.01.03

- 190,375 USD: Responsable de la gestion du programme P3 (Activités socioéconomiques / développement durable) (Poste n °: 31003291): vacant du 1er janvier 2016 au 20 juin 2017, code Umoja SB-006106.90.01.06
- 87.165 USD: Juriste P3 (poste n °: 30605901): vacant du 1er janvier 2016 au 24 août 2016, code Umoja SB-006106.90.01.08.

35. Il est proposé d'utiliser les économies par ordre de priorité pour: a) la différence d'augmentation de 1% et de 3% du salaire du personnel international de l'ONU en cas d'augmentation inattendue des coûts (100 000 euros); b) le responsable d'information et de communication, P3, (300 000 euros); et dans le cas où a. et / ou b. ne seront pas financés avec les économies, puis c) pour couvrir le coût unique du déménagement/emménagement de l'Unité de coordination dans de nouveaux locaux (20 000 euros) et d) des activités liées à la mise en œuvre du Protocole offshore tel qu'indiqué dans le PdT proposé, 2018-2019.

Informations sur le nouveau barème de rémunérations :

36. L'Assemblée générale a approuvé par résolution, A / RES / 70/244, le barème des traitements de rémunération, révisé pour le personnel de la catégorie des administrateurs et rang supérieur, à partir du 23 décembre 2015, sur la base des recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI).

37. Le barème des traitements de rémunération révisé est le résultat d'un examen de trois ans par la CFPI qui a collaboré étroitement avec les représentants des organisations et du personnel. Le nouveau barème vise à simplifier et uniformiser le régime complexe actuel et à assurer une approche harmonisée du régime commun.

38. Bien que l'impact exact du nouveau barème des traitements ne soit pas encore pleinement connu, les changements clés dans le cadre du barème devraient ralentir l'augmentation des coûts du personnel international des Nations Unies dans le système du PAM en 2018-2019 par rapport à 2016-2017. À partir de 2020, l'augmentation devrait revenir au niveau précédent de 3% ou équivalent.

1. Modifications à l'échelle des salaires:

Le résultat général des changements est une réduction de la rémunération nette pour le personnel avec conjoint et enfants. à charge. La structure salariale révisée verse aux membres du personnel de même grade et échelon, le même salaire pour le même travail effectué, indépendamment des circonstances familiales. Il faut une reconnaissance de la dépendance à l'échelle des salaires pour établir une indemnité de conjoint (au niveau de six pour cent de la rémunération nette) et une indemnité pour les enfants (montant fixe par enfant). Une indemnité de parent isolé et une indemnité transitoire ont été introduites pour atténuer l'impact négatif de la réduction de l'indemnité par personnes à charge, pour ces dernières, des taux en baisse pour les 5 prochaines années seront appliqués: 6% en 2017, 5% en 2018, etc., jusqu'à ce que l'indemnité pour enfant nouvellement introduite soit atteinte harmonisant ainsi le nombre d'échelons par niveau et aligne davantage les salaires du comparateur, (fonction publiques des États-Unis).

2. Modifications apportées à l'avancement annuel:

L'attribution d'avancement d'échelon à l'intérieur d'une classe est annuelle pour les échelons de I à VII et biennale pour les classes de P1 à P5, l'avancement biennal concernant les échelons, D-1 et D-2 est maintenu. De nombreux membres du personnel au sein du système du PAM se situent au-dessus du niveau VII, c'est pourquoi l'avancement des échelons sera biennal plutôt qu'annuelle, entraînant ainsi une augmentation modérée.

3. Changements aux régimes d'indemnité pour l'éducation:

A Athènes et à Malte, qui sont des lieux d'affectation classés «H» (Siège et / ou équivalent), le résultat général des changements de réduction des avantages, concerne en particulier les membres du personnel dont les enfants sont inscrits en universités. Jusqu'à l'année universitaire 2016-2017, en plus du remboursement partiel des frais de scolarité universitaire, le personnel, était partiellement remboursé des frais d'hébergement, ce qui a été discontinué pour les lieux d'affectation «H». Pour ceux qui ne reçoivent plus l'aide financière des frais d'hébergement, ils ne bénéficieront également plus, du billet, aller/retour, pour leurs enfants à charge étudiants à l'étranger pour rendre visite dans le lieu d'affectation du personnel. D'autre part, des taux de remboursement plus élevés pour les demandes des coûts moins élevés ont été introduits, ce qui a progressivement diminué les dépenses des coûts des fourchettes supérieures. De plus, les frais de contributions au budget d'équipement des établissements seront remboursés à 100%, en dehors du système de barème dégressif applicable au remboursement.

39. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que les coûts du personnel international du PAM soient réduits.

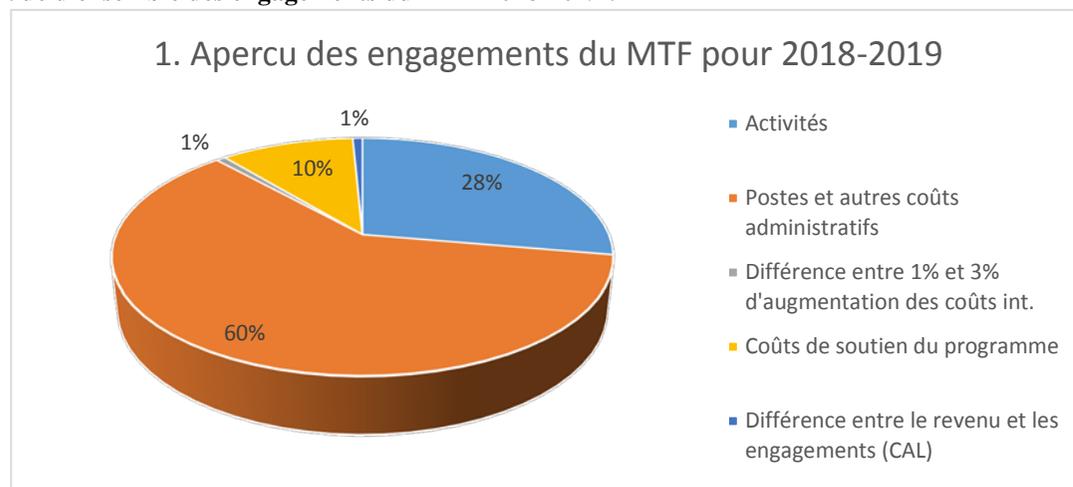
Pour plus d'informations, merci de visiter: <http://commonsystem.org/cp/>

Présentation du budget par des graphiques et tableaux :

Les informations suivantes présentent:

1. Vue d'ensemble des engagements du MTF 2018-2019 - Graphique sous forme de camembert
2. Résumé du budget proposé par source de fonds pour les activités (par thème et composante) - Tableau
3. Budget proposé du MTF par thème - Graphique sous forme de camembert
4. Budget proposé par source de fonds pour les activités / Résultat stratégique (MTF, financement externe sécurisé et financement externe non sécurisé) - Graphique sous forme de camembert et diagramme à barres.
5. Budget proposé par thème et sources de fonds (MTF, financement externe sécurisé et financement externe non sécurisé) diagramme à barres.
6. Budget proposé par thème et sources de fonds (MTF, financement externe) 2016/2017 et 2018/2019 (tableaux comparatifs).

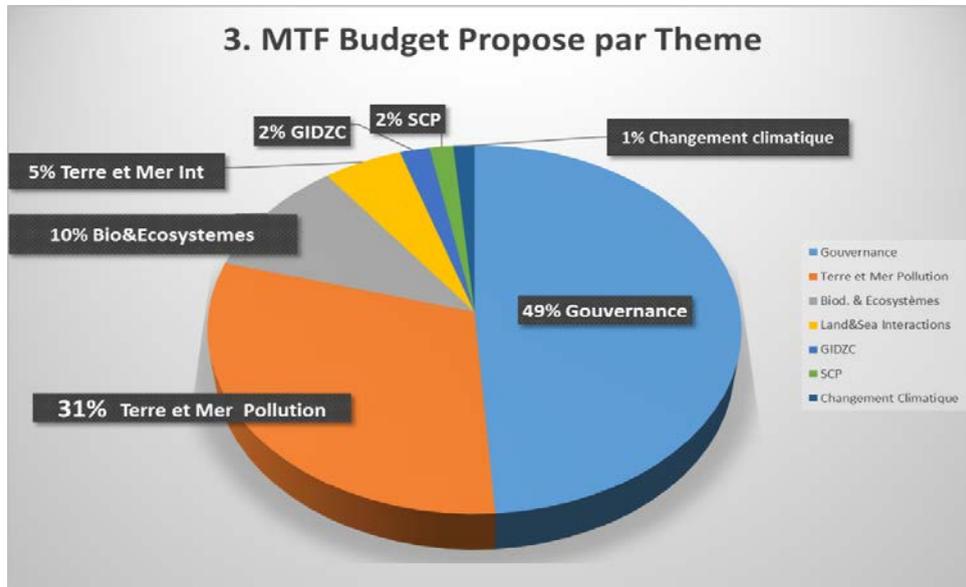
1. Vue d'ensemble des engagements du MTF 2018-2019 :



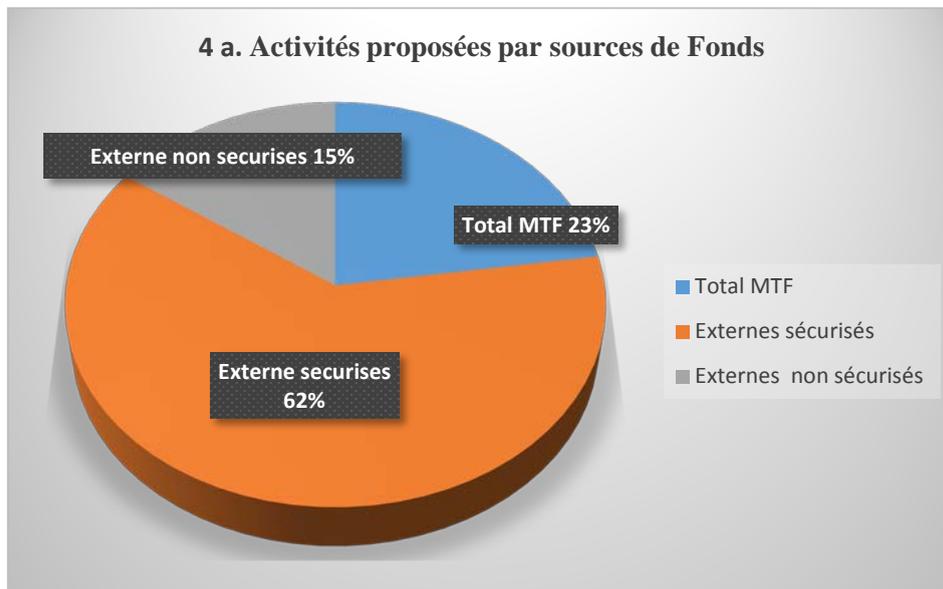
2. Résumé du budget proposé par source de fonds pour les activités (par thème et par composante) :

Sources d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) -										
	Gouvernance	Pollution Terrestre et Marine	Biodiversité et Ecosystèmes	Interaction et Processus entre Terre et Mer	GIDZC	SCP	Changement Climatique	total MTF	Externes assurées	Externes non assurées
Unité de Cord	1,057,832	0	0	0	0	0	0	1,057,832	2,200,000	250,000
MEDPOL	85,000	1,012,773	0	0	0	0	0	1,117,773	795,000	390,000
REMPEC	80,000	135,000	0	0	0	0	0	215,000	368,000	125,000
CAR/PB	210,800	0	0	30,000	0	0	35,600	276,400	250,000	465,000
CAR /ASP	160,000	0	398,000	0	0	0	18,000	576,000	3,595,339	15,000
CAR/PAP	80,000	0	0	170,000	75,881	0	0	325,881	2,170,000	490,000
INFO/CAR	150,000	0	0	0	0	0	0	130,000	70,000	270,000
CAR/CPD	45,000	20,000	0	0	0	60,000	0	125,000	1,050,000	575,000
Total	1,868,632	1,167,773	398,000	200,000	75,881	60,000	53,600	3,823,886	10,498,339	2,580,000
Pourcentage total du MTF	49%	31%	10%	5%	2%	2%	1%	100%		

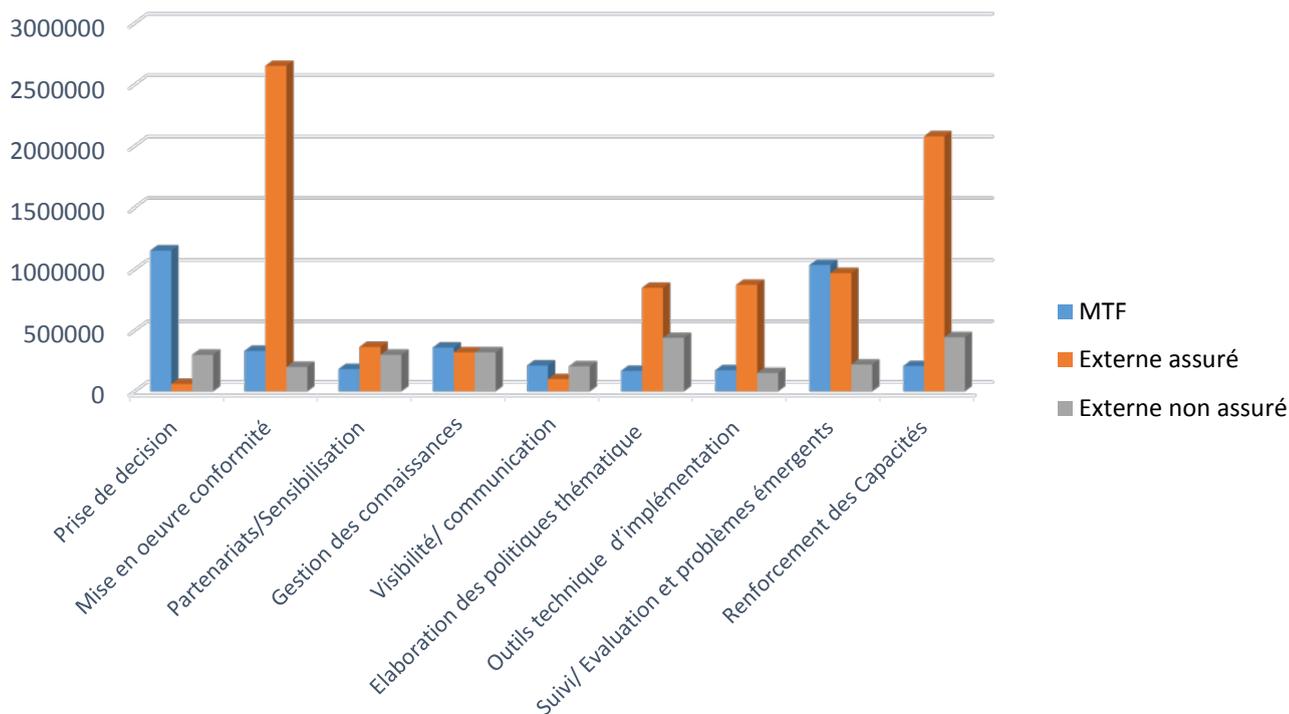
3. Budget proposé du MTF par thème :



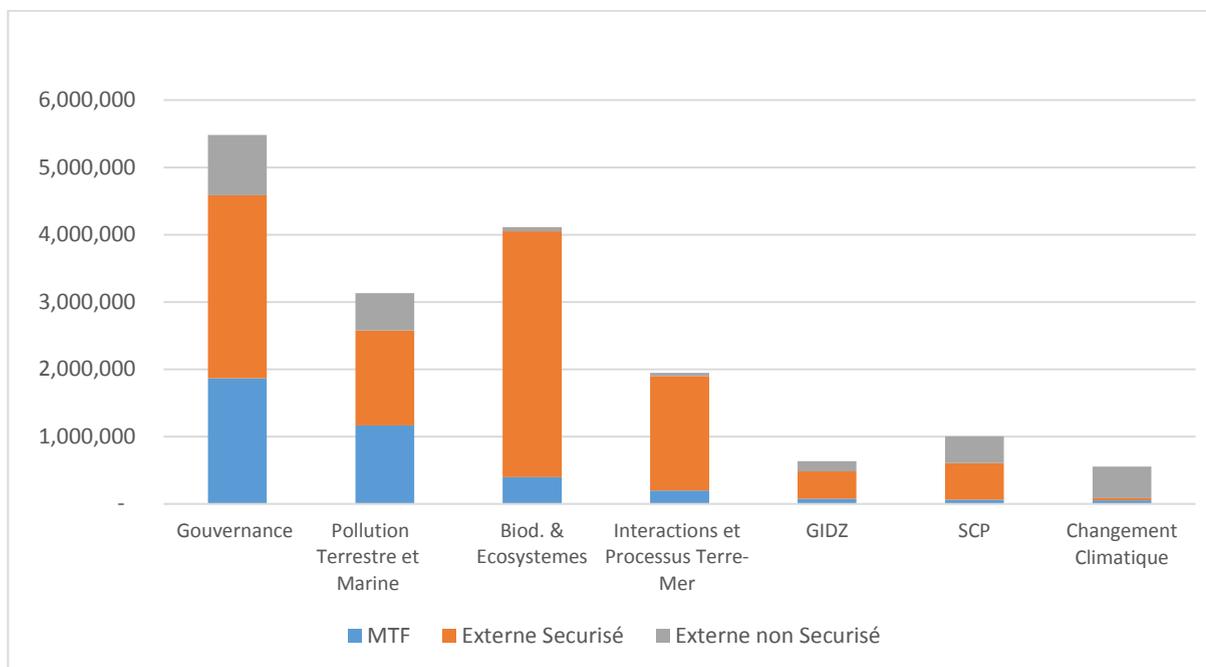
4. Budget proposé par source de fonds pour les activités / Résultat stratégique (MTF, financement externe sécurisé et financement externe non sécurisé) :



4 b. Budget proposé au niveau des résultats stratégiques :



5. Budget proposé par thèmes et sources de fonds (MTF, financement externe sécurisé et financement externe non sécurisé) :



6. Budget proposé par thème et sources de fonds (MTF, financement externe) 2016/2017 et 2018/2019

6 a. Budget du MTF et pourcentage par thème en 2016-2017 et 2018 -2019 :

	2016-2017	2018-2019
Total MTF	4.242.050 €	3.823.886 €
Gouvernance	53,7%	48,9%
Pollution Terrestre et Marine	29,0%	30,5%
Biodiversité et Ecosystèmes	6,6%	10,4%
Interaction et Processus entre Terre & Mer	6,9%	5,2%
GIZC	2,3%	2,0%
CPD	1,4%	1,6%
Adaptation au changement climatique	0,1%	1,4%

6 b. Part du budget externe et du MTF au budget total par thème pour les exercices biennaux 2016-2017 et 2018-2019 :

	Ressource/Externe		Resource /MTF	
	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019
Gouvernance	12,4%	21,4%	14,6%	11,1%
Pollution Terrestre et Marine	19,0%	11,6%	7,9%	6,9%
Biodiversité et Ecosystèmes	10,2%	22,0%	1,8%	2,4%
Interaction et Processus entre Terre & Mer	3,1%	10,4%	1,9%	1,2%
GIZC	0,1%	3,3%	0,6%	0,4%
CPD	25,1%	5,6%	0,4%	0,4%
Adaptation au changement climatique	3,0%	3,0%	0,03%	0,3%

[Projet de décision IG.23/15

Programme de travail et budget 2018-2019

Les Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée à leur vingtième réunion,

Rappelant les Articles 18 et 24 (2) de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, ci-après dénommée « Convention de Barcelone », et la décision IG.21/15 concernant les Règles et procédures financières de la Convention de Barcelone, adoptée par les Parties contractantes à leur dix-huitième réunion,

Rappelant aussi la décision IG.22/1 sur la Stratégie à moyen terme 2016-2021 comme cadre d'élaboration et de mise en œuvre du programme de travail du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée adoptée par les Parties contractantes à leur dix-neuvième réunion ;

Se félicitant du rapport sur l'état d'avancement des activités menées lors de l'exercice biennal 2016-2017 et du rapport de dépenses connexe,

Soulignant la nécessité de disposer de ressources financières stables, appropriées et prévisibles pour le Plan d'action pour la Méditerranée et le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée,

Se félicitant de l'amélioration du taux de collecte des contributions évaluées et de la création de la Réserve opérationnelle à hauteur de 15 pour cent des dépenses annuelles au cours des deux derniers exercices biennaux,

Exprimant une profonde reconnaissance aux Parties contractantes et aux autres partenaires qui ont fourni des ressources financières supplémentaires et autres pour la mise en œuvre des activités de l'exercice biennal 2016-2017, y compris l'Accord de coopération avec l'Italie et *se félicitant* des ressources financières mobilisées par le secrétariat, y compris les Centres d'activités régionale pour le même objectif,

Appréciant l'offre du Gouvernement grec des nouveaux locaux en vue d'accueillir l'Unité de coordination à Athènes au cours de l'exercice biennal 2017-2018,

[*Comprenant* que le programme de travail n'est pas un ensemble détaillé de propositions de projets et que celles-ci sont examinées plus avant dans les fiches d'activité lors de consultations entre l'Unité de coordination et d'autres composantes du Plan d'action pour la Méditerranée¹]

1. *Approuvent* le programme de travail et budget 2018-2019 figurant à l'annexe de la présente décision ;

2. *Approuvent aussi* les affectations budgétaires telles que prévues au tableau 1 « Aperçu des revenus et des engagements » de l'annexe à la présente décision, dont le montant s'élève à [11 413 577] euros pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et *accueillent* avec satisfaction la contribution discrétionnaire de l'Union européenne de 1 192 968 euros, ainsi que celle du pays hôte d'un montant de 800 000 dollars des États-Unis, y compris le montant épargné pour couvrir le déficit du compte de contribution du gouvernement hôte ;

3. *Approuvent également* les contributions ordinaires évaluées pour 2018-2019 des Parties contractantes présentées dans le tableau 2 « Revenu ordinaire prévu » de l'annexe à la présente décision, qui reflète l'échelle de calcul de 2016-2018 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa soixante-dixième session le 23 décembre 2015 par la résolution 70/245 et confirme l'importance de maintenir à jour l'échelle utilisée pour les contributions ordinaires ;

¹Ref :UNEP(DEPI)/MED WG.443/Inf.9

4. *Demandent* au Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, en consultation avec l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du programme du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de prolonger le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée jusqu'au 31 décembre 2019 ;
5. *Approuvent* la dotation en personnel de l'Unité de coordination, y compris du Programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine dans la région méditerranéenne pour l'exercice biennal 2018-2019 comme indiqué dans le tableau 4a « Détails des salaires et des coûts administratifs du Secrétariat » dans l'annexe à la présente décision ;
6. *[Approuvent également] [Accueillent l'offre de l'Italie qui consiste à apporter son soutien dans]* la création du poste de Responsable de l'information et de la communication au sein de l'Unité de coordination *[pendant] [qui sera financé lors de] l'exercice biennal 2018-2019 [grâce aux économies réalisées au cours de l'exercice biennal 2016-2017][dans le cadre de l'accord bilatéral avec l'Italie qui permettra aux Parties contractantes d'examiner plus avant la nécessité de ce poste sur le long terme (au sein de l'Unité de coordination)] ;*
7. *Prennent note* de la dotation en personnel du Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle pour l'exercice biennal 2018-2019, comme indiqué dans le tableau 4b « Détails des salaires et des coûts administratifs (REMPEC) » figurant à l'annexe de la présente décision ;
8. *[Autorisent l'Unité de coordination à imputer le coût ponctuel du déménagement dans de nouveaux locaux, au cours de l'exercice biennal 2018-2019, sur les économies réalisées au cours de l'exercice biennal 2016-2017, en tenant pleinement informé le Bureau de la Convention de Barcelone ;]*
9. *Exhortent* les Parties contractantes de verser leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée conformément à la procédure 4.2 des Règles et procédures financières pour permettre la mise en œuvre intégrale et effective du programme de travail ;
10. *Demandent* au secrétariat de tenir à jour les informations sur l'état des contributions des Parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale de la Méditerranée et de continuer à les publier dans un espace du site Internet du Programme d'action pour la Méditerranée accessible au public ;
11. *Exhortent* les Parties contractantes de se conformer aux dates limites de désignation de leurs représentants aux réunions du système du Programme d'action pour la Méditerranée et d'éviter les annulations tardives de leur voyage afin de réduire au minimum les incidences financières et les pertes découlant de l'augmentation des tarifs aériens et des frais d'annulation ;
12. *[Autorisent le secrétariat à utiliser les économies éventuelles et le solde disponible dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée au cours de l'exercice biennal 2018-2019, le cas échéant, dans les limites des dépenses telles que définies dans le présent programme de travail et budget 2018–2019, à imputer ses coûts opérationnels, jusqu'à la réception du versement par le Gouvernement grec de la contribution du pays hôte, sur le compte de contribution du gouvernement hôte, et à préparer un rapport à l'attention du Bureau sur les charges imputées au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée ;]*
13. *[Autorisent [également] le secrétariat à utiliser la Réserve opérationnelle du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée au cours de l'exercice biennal 2018-2019 pour préfinancer des projets dans le cadre de l'Accord-cadre financier et administratif avec la Commission européenne. Le montant prélevé sera remboursé à la Réserve dès réception du paiement final de la Commission européenne et le Bureau des Parties contractantes sera tenu pleinement informé (293 750 euros pour l'exercice biennal 2018-2019) ;]*
14. *Invitent* les Parties contractantes à envisager l'augmentation de leurs contributions volontaires en espèces ou en nature en soutien à la mise en œuvre du programme de travail 2018-2019 ;

15. *Exhortent* les Parties contractantes et les autres partenaires, y compris le secteur des industries, de fournir des ressources humaines et financières adéquates pour répondre aux besoins de financement externe pour les priorités encore non financées dans le cadre du programme de travail et budget 2018-2019 et de soutenir les activités du secrétariat relatives à la mobilisation des ressources ;

16. *Demandent* au Secrétariat de préparer, en consultation avec le Bureau, pour examen et approbation par les Parties contractantes à leur 21^e réunion, un programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2020-2021, en expliquant les principes et les hypothèses clés sur lesquels il se fonde [en fournissant une analyse sommaire et des explications narratives des tableaux budgétaires indiquant la part du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée destinée à chaque thème de la Stratégie à moyen terme, ainsi que celle du financement externe assuré et non assuré] et en tenant compte des progrès réalisés au cours de la mise en œuvre du programme de travail 2018-2019, en conformité totale avec la Stratégie à moyen terme.]

**[Annexe
Programme de Travail et de Budget 2018-2019**

Tableau 1 : Aperçu des revenus et des engagements

Tous les montants en €

	taux de change 0,945			taux de change 0,918		
Part A (Financement principal)						
A. Revenus	<i>Approuvés 2016</i>	<i>Approuvés 2017</i>	<i>Total 2016-2017</i>	<i>Proposés 2018</i>	<i>Proposés 2019</i>	<i>Total 2018-2019</i>
<i>Revenus ordinaires prévus</i>						
MTF Contributions ordinaires	5.706.788	5.706.788	11.413.577	5.706.788	5.706.788	11.413.576
Contribution discrétionnaire de l'UE	596.484	596.484	1.192.968	596.484	596.484	1.192.968
Contribution du gouvernement hôte de la Grèce ⁽¹⁾	378.000	378.000	756.000	367.200	367.200	734.400
TOTAL des Revenus Ordinaires Prévus	6.681.272	6.681.272	13.362.545	6.670.472	6.670.472	13.340.944
B. Économies des années précédentes				224.875	227.125	452.000
Total des fonds disponibles				6.895.347	6.897.597	13.792.944
C. Engagements	<i>Approuvés 2016</i>	<i>Approuvés 2017</i>	<i>Total 2016-2017</i>	<i>Proposés 2018</i>	<i>Proposés 2019</i>	<i>Total 2018-2019</i>
Activités	2.145.200	2.096.850	4.242.050	1.919.582	1.904.304	3.823.886
Postes et autres coûts administratifs	3.771.916	3.820.266	7.592.182	4.149.068	4.200.264	8.349.332
Différence entre 1% et 3% d'augmentation des coûts du personnel international	0	0	0	49.757	50.256	100.013
Coûts de soutien au Programme	680.781	680.781	1.361.562	708.090	708.348	1.416.438
TOTAL des Engagements Réguliers	6.597.897	6.597.897	13.195.794	6.826.497	6.863.172	13.689.669
Provision des Réserves de Trésorerie (incl. CSP)	12.500	12.500	25.000	0	0	0
Total général	6.610.397	6.610.397	13.220.794	6.826.497	6.863.172	13.689.669
Différence entre les Revenus et les Engagements (CAL) ⁽²⁾	70.875	70.875	141.750	68.850	34.425	103.275

Part B (Financement Externe)

	<i>Total 2016-2017</i>	<i>Total 2018-2019</i>
Financement de Projets PAM/PNUE	2.006.500	7.993.339
Ressources mobilisées par les composantes	6.007.500	2.475.000
Ressources à mobiliser	6.988.180	2.580.000
TOTAL	15.002.180	13.048.339

Part C (Contributions des Pays hôtes du CAR)

<i>Pays (Centre)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>Total 2016-2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Total 2018-2019</i>
Croatie (CAR/PAP)	159.666	159.666	319.332			
France (CAR/PB)	524.000	524.000	1.048.000			
Italie (INFO/CAR)	231.679	100.000	331.679			
Malte (REMPEC)	209.000	209.000	418.000			
Espagne (CAR/CPD)			0			
Tunisie (CAR/ASP)	90.000	90.000	180.000			
TOTAL des Contributions des Pays hôtes (en espèces/en nature)	1.214.345	1.082.666	2.297.011	0	0	0

(1): L'équivalent de USD 400 000 en EUR utilisant le taux du budget (0,945 pour 2016-2017 et 0,918 pour 2018-2019).

(2): Le recouvrement du déficit devrait s'achever en 2019.

Tableau 2. Revenus Ordinaires Prévus (Provisoires)

Parties contractantes	2016-2017 %	Contributions ordinaires pour 2016 (en €)	Contributions ordinaires pour 2017 (en €)	2018-2019 %	Contributions ordinaires pour 2018 (en €) ⁽¹⁾	Contributions ordinaires pour 2019 (en €)
Albanie	0,06	3.217	3.217	0,06	3.217	3.217
Algérie	1,13	64.746	64.746	1,13	64.746	64.746
Bosnie-Herzégovine	0,09	5.228	5.228	0,09	5.228	5.228
Croatie	0,70	39.813	39.813	0,70	39.813	39.813
Chypre	0,30	17.292	17.292	0,30	17.292	17.292
UE	2,50	142.670	142.670	2,50	142.670	142.670
Égypte	1,07	61.126	61.126	1,07	61.126	61.126
France	34,24	1.954.037	1.954.037	34,24	1.954.037	1.954.037
Grèce	3,32	189.412	189.412	3,32	189.412	189.412
Israël	3,03	172.924	172.924	3,03	172.924	172.924
Italie	26,41	1.507.250	1.507.250	26,41	1.507.250	1.507.250
Liban	0,32	18.499	18.499	0,32	18.499	18.499
Libye	0,88	50.268	50.268	0,88	50.268	50.268
Malte	0,11	6.434	6.434	0,11	6.434	6.434
Monaco	0,07	4.021	4.021	0,07	4.021	4.021
Monténégro	0,03	1.609	1.609	0,03	1.609	1.609
Maroc	0,38	21.716	21.716	0,38	21.716	21.716
Slovénie	0,59	33.780	33.780	0,59	33.780	33.780
Espagne	17,22	982.447	982.447	17,22	982.447	982.447
Syrie	0,17	9.652	9.652	0,17	9.652	9.652
Tunisie	0,20	11.260	11.260	0,20	11.260	11.260
Turquie	7,17	409.387	409.387	7,17	409.387	409.387
TOTAL DES CONTRIBUTIONS ORDINAIRES (MTF)	100,00	5.706.788	5.706.788	100,00	5.706.788	5.706.788
CONTRIBUTIONS SUPPLEMENTAIRES						
Contributions Discrétionnaires de l'UE		596.484	596.484		596.484	596.484
Pays hôte (Grèce) ⁽²⁾		378.000	378.000		367.200	367.200

(1): Les contributions proposées pour 2018-2019 comprennent l'alignement à 100 % des taux de l'ONU actuellement évalués (2016-2018).

(2): L'équivalent de USD 400 000 en EUR utilisant le taux du budget (0,945 pour 2016-2017 et 0,918 pour 2018-2019).

Tableau 3. Résumé des Activités et des Coûts Administratifs par Composante (MTF/UE discr.)

(en €)	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
	2016	2017	Total 2016-2017	2018	2019	Total 2018-2019
SECRÉTARIAT						
TOTAL ACTIVITÉS	1.102.300	1.221.000	2.323.300	1.072.636	1.082.969	2.155.605
POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	1.566.150	1.601.880	3.168.030	1.923.200	1.932.814	3.856.014
TOTAL	2.668.450	2.822.880	5.491.330	2.995.836	3.015.783	6.011.619
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)						
TOTAL ACTIVITÉS	177.000	111.000	288.000	129.000	86.000	215.000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	579.328	591.947	1.171.274	595.704	602.861	1.198.565
TOTAL	756.328	702.947	1.459.274	724.704	688.861	1.413.565
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PLAN BLEU (CAR/PB)						
TOTAL ACTIVITÉS	209.000	105.000	314.000	185.800	90.600	276.400
SOUTIEN ADMINISTRATIF	450.200	450.200	900.400	452.700	452.700	905.400
TOTAL	659.200	555.200	1.214.400	638.500	543.300	1.181.800
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)						
TOTAL ACTIVITÉS	254.600	215.600	470.200	157.146	168.735	325.881
SOUTIEN ADMINISTRATIF	435.817	435.817	871.634	438.317	438.317	876.634
TOTAL	690.417	651.417	1.341.834	595.463	607.052	1.202.515
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES (CAR/ASP)						
TOTAL ACTIVITÉS	282.300	319.250	601.550	275.000	301.000	576.000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	344.047	344.047	688.094	346.547	346.547	693.094
TOTAL	626.347	663.297	1.289.644	621.547	647.547	1.269.094
CAR/INFO						
TOTAL ACTIVITÉS	80.000	50.000	130.000	80.000	70.000	150.000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	36.750	36.750	73.500	39.250	39.250	78.500
TOTAL	116.750	86.750	203.500	119.250	109.250	228.500
CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION DURABLES (CAR/CPD)						
TOTAL ACTIVITÉS	40.000	75.000	115.000	20.000	105.000	125.000
SOUTIEN ADMINISTRATIF	52.500	52.500	105.000	55.000	55.000	110.000
TOTAL	92.500	127.500	220.000	75.000	160.000	235.000
SOUS-TOTAL	5.609.992	5.609.991	11.219.982	5.770.300	5.771.793	11.542.093
COÛTS DE SOUTIEN AU PROGRAMME	680.781	680.781	1.361.562	708.090	708.348	1.416.438
TOTAL GÉNÉRAL	6.290.773	6.290.772	12.581.544	6.478.390	6.480.141	12.958.531

Tableau 4a. Détails des salaires et des coûts administratifs (Secrétariat)

Secrétariat	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €) avec 1% d'augmentation		
	2016	2017	Total 2016-2017	2018	2019	Total 2018-2019
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel ⁽³⁾						
Coordinateur - D.1	218.596	225.154	443.750	227.405	229.679	457.084
Coordinateur adjoint - P.5	197.266	203.184	400.449	205.215	207.268	412.483
Administrateur de programme (Gouvernance) - P.4	169.615	174.704	344.319	176.451	178.215	354.666
Administrateur de programme (MED POL) - P.4	169.615	174.704	344.319	176.451	178.215	354.666
Administrateur de programme (Administrateur de surveillance et d'évaluation MED POL) - P.3	143.466	147.770	291.235	149.247	150.740	299.987
Administrateur de programme (Activités socioéconomiques/Développement durable) - P.3	143.466	147.770	291.235	149.247	150.740	299.987
Administrateur de programme (Pollution MED POL) - P.3 ⁽⁵⁾	0	0	0	149.247	150.740	299.987
Conseiller juridique - P.3	143.466	147.770	291.235	149.247	150.740	299.987
Responsable de l'information et de la communication - P3 ⁽⁴⁾	s.o.	s.o.	s.o.	149.247	150.740	299.987
Administrateur Admin/Gestion de fonds - P.4 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel professionnel	1.185.489	1.221.053	2.406.542	1.531.757	1.547.077	3.078.834
Personnel de service général						
Assistant Réunion et Achats - G.6 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant Paiements et Voyage - G.5 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant Budget - G.6 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant administratif - G.6 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Assistant Information- G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Assistant de Programme (MEDPOL) - G.5	54.000	54.000	108.000	54.000	54.000	108.000
Agent administratif - G.4 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel de service général	216.000	216.000	432.000	216.000	216.000	432.000
TOTAL DES POSTES	1.401.489	1.437.053	2.838.542	1.747.757	1.763.077	3.510.834
Autres Coûts Administratifs						
Voyages officiels du personnel	110.000	115.000	225.000	120.000	120.000	240.000
Autres coûts de bureau ⁽²⁾	54.661	49.827	104.488	55.443	49.737	105.180
Total des autres coûts administratifs	164.661	164.827	329.488	175.443	169.737	345.180
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	1.566.150	1.601.880	3.168.030	1.923.200	1.932.814	3.856.014

(1): Le poste est couvert par les Coûts de Soutien au Programme.

(2): Allocation pour la formation du personnel du PAM, les services TIC et le développement d'un plan d'urgence pour le bureau du PAM.

(3): Un pour cent d'augmentation du coût du personnel international en 2018 et 2019.

(4): Ce poste sera financé par l'épargne de l'exercice biennal 2016-2017, sous réserve de l'approbation des Parties contractantes lors de la CdP 20 ou par des Fonds Externes (Coût estimatif du poste : 299 987 EUR).

(5): Ce poste a été financé par les ressources externes en 2016-2017. Il sera financé par le MTF en 2018-2019 comme un poste au sein du MEDPOL, approuvé par la COP18 à Istanbul.

Tableau 4b. Détails des salaires et Coûts administratifs (REMPEC)

REMPEC	Budget approuvé (en €)			Budget proposé (en €)		
	2016	2017	Total 2016-2017	2018	2019	Total 2018-2019
	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF	MTF
Personnel professionnel⁽⁴⁾						
Chef du bureau P4	158.455	163.446	321.901	165.080	166.731	331.811
Administrateur de Programme (Prévention) P.3	122.470	124.918	247.388	126.167	127.429	253.596
Administrateur de Programme (OPRC) P.3	128.020	130.270	258.290	131.573	132.888	264.461
Agent de programme (Offshore) P.3 ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Agent professionnel associé (APO) ⁽²⁾	0	0	0	0	0	0
Total du Personnel professionnel	408.945	418.634	827.579	422.820	427.048	849.868
Personnel de service général						
Assistant Administratif/Financier - G7 ⁽³⁾	24.644	25.773	50.417	24.644	25.773	50.417
Assistant au Directeur - G.7	36.319	37.408	73.727	36.319	37.408	73.727
Secrétaire - G.5	26.293	27.004	53.297	26.293	27.004	53.297
Total du Personnel de service général	87.256	90.186	177.441	87.256	90.185	177.441
TOTAL DES POSTES	496.201	508.820	1.005.020	510.076	517.233	1.027.309
Autres coûts administratifs						
Voyages officiels du personnel	35.000	35.000	70.000	35.000	35.000	70.000
Coûts du Bureau	48.127	48.127	96.254	50.628	50.628	101.256
Total des autres coûts administratifs	83.127	83.127	166.254	85.628	85.628	171.256
TOTAL DES POSTES ET AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS	579.328	591.947	1.171.274	595.704	602.861	1.198.565

(1): Ce poste pourrait consister en un détachement mis à disposition pour la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du Programme de travail (PdT) pour l'exercice biennal 2018-2019 en relation avec le Plan d'action offshore ou pourrait être financé par des projets.

(2): Ce poste sera couvert par l'État membre concerné de l'OMI (Organisation maritime internationale) dans le cadre du programme de cadre associé (APO) de l'OMI.

(3): Ce poste est couvert en partie par la contribution de l'OMI (13 000 euros par an) payée à partir de la part de l'OMI des coûts de soutien au projet.

(4): Un pour cent d'augmentation annuelle du coût du personnel international pour 2018 et 2019.

Thème 1: GOUVERNANCE												
Objectifs stratégiques:												
1. Consolider les mécanismes de gouvernance régionaux et nationaux, la disponibilité des ressources et la capacité de la mise en œuvre et de la conformité avec la Convention de Barcelone, ses Protocoles, la Stratégie Méditerranéenne du Développement Durable et les Plans d'action et Stratégies adoptés à l'échelle régionale ; 2. Mobiliser des ressources supplémentaires destinées au Fonds d'Affectation Spéciale pour la Méditerranée afin d'en augmenter les impacts ; 3. Renforcer les synergies, les complémentarités et la collaboration entre les partenaires régionaux et internationaux et les organisations actives dans la Méditerranée et consolider la sensibilisation et la participation des parties prenantes ; 4. Affecter des évaluations sur la base des connaissances de l'environnement méditerranéen et développer des scénarios pour le travail des parties prenantes et de la prise de décision éclairée ; 5. Assurer la visibilité du PAM/de la Convention de Barcelone, de son rôle et de ses réalisations.												
2018-2019 Indicateurs:						Cibles 2018-2019:						
1) Nombre des nouvelles ratifications de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles ; 2) Niveau de satisfaction à l'égard des services offerts aux réunions du PAM ; 3) Part des ressources financières externes mobilisées pour cofinancer le MTF pour la mise en œuvre de la Stratégie à Moyen Terme ; 4) Nombre de Parties contractantes élaborant des rapports concernant la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles ; 5) Pourcentage de l'augmentation biennale des organisations de la société civile et du secteur privé établissant un partenariat avec le PAM ; 6) Nombre des Mémoires d'Entente/Mémoires de Coopération conclus ou renouvelés ; 7) Nombre des activités conjointes avec des partenaires ; 8) Nombre de pays mettant à jour et en œuvre les programmes de surveillance intégrés sur la base de l'EcAp ; 9) Nombre de rapports, de fiches d'information et d'autres publications scientifiques produites par le Système PAM ; 10) Nombre de services Info/PAM assurés et des services/ensembles de données disponibles à travers la plateforme Info/PAM ; 11) Nombre des nœuds nationaux SEIS développés ; 12) Nombre des téléchargements de publications disponibles sur les sites web du PAM ; 13) Nombre des produits de communication publiés ; 14) Nombre des événements illustrant le système PAM ; 15) Nombre de hits sur les sites web des composantes du PAM et du PNUE/PAM.						1) Au moins 2 ratifications supplémentaires ; 2) 80% niveau de satisfaction ; 3) Au moins 30% du budget total MTF ; 4) 22 Parties contractantes ; 5) Au moins 20% à comparer avec le nombre actuel ; 6) 4 Mémoires d'Entente/Mémoires de Coopération conclus ou mis à jour ; 7) 12 activités conjointes avec des Partenaires ; 8) 12 pays ; 9) 15 rapports et fiches d'information ; 10) Au moins 4 services ; 11) Au moins 8 pays ; 12) Au moins 250 téléchargements par année ; 13) 10 produits de communication publiés ; 14) 50 événements dans le cadre d'autres forums et 6 événements PAM ; 15) Au moins un total de 20,000 visites totales par an						
SMT. N	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante*	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
1.1: Soutenir les Parties Contractantes et Partenaires dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles, ses Stratégies Régionales et ses Plans d'Action												
1.1.1.	Ratification de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles par toutes les Parties Contractantes	1. Suivre et promouvoir la ratification en se concentrant particulièrement sur ces Protocoles qui ne sont pas encore entrés en vigueur, ou qui sont ratifiés à moins de 50% par les Parties Contractantes	Lettres, Missions aux pays concernés, Communiquer avec le Dépositaire et les Parties Contractantes, les Ambassades à Athènes	UC	MED POL, CAR/PAP, REMPEC, ASP/CAR	a) Sous l'autorité de l'UC, soutien apporté aux Parties contractantes dans leurs efforts visant à mieux appréhender les obligations aux termes des Protocoles et des mesures connexes pour la mise en œuvre de la Convention de Barcelone en vue de favoriser les conditions de sa ratification ; b) Ratification universelle des amendements à la Convention de Barcelone ; c) Augmentation du nombre de ratifications des Protocoles	5.000 €	5.000 €	10.000 €			
1.1.2.	Apporter un soutien juridique, et politique effectif au processus de prise de décision du PAM, y compris les réunions des organes consultatifs	1. Organiser la CdP21	Préparer les documents de travail de la pré-session et durant la session en 4 langues, les documents d'information, les services de conférence, l'emplacement, les communiqués de presse et les événements en marge des événements prise en charges des frais de participation d'un participant par PC et jusqu'à 10 représentants des partenaires du PAM (société civile)	UC	Toutes les Composantes	a) CdP 21 organisée avec succès ; b) Progrès réalisés au cours de l'exercice biennal 2018-2019 ; c) Déclaration de la CdP 21 et décisions incluant le PdT 2020-2021 examinées et adoptées.	0 €	300.000 €	300.000 €		60.000 €	Le chiffre des ressources externes indique le coût supplémentaire encouru par une Partie Contractante, si cette dernière propose d'accueillir la réunion
		2. Organisation de la 85e, 86e et 87e réunions du Bureau, y compris la réunion à la veille de la CdP21	Préparer les documents de travail de la pré-session et durant la session en 2 langues, des documents d'information, des services de conférence, l'emplacement, la participation d'un délégué par Partie Contractante, expertise en interne.	UC	Toutes les Composantes	Les 85 ^e , 86 ^e et 87 ^e Réunion du Bureau ainsi qu'une réunion du Bureau à la veille de la CdP 21 organisées avec succès.	70.000 €	35.000 €	105.000 €		30.000 €	
		3. Organiser la Réunion des Points Focaux du PAM, précédée par la Réunion du Groupe de Coordination de l'EcAp, soutenues par les réunions du PAM	Préparer les documents de travail de la pré-session et durant la session en 2 langues, des documents d'information, des services de conférence, l'emplacement, et la participation d'un délégué par Partie Contractante, expertise en interne.	UC	Toutes les Composantes	a) Réunion des Points focaux du PAM et réunion du Groupe de coordination de l'EcAp (Approche écosystémique) organisées avec succès ; b) Ensemble affiné et élaboré de projets de décisions ainsi que le Programme de travail et Budget 2020-2021 convenus pour soumission à la CdP 21.	0 €	145.000 €	145.000 €		50.000 €	
				MED POL, CAR/PAP, Plan Bleu, REMPEC, CAR/CPD, CAR/ASP, INFO/CAR	UC	Nombreux participants aux réunions des Points focaux thématiques ou des composantes visant à examiner, entre autres, les projets de lignes directrices, les produits d'évaluation, les documents d'orientation proposés pour un examen plus approfondi par les instances supérieures pertinentes du PAM ; première réunion thématique sur la biodiversité organisée ; leçons apprises partagées avec les Parties contractantes.	0 €	320.000 €	320.000 €	20.000 €	100.000 €	Budget pour chaque composant séparément: 40,000 EUR MEDPOL 65,000 EUR CAR/ASP 70,000 EUR REMPEC 40,000 EUR PB 45,000 EUR CAR/CPD 40,000 EUR CAR/PAP 20,000 EUR CAR/INFO Non sécurisé: contributions attendues en nature des pays accueillant les réunions. 20 000 EUR Sécurisé INFO / RAC (IMELS) 25 000 EUR MEDPOL 5 * 15 000 EUR (ASP, REMPEC, PB, CPD, PAP)
		4 Organiser la Réunion du Comité de Respect des Obligations	Documents de travail et d'information en 2 langues, services de conférence, lieu, communiqués de presse, dispositions prises pour la participation d'au plus 14 membres titulaires et/ou membres suppléants du Comité de respect des obligations ; expertise en interne	UC, membre du Comité de respect des obligations	MED POL, CAR/ASP, REMPEC, CAR/PAP	a) Deux réunions du Comité de respect des obligations organisées avec succès ; b) État d'avancement de la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles examinés et situations de non-respect des obligations abordées et portées à l'attention de la CdP 21 ; c) Directives fournies aux Parties contractantes selon le cas.	35.000 €	35.000 €	70.000 €		30.000 €	Le chiffre des ressources externes indique le coût supplémentaire encouru par une Partie Contractante, si cette dernière propose d'accueillir la réunion
		5. Organiser la 18 ^e Réunion de la CMDD durable (Commission méditerranéenne du développement) et les réunions annuelles de son Comité de pilotage.	Expertise en interne, conseil, documents de travail en 2 langues, documents d'information, services de conférence, traduction, interprétation, rapports, dispositions prises pour le voyage de 13 délégués des Parties contractantes et d'au plus 10 partenaires du PAM membres de la société civile	UC, membres de la CMDD, Plan Bleu	Toutes les autres composantes du PAM	a) 18 ^e Réunion de la CMDD organisée avec succès ; b) Deux réunions du Comité de pilotage de la CMDD, dont au moins une en face à face, organisées avec succès.	25.000 €	100.000 €	125.000 €		30.000 €	
	6. Améliorer la durabilité des opérations du PAM	Expertise en interne, réunions du Groupe de travail sur les opérations durables du PAM	UC	Composantes du PAM	a) Lignes directrices sur les opérations durables du PAM élaborées et mises en œuvre ; b) Pages Internet dédiées aux opérations durables du PAM réalisées et entretenues ; c) Groupe de travail interne du Secrétariat du PAM opérationnel.	15.000 €	0 €	15.000 €				
1.1.3	Renforcer les interdépendances entre les thèmes principaux et les thèmes transversaux et faciliter la coordination à l'échelle nationale dans tous les secteurs concernés.	1. Intégrer aux politiques nationales pertinentes les stratégies actualisées du PAM et les cibles de l'EcAp (SMDD (Stratégie méditerranéenne pour le développement durable), PA CPD (Plan d'action sur la consommation et la production durables), Stratégie régionale pour la prévention de la pollution par des navires, Plan d'action pour la GIZC (Gestion intégrée des zones côtières), Plan d'action offshore, RSFCCA)	Expertise en interne, conseil	UC, CAR/PAP	Composantes du PAM	a) PAN (Plan d'action nationaux) sur les sources terrestres, Stratégies nationales de GIZC, PAN sur la pollution marine, PAN sur la biodiversité examinés pour deux Parties contractantes afin d'évaluer l'intégration et la rationalisation du BEE (Bon état écologique) ; principales conclusions évaluées et recommandations faites à la réunion des Points focaux du MAP prévue pour 2019 ; b) Fonctionnement des points focaux thématiques testé et rapport sur les principales conclusions adressé au Bureau et à la réunion des Points focaux du PAM prévue pour 2019.	25.000 €	0 €	25.000 €			
		2. Élaborer des lignes directrices régionales sur le tourisme durable en mettant particulièrement l'accent sur les activités nautiques, la navigation de plaisance, et notamment sur les croisières	Atelier ; activités de sensibilisation ; publications	Plan Bleu et Toutes les Composantes	ONU-OMC, PNUE/DTIE, UNESCO, UE/CE, Agence française de développement,	Lignes directrices régionales sur le tourisme durable élaborées à travers un processus participatif conforme à la Vision et aux objectifs de la SMDD 2016-2025, en tenant particulièrement compte du Plan d'action de la CPD, du protocole GIZC, du PAS BIO (Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique) en Méditerranée et du Plan régional sur les déchets marins.	5.000 €	3.000 €	8.000 €	40.000 €		Projet horizontal BleuTourMed (projet Interreg)
1.1.4	Opportunités de financement pour les priorités nationales et régionales identifiées, donateurs ou partenaires informés et impliqués, à travers la mise en œuvre de la Stratégie actualisée de mobilisation des ressources et	1. Mettre en œuvre de manière coordonnée la Stratégie de mobilisation des ressources.	Expertise en interne, table ronde	UC	Toutes les Composantes	a) Stratégie actualisée de mobilisation des ressources mise en œuvre de manière intégrée ; b) Fiches de projet actualisées et examinées par l'UC ; c) Réunions bilatérales avec des donateurs ; d) Organisation de conférence avec des donateurs ; e) Soumission coordonnée de propositions de projets, conformément à la Stratégie de mobilisation des ressources.	30.000 €	0 €	30.000 €			

SMT. N	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires	
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré		
	Parties contractantes soutenues dans la mobilisation des ressources.	2. Finaliser la préparation de 6 projets dérivés du Programme pour la Méditerranée (MedProgramme) : Amélioration de la sécurité environnementale.	Expertise en interne, conseil, réunions régionales d'examen des descriptifs de projets	UC	MED POL, CAR/PAP CAR/ASP, Plan Bleu, CAR/ASP	a) Descriptif de projet pour chaque projet dérivé dans le cadre du nouveau Programme pour la Méditerranée finalisé et soumis ; b) Instruments juridiques de soutien à l'exécution de chaque projet dérivé finalisés et signés.	0 €	0 €	0 €	1.000.000 €		MED Programme	
		3. Assurer l'exécution en temps voulu et l'examen des progrès réalisés dans le cadre des projets du PAM	Expertise en interne, conseil	UC	Toutes les Composantes	Projet EcAp MED II financé par l'UE, Projet sur les déchets marins en Méditerranée, Projets SEIS (Système de Partage d'Informations sur l'Environnement) ; Projet Adriatique du FEM (Fonds pour l'environnement mondial) sur l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique à travers la Planification spatiale marine ; projets SIMWestMED et SUPREME financés par l'UE ainsi que la coopération bilatérale avec l'Italie efficacement mis en œuvre conformément à la SMT (Stratégie à moyen terme) et au PdT du PAM.	0 €	0 €	0 €	1.200.000 €		Cela représente les allocations budgétaires externes respectives prévues pour 2018-2019	
1.1 Total							210.000 €	943.000 €	1.153.000 €	2.260.000 €	300.000 €		
1.2 : Soutenir les Parties Contractantes et les Partenaires conformément à la Convention de Barcelone, ses Protocoles, ses Stratégies régionales et Plans d'Action													
1.2.1	Les mécanismes de respect des obligations fonctionnent de manière efficace et fournissent des conseils techniques et juridiques aux Parties contractantes, notamment une assistance technique en vue d'améliorer la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses protocoles, y compris la rédaction de rapports	1. Fournir une assistance technique et des conseils aux Parties contractantes dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles. 2. Fournir des conseils aux Parties contractantes en vue de faciliter le processus de rédaction de rapports sur la mise en œuvre nationale de la Convention. 3. Évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles à travers les rapports soumis par les Parties contractantes pour la période 2016-2017. Cette évaluation sera soumise au Comité du respect des obligations et à la CdP 21	Expertise en interne, lignes directrices, assistance technique en ligne, coordination interne Expertise juridique et technique en interne Expertise juridique et technique en interne	UC, INFO/CAR UC UC	MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP	Audiences informelles tenues par le Comité de respect des obligations, au besoin. a) Documents concernant le didacticiel sur la rédaction de rapports visant à faciliter le processus de préparation de rapports à l'échelle nationale ; b) Document de type « FAQ » abordant les difficultés principales ou défis principaux rencontrés lors de la rédaction de rapports a) Lignes directrices pour l'évaluation préliminaire du respect des obligations ; b) Analyse approfondie des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles. Progrès réalisés dans la mise en œuvre évalués, questions générales et questions particulières en jeu mises en évidence et portées à l'attention des Points focaux du PAM et des composantes pertinentes.	10.000 € 5.000 € 10.000 €	10.000 € 5.000 € 0 €	20.000 € 10.000 € 10.000 €			10.000 €	
Total 1.2							25.000 €	15.000 €	40.000 €	0 €	10.000 €		
1.3: Consolider la participation, l'engagement, les synergies et les complémentarités entre les institutions régionales et globales													
1.3.1	Activités de coopération régionale promouvant le dialogue et un engagement actif des organisations mondiales et régionales et des partenaires, y compris sur PAS BIO, Déchets marins, CDP, GIZC et PEM (par ex. conférence régionale, réunions des donateurs)	1. Présenter les ONG pour devenir des partenaires du PAM et faciliter leur contribution aux objectifs du PAM, y compris les discussions annuelles de table ronde, en tandem avec d'autres réunions 2. Organiser les réunions avec les Agences Partenaires du PAM et les Mers Régionales pour passer en revue le progrès et maximiser les synergies dans la mise en œuvre des accords respectifs de coopération. 3. Co-organiser avec les Co-Présidents les réunions annuelles des sous-groupes pour le renforcement des capacités, le contrôle et l'examen de l'H2020 de l'UpM 4. Coordonner, avec des partenaires clés, le soutien à la mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins ; renforcer et étendre la Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets en Méditerranée établie en septembre 2016 ; améliorer la collaboration avec les mers régionales concernant la lutte contre déchets marins et d'autres questions d'intérêt commun. 5. Mieux élaborer et maintenir ou mettre à jour le Nœud régional méditerranéen de lutte contre les déchets marins avec des contributions de tous les partenaires de la plate-forme de collaboration ainsi que celles des Parties contractantes. 6. Assurer la coordination avec les Conventions de Bâle, de Stockholm, de Minamata et avec le Protocole de Londres sur l'immersion pour maximiser les synergies relativement au soutien à la mise en œuvre des dispositions respectives de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.	Expertise en interne, consultation en ligne pour les documents d'orientation, participation de soutien aux réunions du PAM Expertise en interne, conseils, préparation de documents, à la suite d'une réunion ou dans le cadre de réunions séparées Organisation de réunion, Préparation de document de travail et fiche de renseignements, voyages, services de conférence, Activités conjointes, réunions régionales, échange d'informations, SSFA (Accord de financement à petite échelle), conseils Activités conjointes, réunions régionales, échange d'informations, SSFA, conseils Expertise en interne, échange d'informations	UC UC MED POL MED POL MED POL	Toutes les composantes, partenaires du PAM, Parties contractantes Toutes les Composantes UC, sous-groupes et Comité de pilotage de l'initiative H2020 (Horizon 2020) de l'UpM (Union pour la Méditerranée), AEE (Agence européenne pour l'environnement), PPRG (Groupe de recherche sur les marchés publics) UC, REMPEC, CAR/CPD, CAR/ASP, Partenaires des plates-formes de collaboration, Initiative H2020 de l'UpM, Programmes pour et Conventions des mers régionales PAG, INFO/CAR, Plan Bleu, CAR/CPD Conventions BSR (Bâle, Stockholm et Rotterdam), Convention de Minamata, OMI, LDP, UNECE (Conventions régionales de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe)	a) Société civile plus impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, conformément aux décisions pertinentes de la CdP ; b) Nouveaux partenaires inscrits sur la liste des partenaires du PAM. a) Meilleure définition des domaines pour lesquels le PAM joue un rôle central (par exemple Développement durable, ODD (Objectifs de développement durable), IMAP (Programme intégré de surveillance et d'évaluation), Déchets marins, GIZC, gouvernance des océans) ; b) Mise à jour des accords de collaboration en incluant au moins 2 partenaires. a) Réunions annuelles des sous-groupes « Examen et surveillance » et « Renforcement des capacités » de l'initiative H2020 de l'UpM organisées avec succès ; b) Renforcement de la coopération avec l'AEE, la BEI (Banque européenne d'investissement) et l'UpM dans le cadre de l'initiative H2020 ; c) Programme de travail des trois composantes de l'initiative H2020 suivi de manière continue et les synergies avec les activités d'ONU Environnement/PAM-MED POL améliorées, activités conjointes élaborées et mises en œuvre, selon le cas. a) Troisième et quatrième réunions de la Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins en Méditerranée organisées avec la participation de plus de 20 organisations régionales et plans de travail annuels conjoints préparés, approuvés et mis en œuvre conformément à leurs mandats ; b) échange de meilleures pratiques facilité, liste d'experts créée, sensibilisation du public et des décideurs améliorée ; c) Lignes directrices mondiales pertinentes existantes et outils et méthodologies de renforcement des capacités identifiés et activités conjointes mises en œuvre, selon le cas. Nœud régional conçu et opérationnel, Meilleures pratiques et liste d'experts téléchargées, liens avec le GMLP (Partenariat mondial pour les déchets marins) établis, Liens avec la campagne Clean sea et l'initiative Plastic Coalition établis Activités conjointes identifiées sur les POP (Polluants organiques persistants), sur le mercure et sur les déchets marins, indicateurs des ODD liés aux synergies mis en place ;	5.000 € 10.000 € 0 € 10.000 € 0 €	10.000 € 0 € 0 € 0 € 0 €	15.000 € 10.000 € 0 € 10.000 € 0 €			20.000 € 20.000 € 10.000 € 10.000 €	Financement externe provenant du Projet sur les déchets marins financé par l'UE et du PAG (Programme d'action global)/ PNUE Financement externe provenant du Projet sur les déchets marins financé par l'UE et du PAG/ PNUE Financement externe provenant de la Subvention de préparation de projets pour le MedProgramme

SMT. N	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
1.3.2	Participation à des initiatives et à des échanges internationaux pertinents existants ou nouveaux (par exemple ABNI) (Zones situées au-delà des juridictions nationales), AMP (Aires marines protégées), Offshore, Développement durable) pour mettre en évidence les spécificités régionales de la Méditerranée et accroître les synergies.	Promouvoir la Convention de Barcelone, ses Protocoles et la SMDD 2016-2025 en mettant particulièrement l'accent sur le contrôle et la prévention de la pollution, sur la biodiversité et sur la GIZC	Exposé de principes, événements parallèles, supports de communication, expertise en interne, participation aux réunions, exposés de principes, soumission officielle	UC, MED POL, REMPEC, CAR/ASP, CAR/PAP	Composantes du PAM, OMI, LDP, CDB (Convention sur la Diversité Biologique), Conventions BSR, EUSAIR, SMDD de l'UE, Politique marine intégrée de l'UE, Initiative Adriatic Ionian	a) Promouvoir le rôle et la visibilité de la Convention de Barcelone et du PNUE/PAM dans les forums internationaux et créer de nouveaux partenariats ; b) Contribution apportée à l'UNEA (Assemblée des Nations Unies pour l'environnement) 3 et aux mers régionales d'ONU Environnement ; c) Rapport sur l'état d'avancement des activités du REMPEC soumis à chaque session du MEPC (Comité de la protection du milieu marin) de l'OMI et aux sessions pertinentes du Comité de coopération technique de l'OMI ; d) Renseignements sur les travaux du PAM relatifs à la mise en œuvre du Protocole immersions partagés avec les organes directeurs du Protocole de Londres sur l'immersion, de la CBD, des Conventions BSR et les réunions du BBNJ ; e) Programme conjoint de travail avec l'ACCOBAMS (Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente) mis en œuvre (2018-2019) concernant le Plan d'action actualisé sur les cétacés ; f) Participation au Groupe de travail de l'UE sur la PSM (Planification spatiale marine) et au Groupe de travail conjoint de l'UE sur la GIZC et la PSM ; EUSAIR (Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer ionienne) et d'autres stratégies macro-régionales pertinentes ; g) Collaboration avec les commissions OSPAR (Commission pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est), HELCOM (Commission pour la protection du milieu marin de la mer Baltique) et de la Mer noire.	23.000 €	13.000 €	36.000 €			Pour ce qui est du point c), cibler les administrations maritimes compétentes et créer des synergies avec les évolutions internationales tout en mettant en avant l'initiative « Unis dans l'action » des Nations unies (ONU Environnement/OMI)
1.3.3	Mise en œuvre de la SMDD lancée au moyen d'actions sur la visibilité, sur le renforcement des capacités et sur la préparation de lignes directrices visant à aider les pays à adapter la Stratégie à leurs contextes nationaux.	Renforcer et soutenir le SIMPEER (Mécanisme simplifié d'examen par les pairs)	Conseil, réunions, atelier, plate-forme Internet	Plan Bleu	UC, toutes les composantes, membres de la SMDD	a) Processus d'examen par les pairs étendu à 3 autres Parties contractantes ; b) Plate-forme Internet mise à jour ; c) Méthodologie SIMPEER mise à jour ; d) Liens renforcés entre le processus SIMPEER et les Examens nationaux volontaires du HLPF (Forum politique de haut niveau).	20.000 €	3.000 €	23.000 €		50.000 €	Budget augmenté pour assurer la participation de 3 pays. Financement externe attendu des Parties contractantes volontaires.
Total 1.3							78.000 €	26.000 €	104.000 €	40.000 €	60.000 €	
1.4: Consolider le savoir et les connaissances de l'état de la Mer et de la Cote de la Méditerranée à travers des évaluations mandatées pour une prise de décisions éclairées												
1.4.1	Evaluations périodiques sur la base de l'approche DPSIR publiée, abordant entre autre le statut de la qualité du milieu marin et côtier, l'interaction entre l'environnement et le développement ainsi que des scénarios et une analyse prospective du développement sur le long terme. Ces évaluations abordent également les vulnérabilités et les risques liés au changement climatique sur la zone côtière et marine, ainsi que les lacunes de connaissances sur la pollution marine, les services écosystémiques, la dégradation côtière, les impacts cumulatifs et les impacts de la consommation et de la production durable	1. Organiser la préparation du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019 2. Préparer conjointement avec l'AAE le deuxième rapport sur la mise en œuvre de l'initiative H2020 pour une Méditerranée saine. 3. Définir et entamer la mise en œuvre du processus participatif pour la création de scénarios en vue de préparer le rapport MED2050 (analyse de l'environnement et des futures évolutions de la Méditerranée). 4. Élaborer un plan d'action ou une feuille de route pour résoudre les principales lacunes en matière d'information identifiées lors du Rapport sur la qualité (QSR) 2017 pour tous les indicateurs communs de l'IMAP.	Expertise en interne ; conseil ; réunions de travail. Expertise en interne ; conseil ; réunions de travail. Expertise en interne ; conseil ; réunions de travail. Expertise en interne, conseil, réunions du CORMON et/ou conseil en ligne	Plan Bleu, UC, composantes du PAM MED POL, Plan Bleu, INFO/CAR Plan Bleu MED POL/UC	ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), AFD, CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes), CMI (Centre pour l'intégration en Méditerranée)/Banque mondiale, AEE, FAO, GIZ, UICN (Union mondiale pour la conservation de la nature), Fondation MAVA, MedSections, MedPan, OME (Observatoire méditerranéen de l'énergie), Tour du Valat, UNESCO AEE Parties contractantes, IPAMED (Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen), CIHEAM, OME, UICN, Tour du Valat, GWP-Med (Global Water Partnership - Mediterranean), CMI/Banque Mondiale, d'autres à confirmer CAR/ASP, REMPEC, CAR/PAP, Plan Bleu et CORMON	a) Élaboration de la table des matières détaillée (2018) ; b) Premier projet du SoED (Rapport sur l'état de l'environnement et du développement) soumis à consultation (début 2019) ; SoED soumis à la CdP 21 ; SoED publié et diffusé (fin 2019). c) Chapitres thématiques sur les émissions industrielles et les déchets livrés en temps opportun à travers un processus de consultation des Parties contractantes et du groupe « Examen et surveillance » de l'initiative H2020 ; a) Élaboration de la table des matières détaillée (2018) ; b) Élaboration d'un scénario commun de tendances servant de base à la construction d'autres scénarios (2018) ; c) Construction conjointe de scénarios alternatifs ou thématiques (2018-2019) ; d) Construction conjointe de recommandations à l'attention des décideurs (2019). Actions identifiées pour combler les lacunes en matière de connaissances et qui seront soumises aux CORMON, réunions des Points focaux des composantes ou thématiques et du Groupe de coordination de l'EcAp pour examen	40.000 €	15.000 €	55.000 €		100.000 €	Contribution en nature des partenaires évaluée à environ 100 000, y compris celle en espèce de 35 000 du CMI/Banque mondiale (à confirmer)
							10.000 €	0 €	10.000 €	50.000 €		Ce budget couvre les aspects de la coordination. Les travaux de fond seront réalisés dans le cadre du Produit 3.4. Le financement externe provient du Projet UE/AEE SEIS 2.
							20.000 €	8.000 €	28.000 €	10.000 €		170 000 attentes du programme Med du FEM, Contribution en nature volontaire des Parties Contractantes, Contribution en nature des partenaires (rédaction de chapitres / sous-chapitres, etc.) L'activité se poursuivra et s'achèvera en 2020-2021 (avec un budget supplémentaire pour 2020-2021). La période 2018-2019 verra la production d'un chapitre sur les tendances générales, sur le scénario du lien eau-énergie-aliment-écosystème et sur un autre scénario à confirmer.
							0 €	0 €	0 €			
1.4.2	Surveillance et évaluation de la mise en œuvre de la SMDD sur une base évaluée et périodique au moyen d'une série convenue d'indicateurs, conformément aux ODD et au tableau de bord de durabilité	1. Améliorer, remplir et mettre à jour le tableau de bord de la durabilité de la Méditerranée	Expertise en interne ; conseil.	Plan Bleu/UC et CAR/CPD	AEE, GFN (Global FoodBanking Network), UN SD, UICN-Med, OME, autres (à confirmer)	a) Indicateurs du tableau de bord remplis et mis à jour afin d'afficher les tendances ; b) Élaboration ou amélioration de l'ensemble des indicateurs de base pour la surveillance de la mise en œuvre de la SMDD ; c) Fiches d'information connexes et mise à jour du tableau de bord de la durabilité de la Méditerranée	10.800 €	3.000 €	13.800 €		20.000 €	L'activité se poursuivra en 2020-2021 et s'achèvera en 2025 ; elle pourrait s'étendre à d'autres ensembles d'indicateurs (c.-à-d. Indicateurs PA CPD avec un budget supplémentaire). Projet SEIS
1.4.3	Coordination de la mise en œuvre du PISE (Programme intégré de surveillance et d'évaluation) y compris les fiches descriptives des indicateurs communs de BEE, et soutenu par un centre d'information des données à intégrer dans la plateforme Info/IMAP.	1. Soutenir la mise en œuvre coordonnée de l'IMAP tant à l'échelle régionale, sous-régionale que nationale (voir les produits respectifs sous les Thèmes 2, 3 et 5)	Expertise et coordination en interne	UC/MED POL	CAR/ASP, REMPEC, Plan Bleu, CORMON	a) Fiches d'orientation sur les indicateurs communs de l'IMAP mises à jour et celles des indicateurs candidats mises au point b) Plate-forme cohérente sur l'assurance qualité mise au point et mise en œuvre pour soutenir la surveillance c) Soutien méthodologique coordonné apporté pour étendre la portée géographique de la mise en œuvre de l'IMAP aux zones extracôtières d) Protocoles sur la surveillance actualisés et élaborés de manière intégrée pour divers aspects de la mise en œuvre de l'IMAP e) Approche coordonnée suivie pour soutenir et organiser des réunions du CORMON.	10.000 €	0 €	10.000 €			Les activités thématiques connexes par groupe sont décrites sous chaque thème respectif (Pollution, Biodiversité et Interaction terre-mer).
1.4.4	Consolider l'interface entre la science et la prise de décision à travers le renforcement de la coopération avec les institutions scientifiques globales et régionales, les plateformes pour le partage des connaissances, les dialogues, l'échange des bonnes pratiques et les publications.	1. Mettre en œuvre, entretenir et renforcer le mécanisme d'assistance à la Convention de Barcelone à l'aide d'institutions scientifiques ;	Conseil ; publications, lancement d'un dialogue entre parties prenantes avec les Points focaux nationaux et les membres de la CMDM. Exercices de consultation ; communication ; mise en réseau ; renforcement des capacités	Plan Bleu	Union pour la Méditerranée, MedECC, Université d'Aix-Marseille, CIESM (Commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée), MedCoast, MedCivVar, Institut de recherche pour le développement, ADEME, Monaco	Rapport (Fiche de renseignements) sur les moteurs et les risques liés à l'environnement et au changement climatique tant à l'échelle régionale que sous-régionale et comprenant les réponses politiques	15.000 €	3.000 €	18.000 €	30.000 €	60.000 €	Union pour la Méditerranée, Université d'Aix-Marseille, Institut de recherche pour le développement, ADEME, Monaco Réaliser un rapport d'évaluation (plus un document d'orientation - résumé destiné aux décideurs) sur les moteurs et les risques liés à l'environnement et au changement climatique tant à l'échelle régionale que sous-régionale et comprenant les meilleures pratiques et les réponses politiques.

SMT. N	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires	
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré		
		2. Promouvoir la participation des institutions scientifiques et techniques régionales aux activités de recherche et de développement et faciliter le transfert de technologie.	Expertise en interne	REMPEC	OMI, HELCOM, Accord de Bonn, CMCCC (Centre méditerranéen sur le changement climatique),	L'information diffusée sur les activités et les programmes de R & D, y compris le partage de données et les projets, en coopération avec d'autres accords régionaux; et	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectif spécifique 18 de la Stratégie régionale (2016-2021) et article 7.1.f du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002	
			Voyages	REMPEC	OMI, HELCOM, Accord de Bonn, AESM (Agence européenne pour la sécurité maritime),	Specialised events on risk assessment organised	0 €	0 €	0 €	30.000 €	0 €	Objectif spécifique 18 de la Stratégie régionale (2016-2021) et Art.7.1.f du Protocole de prévention et d'urgence de 2002	
		3. Créer une base de données de la communauté scientifique (institutions, scientifiques, chercheurs) portant sur les domaines de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.	Expertise en interne, conseil	UC	INFO/CAR et autres composantes	Base de données des parties prenantes entretenues et mise à jour	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	10.000 €		
			4. Simplifier la mise en réseau et se concentrer sur la construction d'une communauté, tout en renforçant la communication basée sur des activités de capitalisation	Conseil ; ateliers ; publications	Plan Bleu	CAR/PAP, CAR/ASP Centre thématique européen - Université de Malaga (ETC UMA), Région métropolitaine de Barcelone (MedCities), Conférence des régions périphériques de l'Europe (CRPM), Union des universités de la Méditerranée (UNIMED), Centre régional de l'environnement pour l'Europe centrale et orientale (REC),	a) Base de données de la communauté scientifique mise à jour et entretenue b) Document d'orientation sur la construction d'une communauté. c) Assister les parties prenantes méditerranéennes, concernées, assurer des synergies entre cette communauté et accroître la visibilité et l'impact des résultats de leurs projets sur des cibles stratégiques communes identifiées. d) Agir comme une interface science-politique pour favoriser l'échange d'expériences et le partage des connaissances et influencer ainsi un changement de comportement et de politique dans la région méditerranéenne.	20.000 €	5.000 €	25.000 €	100.000 €	0 €	MedProgramme de l'UE 2014-2020 (FEDER) - Projet horizontal PANACeA, MedProgramme de l'UE 2014-2020 (FEDER) - InnoBlueGrowthAider les acteurs concernés de la Méditerranée, assurer des synergies au sein de la communauté et accroître la visibilité et les impacts des résultats de leurs projets en vue d'atteindre les cibles stratégiques communes identifiées. Agir en tant qu'interface science-politique pour favoriser l'échange d'expériences et le partage de connaissances et donc influencer un changement de comportement et de politique dans la région méditerranéenne.
			5. Fournir des renseignements à jour au Nœud de lutte contre les déchets marins en collaboration avec le Partenariat mondial pour les déchets marins et la Plate-forme de coopération régionale sur les déchets marins en Méditerranée.	Expertise en interne	MED POL	CAR/CPD, REMPEC, Plate-forme de coopération sur les déchets marins	a) Meilleures pratiques en matière de déchets marins partagées ; b) Liste d'experts créée ; c) Sensibilisation aux actions de lutte contre les déchets marins améliorée dans la région et dans le monde.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
			6. Contribuer au renforcement de l'interface science-politique en Méditerranée en ce qui concerne la mise en œuvre de l'IMAP et combler les lacunes en matière de connaissances afin de promouvoir des mesures efficaces permettant de parvenir au BEE.	Expertise en interne	MED POL	UC, Plan Bleu, composantes du PAM, AEE, projets existants	a) Liste des experts créée ; b) Meilleures pratiques en matière d'interface science-politique de mise en œuvre de l'IMAP partagées concernant le groupe pollution et déchets marins.	0 €	0 €	0 €	10.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet GPA ML
1.4.5	Organiser des programmes éducatifs, y compris les plateformes d'apprentissage électroniques et des diplômes universitaires, sur la gouvernance et les thèmes	Élaborer ou étendre davantage les activités éducatives et promouvoir des programmes éducatifs, en mettant un accent sur les sujets marins et côtiers, en vue de favoriser la formation sur le développement durable.	Expertise en interne, communication	MED POL/INFORM CAR	PAG, Parties contractantes	a) Renseignements disponibles sur la formation et cours en ligne sur la pollution et les déchets marins diffusés aux points focaux (cours en ligne sur les déchets marins et sur la gestion écosystémique élaborés à l'échelle mondiale par ONU Environnement et le GMLP (Partenariat mondial pour les déchets marins)) et l'application Marine Litter Watch créée par l'AEE ; b) Capacités des parties prenantes nationales et régionales améliorées ;	5.000 €	0 €	5.000 €	0 €	0 €		
Expertise en interne			CAR/PAP	Composantes du PAM, institutions académiques	c) Accords préparés et signés avec les institutions académiques pertinentes pour inclure le MedOpen (formation en ligne) dans le programme universitaire.	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	0 €			
Expertise en interne			INFO/CAR ; CAR/PAP	Composantes du PAM, institutions académiques	d) Plate-forme de formation en ligne disponible pour soutenir les cours en ligne ; e) Accords préparés et signés avec les institutions académiques pertinentes pour inclure le MedOpen (formation en ligne) dans le programme universitaire.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	10.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.		
Total 1.4							155.800 €	39.000 €	194.800 €	240.000 €	190.000 €		
1.5: Consolider les connaissances et le système d'information du PAM et les rendre accessibles pour la prise de décisions, la sensibilisation et la compréhension													
1.5.1	Plateformes pleinement opérationnelles et développées (à savoir plateforme Info/Map et plateforme pour la mise en œuvre du PISE) connectés aux systèmes d'information des composantes PAM et autres plateformes régionales de connaissances, afin de faciliter l'accès aux connaissances pour les gestionnaires et décideurs ainsi que les parties prenantes et le public	1. Élaborer le catalogue de données ou services du PAM	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, Composantes du PAM	a) Catalogue du PAM mis au point ; b) Collecte des métadonnées des composantes du PAM et accès à leurs catalogues ou collecte de données de ces catalogues pour la mise point du catalogue du PAM ;	5.000 €	5.000 €	10.000 €	20.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.	
2. Réviser l'infrastructure InfoMAP et entretenir et mettre à jour ses modules		Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, Composantes du PAM	InfoMAP opérationnel et accessible	15.000 €	5.000 €	20.000 €	0 €	10.000 €			
3. Mettre en œuvre les flux de données sélectionnés dans le Centre de données pour soutenir la mise en œuvre de l'IMAP		Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, Composantes du PAM		5.000 €	15.000 €	20.000 €	20.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.		
4. Dans l'ensemble du système d'information InfoMAP, entretenir et mettre à niveau le système d'information du MED POL en vue de soutenir la soumission de données en ligne concernant la surveillance de la pollution (conformément à l'IMAP), les stocks de charges de polluants, les déchets marins et les évaluations géoréférencées connexes		SSFA, conseil, expertise en interne	MED POL/INFORM CAR	AEE, (Projet SEIS), Parties contractantes	a) Système d'information BBN/RRTP (Budget de base national/Registre des rejets et transferts de polluants) en ligne opérationnel, base de données complétée par de nouvelles données ; b) Base de données de surveillance du MED POL mise à jour et opérationnelle et comportant des indicateurs de l'IMAP sur la pollution et les déchets marins et des rapports de pays sur de nouvelles données d'assurance qualité ; c) Manuel de l'utilisateur et formation relative au système d'information du MED POL comportant des rapports sur l'assurance qualité ; d) Système d'information sur les indicateurs des PAN ou de l'initiative H2020 entièrement opérationnel et mis à jour à l'aide de données d'assurance qualité.	10.000 €	0 €	10.000 €	20.000 €	10.000 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE.		
5. Maintenir le système d'information du REMPEC et améliorer la qualité, la rapidité et l'efficacité du processus décisionnel en cas d'événement de pollution marine grâce à la mise au point et à l'introduction d'outils techniques et d'aide à la prise de décision.		Services informatiques	REMPEC	INFO/CAR	Système d'information et outils existants d'aide à la prise de décision du REMPEC mis à niveau, mis à jour et interconnectés, au besoin, pour permettre aux Parties contractantes et aux partenaires concernés de partager des données, conformément aux exigences du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002 ainsi que de celles de l'IMAP	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 8, 17, 19 et 21 de la Stratégie régionale (2016-2021), Fonction C du REMPEC (UNEP/DEC)/MED IG.13/8, annexe IV, annexe) ainsi qu'articles 7, 8, 9 et 10 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002		
6. Mettre à niveau la Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité pour intégrer toutes les bases de données sur la biodiversité		Services, coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/ASP	INFO/CAR, REMPEC, MEDPAN, Partenaires du plan d'action	a) Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité (MPB) mise à niveau pour intégrer d'autres bases de données sur la biodiversité (data.rac-spa.org) ; b) Base de données MAPAMED mise à jour et améliorée - Système MAPAMED intégré à la MBP ; c) Rapport 2016 sur l'état d'avancement des APM diffusé ; d) Base de données des espaces marines exotiques envahissantes de la Méditerranée (MAMIAS) mieux élaborée et intégrée à la Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité (services Internet pour la recherche dans la base de données et pour l'extraction de données, outils de cartographie en ligne, système d'alerte précoce, statistiques et indicateurs, en particulier pour soutenir l'IMAP).	35.000 €	10.000 €	45.000 €	20.000 €	0	Fondation MAVIA pour la nature pour le projet MEDKEYHABITATS II.		

SMT. N	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
		7. Partage pilote des données ou de services entre les organisations régionales pertinentes	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, composantes du PAM	a) Système pilote mis en œuvre pour le partage de services ou de données avec la CGPM ; b) Élaboration d'une analyse pour les options de partage de données avec les organisations régionales pertinentes.	15.000 €	5.000 €	20.000 €		100.000 €	
1.5.2	Mise à jour, fonctionnement, amélioration, maintien et intégration du système de rapport en ligne de la Convention de Barcelone avec d'autres exigences en matière de rapports	Mettre à jour le système de rapport en ligne du Système de communication de la Convention de Barcelone (BCRS)	Expertise en interne ; contrat de service	INFO/CAR	UC, composantes du PAM	Système de rapport en ligne du BCRS révisé et livré, compte tenu du format révisé de rapport et avec l'incorporation du modèle de rapport du Protocole GIZC.	25.000 €	5.000 €	30.000 €		10.000 €	
Total 1.5							120.000 €	45.000 €	165.000 €	80.000 €	130.000 €	
1.6: Promouvoir la sensibilisation et la conscientisation												
1.6.1	Mise à jour et mise en œuvre de la Stratégie de Communication du PNUE/PAM	1. Mettre à jour le(s) site(s) Internet, préparer des articles, des moyens de sensibilisation, préparer des supports de communication et des publications.	Conseil, expertise en interne	UC, INFO/CAR	Composantes du PAM	a) Site Internet régulièrement mis à jour (INFO/CAR avec des contributions substantielles des Composantes sous la direction de l'UC) ; b) Support de communication produit pour des projets et des activités (avec le soutien d'INFO/CAR) c) Informations régulièrement diffusées (avec le soutien d'INFO/CAR) d) Diffusion aux médias (avec le soutien d'INFO/CAR) ; e) PAM présenté lors de réunions et de conférences régionales et internationales (INFO/CAR pour le volet renseignements) m f) Publications produites (INEQ/CAR pour le volet graphique)	21.863 €	89.969 €	111.832 €		10.000 €	
			Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/ASP	Points focaux du CAR/ASP, MedPAN, IUCN, WWF, MedWet, partenaires nationaux	a) Matériel de sensibilisation, d'information et de formation sur la biodiversité produit et diffusé ; b) Campagnes de communication organisées ; c) Site Internet du CAR/ASP entretenu et mis à jour pour donner des informations sur les travaux du CAR/ASP et faciliter l'accès aux ressources et aux plates-formes mises au point par le Centre.	25.000 €	25.000 €	50.000 €	0 €	0 €	
			Expertise en interne	MED POL	UC, Plan Bleu, INFO/CAR	a) Sensibilisation du public et des décideurs aux questions clés liées à la pollution et aux déchets marins en Méditerranée ; b) Connaissance de la pollution marine et de ses impacts sur l'environnement marin et côtier élargie ; c) Enjeux et problèmes émergents identifiés et diffusés aux groupes cibles respectifs.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
					UC, INFO/CAR		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
					Composantes du PAM, partenaires du PAM, Parties contractantes		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
		2. Organiser les célébrations annuelles de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP, UC	Parties contractantes, autorités locales, ONG, médias	Deux célébrations réussies de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne	20.000 €	10.000 €	30.000 €	25.000 €	25.000 €	Contribution assurée du projet INTERREG MED CO-EVOLVE ; possibilité de financement supplémentaire grâce à l'accord bilatéral avec l'Italie
		3. Soutenir l'organisation de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne par les Parties contractantes.		CAR/PAP, UC	Parties contractantes, autorités locales, ONG, médias	À la demande des Parties contractantes, les célébrations nationales de la Journée Internationale de la Côte Méditerranéenne soutenues avec du matériel technique et promotionnel et par la participation de représentants du CAR/PAP	0 €	0 €	0 €	75.000 €	0 €	Le financement externe provient de la Fondation MAVVA
		4. Mettre en œuvre la procédure convenue pour l'octroi du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement.	Expertise en interne ; conseil ; contrats de service	UC, INFO/CAR	Plan Bleu, INFO/CAR et autres composantes du PAM, selon le cas	Lauréat de la 2 ^e édition du Prix Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement à désigner lors de la Cdp 21.	0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	
		5. Améliorer la mise en réseau interne du PAM et partager les informations	Expertise en interne ; conseil.	INFO/CAR et UC	Composantes du PAM	a) Répertoire de la maintenance et de la mise à jour de l'ensemble du réseau du PAM (centre documentaire des désignations des Points focaux nationaux) ; b) Calendrier des événements en ligne pour l'ensemble de la maintenance et de la mise à jour des initiatives du réseau du PAM ; c) Logiciel de groupe pour l'ensemble du réseau du PAM disponible : Outil de communication pour la gestion du centre documentaire et des groupes d'intérêt ; d) Plate-forme d'enquête et de questionnaires disponible ; e) Coordination du Groupe de travail sur la communication du Secrétariat du PAM (PAM UC & CAR) ; f) Service d'assistance et assistance pour toutes les composantes du réseau InfoMAP.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	0 €	100.000 €	
		6. Améliorer l'image institutionnelle		INFO/CAR	UC, composantes du PAM	a) Changement de logos et de matériel institutionnel (papier à en-tête, enveloppes, format PPT, etc.) ; b) Formats/modèles des séries de publications du PAM ; c) Création de styles graphiques partagés pour le système PAM ; d) Création et changement de style d'éléments graphiques pour les CAR ; e) Conception de sites Internet.	5.000 €	5.000 €	10.000 €		10.000 €	
		7. Clips vidéo, vidéos, services photo et documentaires		INFO/CAR	UC, composantes du PAM	f) Services vidéo et photos ;g) Documentaires scientifiques.	0 €	0 €	0 €		40.000 €	
Total 1.6							76.863 €	134.969 €	211.832 €	100.000 €	205.000 €	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							665.663 €	1.202.969 €	1.868.632 €	2.720.000 €	895.000 €	

Thème 1	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité Cord.	309.863 €	747.969 €	1.057.832 €	2.200.000 €	250.000 €
MEDPOL	45.000 €	40.000 €	85.000 €	120.000 €	45.000 €
REMPEC	10.000 €	70.000 €	80.000 €	30.000 €	15.000 €
CAR/PB	130.800 €	80.000 €	210.800 €	180.000 €	245.000 €
CAR/ASP	60.000 €	100.000 €	160.000 €	20.000 €	15.000 €
CAR/PAP	30.000 €	50.000 €	80.000 €	100.000 €	40.000 €
CAR/INFO	80.000 €	70.000 €	150.000 €	70.000 €	270.000 €
CAR/CPD	0 €	45.000 €	45.000 €	0 €	15.000 €
TOTAL	665.663 €	1.202.969 €	1.868.632 €	2.720.000 €	895.000 €

Notes de bas de page :

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 2 : POLLUTION PROVENANT DE SOURCES SITUÉES À TERRE ET EN MER												
Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme : 1. L'eutrophisation d'origine anthropique est prévenue, particulièrement les impacts négatifs y relatifs, tels que les pertes en biodiversité, la dégradation écosystémique, des proliférations algales nocives et une déficience en oxygène dans les eaux profondes; 2. Les contaminants ne causent pas d'impact significatif sur la santé de l'homme et les écosystèmes côtiers et marins; 3. Les déchets marins et côtiers n'affectent pas d'une manière négative les environnements marins et côtiers; 4. Le bruit généré par les activités humaines ne cause pas d'impact significatif sur les écosystèmes marins et côtiers.												
Objectifs stratégiques: 1. Prévenir, réduire et contrôler les polluants sélectionnés/réglementés, les déversements et les décharges d'hydrocarbures; 2. Prévenir, réduire et contrôler la génération de déchets marins et son impact sur l'environnement côtier et marin.												
Indicateurs 2018-2019: 1) Nombre de politiques et d'instruments réglementaires de contrôle et de prévention de la pollution marine mis à jour et développés; 2) Nombre de lignes directrices nouvelles et mises à jour et autres instruments de mise en œuvre rationalisant les outils de CPD pour les secteurs-clés et les domaines de consommation et de production; 3) Nombre de pays soumettant des rapports sur les charges polluantes et les données de surveillance de la pollution pour les polluants convenus; 4) Nombre de projets identifiés et/ou préparés pour éliminer les points chauds de pollution et répondre à la pollution marine; 5) Nombre d'entreprises, d'entrepreneurs, d'agents financiers et d'organisations de la société civile capacités pour promouvoir des solutions de CPD alternatives aux POP et aux produits chimiques et réduction des déchets marins.						Cibles 2018-2019: 1. 6 outils de politique et instruments 2. 2 nouvelles lignes directrices techniques mises à jour/développées, y compris la rationalisation de CPD; 3. 21 Parties contractantes ; 4. 10 projets pilotes sur la pollution marine ; 5. Au moins 100 stagiaires.						
SMT. N°	Produits Clés	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
2.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et des 4 Protocoles relatifs à la pollution et des programmes de mesures dans les Plans d'Action et les Stratégies en place à l'échelle régionale												
2.1.1	Facilitation et mise en œuvre des mesures ciblées des mesures/plans régionaux	1. Préparer des rapports sur la mise en œuvre des plans régionaux existants ou de mesures régionales existantes : (c'est-à-dire Mercure et Stations de traitement des eaux usées), y compris l'analyse socioéconomique.	Expertise en interne, conseil, réunions d'experts	MED POL, CAR/CPD	Plan Bleu, SWIM&H2020	a) État et aspects socioéconomiques connexes de la mise en œuvre des mesures régionales clés (c.-à-d. Plans régionaux sur le Mercure et les Stations de traitement des eaux usées) évalués pour examen par la réunion des Points focaux du MED POL prévue pour 2019 ; b) Réunions régionales organisées pour partager les meilleures pratiques sur la mise en œuvre des Plans régionaux et d'autres mesures communes.	15.000 €	5.000 €	20.000 €	0 €	20.000 €	
2. Promouvoir l'utilisation d'instruments et de mesures d'incitation appropriés pour réduire ou interdire l'utilisation unique du plastique, réduire l'utilisation de bouteilles en plastique, etc.		Expertise en interne, SSFA, réunions régionales, conseil	MED POL, CAR/CPD		Meilleures pratiques identifiées, réunies et partagées avec les Parties contractantes, capacités techniques des Parties contractantes améliorées pour faciliter la mise en œuvre des principales mesures juridiquement contraignantes dans le cadre du Plan régional sur les déchets marins et d'autres mesures.	10.000 €	0 €	10.000 €	30.000 €	60.000 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer et le financement non assuré est prévu en collaboration avec le PAG Financement non assuré attendu par PAG / PNUe et IMELS.	
3. Promouvoir l'application des mesures « Pêche aux déchets » et « Adopter une plage »			MED POL	Plan Bleu, SWIM&H2020, Parties contractantes		10.000 €	0 €	10.000 €	30.000 €	0 €	Le financement externe assuré provient du Projet de lutte contre les déchets marins financé par l'UE.	
4. Promouvoir le partage des meilleures pratiques liées à la gestion des boues et des eaux pluviales par les Stations de traitement des eaux usées.		MED POL		27.773 €	0 €	27.773 €	0 €	10.000 €	Financement non assuré : Soutien en nature pour une réunion régionale du pays hôte, selon le cas			
5. Renforcer les capacités de chaque État côtier à répondre efficacement aux événements de pollution marine par la création d'accords et de plans d'urgence sous-régionaux opérationnels et améliorer les niveaux des équipements de première intervention prépositionnés en cas de déversements sous le contrôle direct des États côtiers méditerranéens.		Conseil	REMPEC	UC, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, pour évaluer, préparer, adopter, mettre à jour et mettre en œuvre et tester des plans nationaux d'urgence et des accords ou plans d'urgence sous-régionaux traitant de la préparation et de la réaction face aux déversements d'hydrocarbures et de SNPD par des navires, des ports, des installations de manutention d'hydrocarbures et des installations offshore ;	15.000 €	5.000 €	20.000 €	0 €	50.000 €	Objectifs spécifiques 17 et 22 de la Stratégie régionale (2016-2021)	
		Expertise en interne	REMPEC	Cedre, FEDERCHIMICA (Federazione Nazionale dell'Industria Chimica), ISPRA (Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale), MONGOOS, SAF, OMI	b) Unité d'assistance méditerranéenne (MAU) entretenue et, au besoin, élargie ; c) Fonds spécial renouvelable du MAU réapprovisionné.	1.000 €	1.000 €	2.000 €	0 €	0 €		
6. Améliorer le suivi des événements de pollution, contrôler et surveiller les rejets illicites et améliorer le niveau d'application de la loi et de poursuite des contrevenants.		Réunion, voyage, interprétation, traduction, expertise en interne	REMPEC	UC, OMI, Cedre, INTERPOL, CBSS (ENPRO), OSPAR (NSN), Accord de Bonn	a) Réunion du MENELAS organisée et recommandations mises en œuvre grâce au soutien technique apporté aux Parties contractantes qui en font la demande ; b) Participation des Parties contractantes aux opérations de surveillance facilitées	30.000 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 7 et 8 de la Stratégie régionale (2016-2021)	
	Voyages	5.000 €			5.000 €	10.000 €	0 €	0 €				
7. Renforcer le Protocole d'accord sur le contrôle par l'État du port (PSC) dans la région méditerranéenne (MoU de la Méditerranée).	Expertise en interne	REMPEC	MedMoU EMSA	Collaboration avec le Protocole d'accord méditerranéen assurée et activités conjointes de formation mises en œuvre en collaboration avec des organisations compétentes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 4 de la Stratégie régionale (2016-2021)		
Total 2.1							113.773 €	16.000 €	129.773 €	60.000 €	140.000 €	
2.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices												
2.2.1	Développer ou mettre à jour des critères et normes communs prévus dans les Protocoles et les Plans à l'échelle régionale pour les secteurs ou les substances prioritaires - clés	1. Préparer une proposition pour mettre à jour les annexes aux Protocoles « tellurique » et « déchets dangereux » en vue d'améliorer les synergies avec les évolutions régionales et mondiales pertinentes.	Expertise en interne, SSFA, réunions	MED POL, UC	CAR/CPD, Convention BSR, DCSMM de l'UE et autres directives pertinentes, le cas échéant	Annexes actualisées pour mieux prendre en compte le BEE et les récentes évolutions connexes tant à l'échelle régionale que mondiale (Convention de Bâle, liste des polluants prioritaires et émergents, Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) de l'Union Européenne, Directive cadre de l'eau de l'UE, selon le cas) élaborées et soumises aux Réunions des Points focaux du MED POL prévues pour 2019 pour examen.	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	0 €	
2. Préparer des Lignes directrices régionales sur les mesures « Pêche aux déchets » et « Adopter une plage ».		Conseil, réunions régionales, expertise en interne		Programmes des mers régionales, PAG, Partenariat mondial pour les déchets marins, OSPAR, HELCOM, Commissions de la mer Noire	Projet de Lignes directrices préparé et examiné par des réunions d'experts; il sera soumis à la réunion des Points focaux du MED POL prévue pour 2019 pour examen	0 €	0 €	0 €	25.000 €	0 €	Soutien externe du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE	
3. Finaliser les lignes directrices des RRTP et les facteurs communs d'émission pour évaluer la charge de polluants, y compris des contaminants émergents, sur la Méditerranée et soutenir les Parties contractantes dans leur mise en œuvre.		Expertise en interne, SSFA, réunions régionales, conseil	MED POL	AEE, Projet SEIS, INFO/CAR	Lignes directrices sur le RRTP et les facteurs communs d'émission élaborées en consultation avec les Parties contractantes et mises en œuvre, selon le cas et à la demande, pour soutenir les rapports sur le BBN	25.000 €	0 €	25.000 €	20.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE.	
4. Finaliser, valider et appliquer un outil commun d'évaluation des risques pour identifier l'accumulation ou les points chauds de déchets marins (y compris les filets fantômes).		Expertise en interne, SSFA, réunions régionales, conseil		Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, Programme pour les mers régionales, PAG	Outil élaboré et utilisé pour identifier et évaluer les points chauds de déchets marins	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	Soutien externe du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE	
5. Élaborer des Lignes directrices et mettre au point du matériel de formation pour prévenir la production de matières plastiques et des déchets se transformant en déchets marins (attention particulière accordée aux sacs en plastique).		Expertise en interne, conseil, réunions nationales,	CAR/CPD	MED POL, Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, Partenariat mondial pour les déchets marins PAG, mers régionales	Lignes directrices et matériel de formation aux niveaux régional et sous-régional	0 €	0 €	0 €	40.000 €	20.000 €	Soutien externe du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE et de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
		6. Examiner les recommandations, les principes et les lignes directrices en place et en élaborer de nouveaux en vue de faciliter la coopération internationale et l'assistance mutuelle dans le cadre du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002	Conseil	REMPEC	MED POL CAR/CPD, OMI	a) Projet de document d'orientation élaboré pour déterminer l'application des redevances à des coûts raisonnables pour l'utilisation des installations d'accueil dans les ports ou, selon le cas, pour appliquer un système sans droits spécifiques ; b) Projet de Lignes directrices opérationnelles élaboré sur la fourniture d'installations d'accueil dans les ports et la livraison de déchets produits par des navires.	0 €	0 €	0 €	12.000 €	0 €	Objectifs spécifiques 5, 6, 9 et 21 de la Stratégie régionale (2016-2021) et Fonction C du REMPEC (UNEP/DEC/MED IG.13/8, annexe IV, annexe) ainsi qu'article 14 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002 Mise en œuvre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée
2.2.2	Identification et négociation des programmes régionaux de mesures pour les polluants/catégories (secteurs) montrant des tendances à la hausse, y compris la révision des plans régionaux et domaines de consommation et de production	Mettre au point les principaux éléments de six plans régionaux de réduction de la pollution (stations municipales de traitement des eaux usées, gestion des boues d'épuration, gestion des éléments nutritifs de l'agriculture, gestion des éléments nutritifs de l'aquaculture, gestion des eaux pluviales urbaines, déchets marins (mise à niveau)).	Conseil, réunion régionale	MED POL	CAR/CPD, Plan Bleu, REMPEC, Plate-forme régionale de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, autres partenaires	a) Principaux éléments et principales mesures dans le cadre des six plans régionaux de réduction de la pollution convenus par la réunion de 2017 des Points focaux du MED POL identifiés et évalués pour parvenir au BEE ou le maintenir ; b) Proposition concrète aux réunions des Points focaux du MED POL et du Groupe de coordination de l'EcAp prévues pour 2019 sur les principaux éléments des six plans régionaux de réduction de la pollution ; c) Évaluation socioéconomique de certaines mesures régionales nouvelles ou actualisées.	50.000 €	10.000 €	60.000 €	25.000 €	0 €	Financement externe provenant de la Subvention de préparation de projets pour le MedProgramme
Total 2.2							85.000 €	10.000 €	95.000 €	148.000 €	20.000 €	
Résultat stratégique 2.3 : Renforcement et mise en œuvre de la législation et des politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine à l'échelle nationale, y compris par l'application et l'intégration dans des processus sectoriels												
2.3.1	PAN adoptés (Art. 15, Protocole « tellurique ») mis en œuvre et produits ciblés livrés en temps voulu.	1. Soutenir l'intégration des mesures du PAN aux systèmes nationaux de réglementation et leur mise en œuvre dans 5 pays (accorder une attention particulière à ELV & EQS/GES), y compris l'Autorisation et l'Inspection en fonction des lignes directrices techniques du PAM les plus récentes, avec une référence spéciale aux installations offshore, aux PCB (polychlorobiphényles), aux huiles de lubrification et aux batteries au plomb. 2. Évaluer et promouvoir l'utilisation d'instruments et de mesures incitatives appropriés pour réduire l'utilisation unique du plastique et mettre au point des mesures visant à interdire l'utilisation unique de sacs en plastique et mettre en œuvre l'EPR dans 5 pays. 3. Entreprendre une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des PAN se fondant sur des indicateurs et s'appuyant sur le système actuel de rapports et en étroite collaboration avec les Parties contractantes.	SSFA, conseil, réunions nationales ou régionales	MED POL	REMPEC, Parties contractantes, programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020, MEA sur la pollution, IMPEL (Réseau d'application effective de la législation environnementale)	Normes ou lignes directrices nationales élaborées ou actualisées pour promouvoir l'utilisation des MTD (Meilleures techniques disponibles) et des MPE (Meilleures pratiques environnementales), ainsi que l'établissement de normes communes et du BEE pour divers contaminants ou polluants de priorité nationale et/ou régionale afin d'améliorer les outils de prévention et de contrôle de la pollution marine dans les secteurs clés et les contaminants	80.000 €	20.000 €	100.000 €	0 €	20.000 €	La coordination sera recherchée auprès du programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020 pour maximiser les synergies
			Expertise en interne, conseil, réunions nationales, atelier régional ou sous-régional	CAR/CPD, MED POL	REMPEC, Parties contractantes, Programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020,	Soutien à 5 pays éligibles au Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE, afin de mettre à niveau et de mieux élaborer les règlements visant à promouvoir l'interdiction des sacs en plastique à usage unique, ainsi que la réduction de la production et de l'utilisation du plastique dans les emballages et sur d'autres utilisations principales (pour les secteurs et les services qui affectent le milieu marin ou produisent des déchets marins).	0 €	0 €	0 €	55.000 €	0 €	Activités relatives à la mise en œuvre de l'article 9 du Plan régional sur les déchets marins : Interdiction des sacs en plastique à usage unique et promotion de l'EPR. Un financement sera nécessaire pour soutenir la mise en œuvre de la réglementation élaborée avec les pays
			Expertise en interne, conseil, réunions d'experts	MED POL	Sous-groupe « Examen et surveillance » de l'initiative H2020, AEE, Parties contractantes, Subvention de préparation de projets pour le MedProgram	Une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des PAN basée sur les indicateurs est lancée ; données insérées dans les indicateurs du PAN	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	20.000 €	Financement externe en nature provenant du Projet SEIS II financé par l'UE ou l'AEE alloué à la préparation du rapport conjoint AEE/PAM sur les progrès réalisés par l'initiative H2020 ; Les synergies
2.3.2	Développer des PAN pour mettre en œuvre la Stratégie Régionale pour la Prévention de et la Réponse à la Pollution Marine des Navires	Promouvoir la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin et renforcer l'efficacité des administrations maritimes.	Conseil	REMPEC	UC, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue de préparer ou de mettre à jour leurs PAN	10.000 €	0 €	10.000 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 1 et 3 de la Stratégie régionale (2016-2021)
2.3.3	Simplifier et mettre en œuvre le Plan d'Action Régional CPD (activités relatives à la pollution) à travers les PAN et les processus nationaux y relatifs, tels que les Plans d'Action Nationaux de la CPD et des SMDD	1. Soutenir la mise en place de mesures réglementaires et économiques liées à la mise en œuvre de la CPD ou de l'économie circulaire ; 2. Effectuer l'analyse des MTD, des MPE et des mesures relatives à l'économie circulaire pour 2 secteurs industriels.	Expertise interne, experts, ateliers, réunion de travail, études techniques, lignes directrices, support de communication	CAR/CPD	Programme de renforcement des capacités de l'initiative H2020, MED POL, Parties contractantes	Soutien à 4 pays éligibles au financement dans le cadre de l'initiative H2020 pour l'élaboration de mesures spécifiques relatives à la CPD ou à l'économie circulaire. Réalisation de 2 études sur les MTD, les MPE et les mesures relatives à l'économie circulaire pour 2 secteurs industriels	0 €	0 €	0 €	120.000 €	0 €	Projet de Mécanismes de soutien SWIM-H2020
Total 2.3							100.000 €	20.000 €	120.000 €	175.000 €	40.000 €	
2.4: Evaluation et surveillance de la Pollution Marine												
2.4.1	Programmes nationaux de surveillance de la pollution et des déchets actualisés pour inclure les indicateurs pertinents de l'IMAP sur la pollution et les déchets mis en œuvre et soutenus	1. Poursuivre le soutien aux programmes nationaux actualisés de surveillance des déchets marins, des contaminants et de l'eutrophisation conformément à l'IMAP, au Protocole « tellurique » et au Plan régional sur les déchets marins. 2. Consolider un modèle commun de rapport sur les métadonnées et les données pour tous les indicateurs connexes et les paramètres associés, ainsi qu'un schéma et une liste de contrôle d'assurance qualité 3. Organiser une formation spécifique des experts nationaux en matière de surveillance sur les meilleures pratiques et les rapports sur les données ainsi que sur des programmes conjoints de surveillance 4. Entreprendre des programmes coordonnés d'assurance qualité et de formation (eutrophisation, contaminants tant à l'échelle régionale que nationale) 5. Concevoir un programme d'assurance qualité pour les déchets marins et les biomarqueurs en fonction des meilleures pratiques et des systèmes existants.	SSFA, Conseil, expertise en interne, consultation en ligne et trois réunions du CORMON	MED POL	AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), Quasimeme, Université d'Alexandrie, Laboratoires nationaux désignés par le MED POL, TGML (Groupe technique sur les déchets marins) de la DCSMM de	a) Nombre de pays (4 à 5) bénéficiant d'un soutien technique et financier pour mettre en œuvre leurs programmes nationaux actualisés de surveillance et pour soumettre des données de qualité garantie (selon les modèles de rapport convenus) ; b) Modèle de rapport sur les métadonnées et les données finalisé pour chaque indicateur, en tenant compte de multiples paramètres et intégré au système INFOMAP pour examen par le CORMON sur la pollution et les déchets marins ; c) Programmes d'assurance qualité entrepris pour la mise en œuvre de programmes nationaux de surveillance des contaminants dans le biote et les sédiments ; méthodes d'effets biologiques ; et l'eutrophisation (éléments nutritifs et chlorophylle) dans l'eau de mer à examiner lors de réunions régionales ou sous-régionales ; d) Experts nationaux formés (minimum 15 experts) sur les programmes d'assurance qualité pour les contaminants dans le biote et les sédiments et sur l'eutrophisation (éléments nutritifs et chlorophylle) dans l'eau de mer ; e) Programme d'assurance qualité pour les déchets marins et les biomarqueurs soumis au CORMON sur la pollution et les déchets marins pour examen.	70.000 €	70.000 €	140.000 €	60.000 €	0 €	Financement externe en nature provenant du Projet EcAp Med II financé par l'UE
							30.000 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €	
							120.000 €	80.000 €	200.000 €	0 €	50.000 €	
							30.000 €	0 €	30.000 €	0 €	0 €	
							0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
	par l'assurance qualité et le contrôle liés aux données	6. Élaborer davantage les fiches d'orientation de l'IMAP et les fiches d'information connexes pour les principaux indicateurs et les principales catégories de pollution :				f) Liste des protocoles de surveillance existants en matière de pollution et de déchets marins et des lacunes méthodologiques finalisées avec un accent particulier sur la surveillance des zones extracôtières, mise à jour des fiches d'orientation de l'IMAP sur la pollution et les déchets marins ; g) Protocoles de surveillance élaborés pour les déchets marins (par exemple, les déchets fluviaux, les apports du traitement des eaux usées) ; h) Au moins quatre protocoles élaborés et publiés sur les contaminants et l'eutrophisation (par exemple, l'échantillonnage des sédiments extracôtiers et côtiers, les contaminants émergents dans le biote et les contaminants émergents dans les sédiments, les méthodes d'analyse de l'eutrophisation) ; i) Rapport d'analyse sur les méthodes fondées sur les effets biologiques ; Ces livrables seront examinés annuellement ou chaque 2 ans par les réunions du CORMON des groupes pollution et déchets marins en accordant une attention prioritaire aux points f) et g) ci-dessus.	70.000 €	20.000 €	90.000 €	0 €	0 €	Toutes ces activités sont strictement liées à la mise en œuvre de l'IMAP et aux travaux des CORMON et y contribuent.
2.4.2	Rapporter et mettre à jour, d'une manière régulière, les inventaires de charges polluantes (NBB, PRTR à partir de sources telluriques et à partir de navires et de sources offshore), signalés et évalués régulièrement.	Assurer une rédaction de rapports efficace sur les BBN/RRTP et soutenir jusqu'à 10 Parties contractantes, notamment en matière de contrôle assurance qualité des données	SSFA, conseil, réunions régionales, réunions nationales	MED POL	AEE (Projet SEIS), INFO/CAR	a) Données de qualité garantie mises à jour et fournies par toutes les Parties contractantes par le biais du système BBN/RRTP ; b) BBN actualisé préparé et soumis au MED POL	100.000 €	15.000 €	115.000 €	35.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE/l'AEE.
2.4.3	Mettre au point et mettre à jour les outils d'évaluation de la pollution marine (évaluation thématique approfondie, cartes et fiches d'information et indicateurs) pour les polluants et les secteurs clés dans le cadre de l'EcAp	1. Mettre à jour les cartes d'évaluation de la pollution à l'aide de nouvelles données jusqu'en 2019 tant à l'échelle nationale, sous-régionale que régionale, y compris la liste actualisée de points chauds.	Conseil, SSFA, expertise en interne		Plan Bleu, Parties contractantes	Mise à jour des cartes, carte des points chauds, carte des inventaires, partie du rapport SoED et Rapport conjoint AEE/PAM H2020	5.000 €	5.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
		2. Mieux préparer la liste des indicateurs H2020/PAN et des fiches d'information connexes, y compris les dictionnaires d'ensemble de données.	SSFA, conseillers nationaux et régionaux, réunion régionale		Plan Bleu, INFO/CAR, Parties contractantes, AEE	Fiches d'information sur les indicateurs de base des PAN élaborées et remplies à l'aide de données et utilisées pour évaluer la mise en œuvre du PAN, pour la mise en œuvre de l'initiative H2020 et du Protocole « tellurique » de la Convention de Barcelone ; dictionnaires des ensembles de données créés et mis à jour pour certains indicateurs.	10.000 €	0 €	10.000 €	40.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE/l'AEE.
			Expertise en interne, conseil, réunions d'experts		Plan Bleu, AEE (Projet SEIS), CAR/ASP, INFO/CAR, ACCOBAMS	a) Critères d'évaluation et seuil sur l'état du BEE dans la Méditerranée pour les contaminants et l'eutrophisation en tenant compte des évaluations réalisées au cours des derniers exercices biennaux sur les tendances de la pollution, les EAC (Évaluations de concentrations environnementales) et les BAC (Évaluations de concentrations ambiantes), ainsi que les valeurs de base et les cibles des déchets marins ; b) Évaluation des effets des déchets marins sur les organismes marins axée principalement sur l'ingestion de déchets marins par des tortues marines (conjointement avec le CAR/ASP) ; c) Identification et analyse initiale des points chauds de déchets marins en Méditerranée.	25.000 €	10.000 €	35.000 €	20.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet SEIS II financé par l'UE/l'AEE.
				REMPEC	Plan Bleu	Chapitres thématiques du rapport SoED sur la pollution par des navires et sur les secteurs offshore.	5.000 €	5.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
				CAR/CPD et MED POL	CAR/CPD, MED POL	Évaluation de la production propre de l'industrie du plastique pour éviter les déchets plastiques et les microplastiques et leur toxicité à analyser par les Points focaux du MED POL et par d'autres composantes pertinentes.	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
Total 2.4							465.000 €	215.000 €	680.000 €	155.000 €	70.000 €	
2.5: Promouvoir les capacités à l'échelle régionale, sous régionale et nationale, y compris l'assistance technique et le renforcement de capacités												
2.5.1	Programmes et ateliers de formation dans des domaines, tels que la surveillance de la pollution, les inventaires de polluants, la mise en œuvre de politiques, les lignes directrices techniques communes, les organes d'autorisation et d'inspection et la conformité avec la législation	1. Entreprendre une formation pour soutenir les pays dans la mise en œuvre de l'IMAP avec un accent particulier sur l'échelle d'évaluation, la surveillance offshore, l'intégration des indicateurs en vue de parvenir au BEE et la surveillance conjointe.	Réunions régionales ou sous-régionales, conseils, SSFA	MED POL	UC, REMPEC, CAR/ASP, Plan Bleu/CAR/PAP, Parties contractantes	Renforcement des capacités offert aux experts nationaux et locaux, selon le cas	0 €	0 €	0 €	10.000 €	50.000 €	Le financement externe provient du Projet EcAp Med financé par l'UE. Source du financement externe non assuré non encore identifié.
		2. Promouvoir le partage des meilleures pratiques relatives aux mesures « Adopter une plage » et « Pêche aux déchets », à la gestion des déchets avec un accent particulier sur la prévention contre le plastique et les déchets ainsi que sur l'inspection de l'environnement et l'application de la loi en s'intéressant surtout aux Protocoles immersions et offshore ainsi qu'à l'une des Lignes directrices récemment actualisées sur le Protocole immersions.	Réunions régionales ou sous-régionales, conseils, SSFA	MED POL	Conventions BSR, Mers régionales, PAG/Partenariat mondial pour les déchets marins, Parties contractantes, Partenaires aux plates-formes de collaboration pour la lutte contre les déchets marins, REMPEC, CAR/CPD, CGPM, OMI, Protocole de Londres sur l'immersion,	a) Experts nationaux formés aux meilleures pratiques et sensibilisation des acteurs locaux et des industries locales ; b) Capacités accrues sur le respect des exigences des réglementations nationales ; c) réunion d'un réseau informel de respect des obligations et d'application tenue avec une contribution concrète des Parties contractantes pour l'assistance mutuelle	0 €	0 €	0 €	25.000 €	0 €	Le financement externe provient du Projet sur les déchets marins en Méditerranée financé par l'UE. Ces activités seront mises en œuvre en étroite relation avec le Produit 2.1
		3. Partage des leçons apprises et des bonnes pratiques pour permettre la reproduction de projets pilotes antérieurs contribuant à la mise en œuvre du PA CPD.	Ateliers nationaux, conseil, expertise en interne	CAR/CPD	Parties contractantes	5 événements nationaux de diffusion et publication de supports de communication sur les résultats des projets pilotes	0 €	0 €	0 €	100.000 €	0 €	Projet Switch MED financé par l'UE
			Formation, atelier			a) Formation ou ateliers nationaux et régionaux organisés sur la réaction face aux incidents de déversements d'hydrocarbures et/ou de SNPD ;	35.000 €	0 €	35.000 €	0 €	40.000 €	
			Formation			b) Formation organisée pour les agents d'inspection de l'État du pavillon par rapport aux instruments internationaux pertinents, en particulier la Convention MARPOL (Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires) ;	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
	nationale	4. Améliorer, autant que possible, le niveau de connaissances dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la réaction face à la pollution marine par les hydrocarbures et d'autres substances nocives.	Atelier		OMI	c) Ateliers nationaux sur la ratification et sur la mise en œuvre effective de la Convention BWM (Gestion des eaux de ballast), ainsi que sur la Convention sur le contrôle des systèmes antisalissure et sur les Lignes directrices sur l'encrassement biologique ;	0 €	0 €	0 €	40.000 €	0 €	Objectif spécifique 3, 5, 6, 9 et 20 de la Stratégie régionale (2016-2021) et article 14 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002. Mise en œuvre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée
			Atelier	REMPEC		d) Ateliers nationaux sur la ratification et la mise en œuvre effective de l'annexe VI de la Convention MARPOL ;	10.000 €	0 €	10.000 €	20.000 €	0 €	
			Réunion		UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	e) Réunions nationales organisées pour sensibiliser à la nécessité de mieux gérer les déchets d'origine marine dans les ports et de fournir aux navires utilisant leurs ports des renseignements actualisés pertinents pour l'obligation découlant de l'annexe V de la Convention MARPOL et de leur législation applicable dans le domaine ;	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	
			Atelier		UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	f) Atelier régional ou sous-régional organisé pour partager les meilleures pratiques sur les systèmes sans droits spécifiques.	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	
2.5.2	Mise en œuvre de projets pilotes sur les déchets marins, les POP, le mercure et les décharges illicites, y compris un soutien aux solutions CPD pour des alternatives aux POP et produits chimiques toxiques et réduction des sources en amont de déchets marins pour les entreprises, les entrepreneurs, les institutions financières et la société civile	1. Conclure les projets pilotes « Pêche aux déchets » et « Adopter une plage » dans au moins 7 pays, projets pilotes sur l'enlèvement ou la réduction de déchets marins et sur la prévention de la pollution par les déchets marins (CPD) avec le soutien du Projet de lutte contre les déchets marins financé par l'UE et de l'accord de coopération avec l'Italie. 2. Concevoir en détail des projets pilotes sur les PCB, le mercure et la décontamination sur site sur la base des points chauds des PAN.	SSFA, conseil, expertise en interne	MED POL, REMPEC, CAR/CPD		a) Objectifs de réduction des déchets marins de la CdP 19 atteints dans les zones pilotes ; b) Rapport d'évaluation fondé sur les résultats des projets pilotes dans le cadre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée.	0 €	0 €	0 €	125.000 €	75.000 €	Le financement externe provient du Projet sur les déchets marins en Méditerranée et de l'accord de coopération bilatérale avec l'Italie Financement non assuré attendu de l'accord de coopération bilatérale avec l'Italie (IMELS)
			Conseil, réunions régionales, mission dans des pays	Expertise en interne, MED POL, REMPEC, CAR/CPD		Réduction et élimination des POP et zones contaminées identifiées en vue de leur assainissement dans le cadre du nouveau MedProgramme	0 €	0 €	0 €	180.000 €	0 €	Le financement externe provient de la Subvention de préparation de projets dans le cadre du MedProgramme
		3. Améliorer la fourniture d'installations d'accueil dans les ports, la livraison de déchets produits par des navires et la réduction de la pollution créée par les activités des embarcations de plaisance.	Conseil	REMPEC	UC, MED POL, CAR/CPD, OMI	a) Jusqu'à dix projets pilotes mis en œuvre en ce qui concerne la fourniture d'installations d'accueil dans les ports et la livraison de déchets produits par des navires dans un port de plaisance par pays cible, choisi en collaboration avec les autorités nationales ;	0 €	0 €	0 €	200.000 €	0 €	Objectif spécifique 5, 6 et 9 de la Stratégie régionale (2016-2021) et article 14 du Protocole « Prévention et situations critiques » de 2002. Mise en œuvre du Projet sur les déchets marins en Méditerranée et des fonds dans le cadre de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
			Conseil	REMPEC		b) Jusqu'à dix projets pilotes mis en place pour déterminer l'application des redevances à des coûts raisonnables pour l'utilisation des installations d'accueil dans les ports ou, s'il y a lieu, application du système sans droits spécifiques dans un grand port par pays cible, sélectionné en collaboration avec les autorités nationales.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
		4. Mettre en œuvre un projet pilote sur la prévention des déchets marins (avec un accent particulier sur le plastique et les microplastiques utilisés dans l'industrie cosmétique).	Expertise en interne, conseil, séminaire national, études de cas	CAR/CPD		Les 25 meilleures solutions de CPD pour la prévention des déchets marins seront identifiées à travers le monde. Sur les 25, au moins une solution sera sélectionnée et mise en œuvre dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du nord (MENA)	0 €	0 €	0 €	40.000 €	25.000 €	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins, plan d'action sur la CPD. Activité financée par SwitchMed jusqu'en 2018. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins en plastique, les microplastiques utilisés dans l'industrie cosmétique et les produits chimiques toxiques à partir de 2019. Des actions supplémentaires pour mettre en œuvre l'activité 2.5.2.1 pourraient être mises au point dans le cadre de l'accord entre le PAM et l'Italie (qui sera indiqué dans la colonne appropriée du PdT du PAM) [Programme SwitchMed].
		5. Mettre en œuvre un projet pilote sur des solutions sûres autres que les produits chimiques toxiques.	Expertise en interne, conseil, séminaire national, études de cas	CAR/CPD		Les 25 meilleures solutions de CPD pour la prévention de l'utilisation de produits chimiques seront identifiées à travers le monde. Sur les 25, une solution sera sélectionnée et mise en œuvre dans une Partie contractante	0 €	0 €	0 €	40.000 €	25.000 €	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les POP. Activité financée par SwitchMed jusqu'en 2018. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins et les produits chimiques toxiques à partir de 2019 [Programme SwitchMed].
		6. Partage des leçons apprises et des bonnes pratiques pour permettre la reproduction de projets pilotes antérieurs contribuant à la mise en œuvre du PA CPD.	Expertise en interne, conseil, réunions nationales, atelier régional ou sous-régional, lignes directrices, matériel de formation	CAR/CPD	MEDPOL, Partie contractante	Organisation de 5 événements nationaux de diffusion et publication de supports de communication sur les résultats des projets pilotes	0 €	0 €	0 €	30.000 €	10.000 €	Contribution des Projets sur les déchets marins en Méditerranée et SwitchMed
2.5.3	Projets de mise en œuvre du protocole GIZC des évaluations et des mesures de contrôle et de prévention de la pollution marine, CAMP et autres Evaluations d'Impact Environnemental Stratégique y relatives	Contribuer aux nouveaux PAC (Programme d'aménagement côtier) pour envisager des mesures de prévention et de réduction des déchets et de la pollution (y compris des activités extracôtères) (voir Produit 5.4.2)	Conseil, mission dans des pays, ateliers nationaux, expertise en interne	MED POL	CAR/PAP, Plan Bleu, REMPEC, Parties contractantes	Mesures et cibles du PAN intégrées à un projet de PAC	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
Total 2.5							65.000 €	60.000 €	125.000 €	870.000 €	245.000 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaires
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
2.6: Consolider la coopération à l'échelle régionale, sous régionale et nationale pour prévenir et contrôler la pollution marine												
2.6.2	Réseaux et initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et de la société civile apportant des solutions de CPD offrant des alternatives aux POP et aux produits chimiques toxiques et réduisant en amont les sources de déchets marins soutenus et coordonnés.	Organiser un programme de formation et de soutien pour aider les PME et les Organisations de la société civile à mettre en œuvre des solutions innovantes pour prévenir la production de déchets se transformant en déchets marins et pour le passage à des alternatives sûres aux POP et aux produits chimiques toxiques	Formation, renforcement des capacités	CAR/CPD	MED POL	soutien technique, activités nationales de formation et de renforcement des capacités assurés	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	40.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan régional sur les déchets marins et du Plan régional sur les POP. Diverses actions en cours et planifiées pour 2018 portent sur cette activité avec diverses sources de financement (SwitchMed, Déchets marins en Méditerranée, H2020, etc.). Cependant, aucun programme de soutien spécifique n'a été conçu pour assurer la mise en œuvre des actions sur le long terme. Un financement initial sera nécessaire pour consolider un programme sur les solutions de CPD pour les déchets marins et les produits chimiques toxiques pour 2018-2019.
Total 2.6							0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	40.000 €	
2.7: Identifier et traiter les nouvelles questions émergentes, le cas échéant												
2.7.1.	Développer et soumettre des examens/documents de politique aux Parties Contractantes concernant les polluants émergents, l'acidification des océans et les liens avec les processus globaux pertinents, ainsi que le changement climatique	1. Examiner la possibilité de désigner la Méditerranée ou des zones de celles-ci comme zone de contrôle des émissions de SOx dans le cadre de l'annexe VI de la Convention MARPOL et mettre en œuvre de façon effective les mesures d'efficacité énergétique existantes.	Expertise en interne, conseil	REMPEC	UC, OMI	Feuille de route mise en place pour la préparation d'une soumission à l'OMI pour désigner en tant que zone de contrôle des émissions de SOx (oxyde de soufre) certaines zones de la mer Méditerranée nécessitant une protection environnementale particulière et d'autres étapes possibles explorées.	8.000 €	0 €	8.000 €	0 €	0 €	Objectif spécifique 15 de la Stratégie régionale (2016-2021) et suivi sur la base des résultats de l'étude technique et de faisabilité 2017 relativement à la désignation des SECA (zones d'émission contrôlée de soufre) et aux recommandations du Comité technique des experts des SECA.
		2. Réduire le bruit marin causé par les navires.	Expertise en interne	REMPEC	MED POL, CAR/ASP, WWF, ACCOBAMS	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, pour sensibiliser à la réduction des bruits sous-marins de la navigation commerciale et pour faire face aux effets néfastes sur la vie marine.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 13 de la Stratégie régionale (2016-2021)
Total 2.7							8.000 €	0 €	8.000 €	0 €	0 €	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							836.773 €	331.000 €	1.167.773 €	1.408.000 €	555.000 €	

Thème 2	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord					
MEDPOL	717.773 €	295.000 €	1.012.773 €	645.000 €	345.000 €
REMPEC	119.000 €	16.000 €	135.000 €	338.000 €	90.000 €
CAR/PB					
CAR/ASP					
CAR/PAP					
CAR/INFO					
CAR/CPD	0 €	20.000 €	20.000 €	425.000 €	120.000 €
TOTAL	836.773 €	331.000 €	1.167.773 €	1.408.000 €	555.000 €

Note de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 3 : BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES												
Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme :												
1. La diversité biologique est maintenue ou renforcée. La qualité et l'occurrence des habitats côtiers et marins et la distribution et l'abondance des espèces marines et côtières sont conformes aux conditions physiographiques, hydrographiques, géographiques et climatiques en place; 2. Des espèces non indigènes introduites par les activités humaines sont à des niveaux qui n'affectent pas négativement l'écosystème; 3. Les populations de poissons et de mollusques sélectionnés exploités commercialement sont dans les limites biologiques de séUcrité, montrant un âge de population et une distribution de taille indicatifs d'un stock sain; 4. Les altérations aux composantes des chaînes alimentaires marines causées par l'extraction de ressources ou par les changements environnementaux provoqués par l'homme n'ont pas d'impact négatif à long terme sur la viabilité et la dynamique de la chaîne alimentaire; 5. L'intégrité du fond marin est maintenue, particulièrement dans les habitats benthiques prioritaires.												
Objectifs Stratégiques:												
1. Consolider la gestion, y compris les aspects socio-économiques, et élargir le réseau des Zones Protégées Marines et Côtières, y compris les ASPIM; 2. Consolider la mise en œuvre de plans d'action sur les espèces menacées et en danger, les habitats-clés et les Espèces Non Indigènes ; 3. Promouvoir les Zones Protégées Marines et Côtières, contribuant à l'Économie Bleue ; 4. Consolider la résilience des systèmes naturels et socio-économiques méditerranéens aux impacts du changement climatique.												
Indicateurs 2018-2019:												
1) Nombre de pays qui mettent en œuvre les Plans d'Action pour la conservation d'espèces méditerranéennes menacées et en danger et des habitats-clés, ainsi que le Plan d'Action sur l'Introduction d'Espèces et sur les Espèces Envahissantes; 2) Nombre des lignes directrices et d'autres outils développés/mis à jour et disséminés; 3) Nombre des projets pilotes MSP tenant compte des mesures de conservation de la biodiversité; 4) Nombre des PAN développés ou mis à jour en ligne avec SAP BIO, EcAp, les Objectifs Aichi et le Protocole Nagoya, y compris la rationalisation du Plan d'Action Régional de la CPD et du changement climatique; 5) Nombre de mesures réglementaires développées et convenues à l'échelle nationale; 6) Nombre d'actions relatives à la biodiversité mises en œuvre dans le cadre des activités GIZC; 7) Nombre des réunions scientifiques convenues sur la biodiversité marine méditerranéenne; 8) Nombre de stratégies conjointes et/ou de programmes de travail développés avec les Partenaires. 9) Nombre de formations sur la conservation de la biodiversité marine						Cibles 2018-2019: 1) Au moins 3; 2) 3 lignes directrices; 3) Au moins 1 pilote; 4) 7 PAN; 5) 5 mesures réglementaires nationales; 6) 2 actions; 7) 5 réunions; 8) 2 stratégies conjointes ou programmes de travail. 9) Au moins 4 formations sur la conservation de la biodiversité marine						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante 1	Partenaires 1	Livrables Attendus	MTF			Ressources Externes		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
3.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles y relatifs et d'autres instruments												
3.1.1	Mise en place et mise en œuvre d'un réseau global cohérent d'AMP bien gérées, y compris d'ASPIM, afin d'atteindre l'objectif 11 d'Aichi en Méditerranée	1. Soutenir le fonctionnement, à titre expérimental, du groupe ad hoc d'experts sur les AMP en vertu du Protocole ASP/DB	Coordination en interne, tenue de réunions annuelles	CAR/ASP	UC et autres composantes ; Membres du groupe ad hoc, y compris ceux représentant d'autres groupes consultatifs scientifiques	Le groupe ad hoc d'experts sur les réunions annuelles des AMP s'est réuni avec succès et a délivré des conseils scientifiques et techniques au CAR/ASP sur les orientations futures de la planification et de la gouvernance des AMP et a identifié les lacunes empêchant la mise en place appropriée d'un réseau régional d'AMP.	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	Projet de réseau MedMPA (ONU Environnement - UE) 2016-2018
		2. Élaborer et renforcer une gestion efficace des Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM)	Coordination en interne, recrutement de personnel, voyages, expertise et services externes, soutien administratif	CAR/ASP	REMPEC, gestionnaires d'ASPIM, OMI	a) Accords de jumelage entre ASPIM ; basé sur le modèle développé par le CAR / ASP b) Programmes de gestion et de surveillance harmonisés et améliorés, y compris l'impact du changement climatique sur la biodiversité ; gestionnaires d'ASPIM formés ; société civile impliquée dans la gestion d'ASPIM ; plate-forme collaborative pour ASPIM mise en place ; Orientation fournie sur l'identification des zones maritimes particulièrement vulnérables (PSSA) en relation avec les ASPIM.	0 €	0 €	0 €	500.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
3.1.2	Identification et mise en œuvre des mesures de gestion les plus cohérentes fondées sur les zones en coopération avec les organisations mondiales et régionales pertinentes, via des instruments mondiaux et régionaux (ASPIM, FRA, ZMPS, etc.) pour la conservation des ZADJN, prenant en compte les ZIEB	Apporter un soutien coordonné aux Parties contractantes pour identifier et planifier les mesures pertinentes de gestion conjointe à l'échelle sous-régionale et parvenir au BEE dans les ABNI ou dans zones dont les limites de la juridiction n'ont pas encore été définies.	Conseil, actions de synergie avec les partenaires, coordination en interne	CAR/ASP	REMPEC, CGPM, OMI, ACCOBAMS, CBD	Deux projets pilotes ou sites identifiés et sélectionnés ; mesures pertinentes de gestion axées sur les zones identifiées et Parties concernées soutenues dans leurs élaborations, compte tenu des cadres et des régimes juridiques existants, y compris le trafic maritime, la réglementation de la pêche, les AMP et les ASPIM.	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
Total 3.1							0 €	10.000 €	10.000 €	520.000 €	0 €	
3.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices pour la conservation des écosystèmes et de la biodiversité marine et côtière												
3.2.1	Des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée, sur l'introduction d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires sont mis à jour pour parvenir au BEE.	1. Mettre en œuvre ou mettre à jour des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée, sur l'introduction d'espèces ainsi que la Stratégie méditerranéenne et le Plan d'action sur la gestion des eaux de ballast des navires pour parvenir au BEE.	Conseil, collaboration avec des partenaires nationaux et régionaux, organisation d'ateliers, etc.	CAR/ASP	REMPEC, ACCOBAMS, Partenaires et associés des Plans d'action, Parties contractantes, Fondation MAVA	a) Documentation scientifique pertinente contribuant à la mise à jour des connaissances et à l'amélioration des actions de conservation des espèces méditerranéennes menacées et en voie d'extinction. b) Mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée soutenue par des actions pilotes tant à l'échelle nationale que régionale. c) Progrès réalisés dans la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée évalués tant à l'échelle nationale que régionale. d) Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée mis à jour notamment leurs calendriers, en tenant compte de l'IMAP (Stratégie de conservation du Phoque Moine, Plan d'action pour la conservation des poissons cartilagineux, Plan d'action pour la conservation des tortues marines, Plan d'action pour la conservation de la végétation marine). e) Lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental sur les peuplements coralligènes/maërl élaborées.	20.000 €	25.000 €	45.000 €	60.000 €	0 €	Projet de conservation des tortues marines (Fondation MAVA en cours de discussion)Projet MedKeyHabitats II en préparation avec la Fondation MAVA
		2. Élaborer des Lignes directrices pour la conservation des espèces marines menacées et en voie d'extinction, des habitats clés et des espèces non indigènes en Méditerranée.	Conseil	REMPEC	UC, CAR/ASP, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue de : a) ratifier et mettre en œuvre la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM) de 2004, en liaison avec la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires ; b) appliquer les Lignes directrices de 2011 sur le contrôle et la gestion de l'encrassement biologique des navires en vue de réduire au minimum le transfert d'espèces aquatiques envahissantes.	0 €	0 €	0 €	0 €	20.000 €	Objectifs spécifiques 1 et 2 de la Stratégie régionale (2016-2021), suivi de l'évaluation 2017 du niveau de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires ainsi que des résultats du 5 ^e et dernier Groupe de travail sur le projet mondial (GPTF-5) des partenariats FEM-PNUD-OMI GloBallast, en collaboration avec le CAR/ASP.

3.2.2	Développement/mise à jour et diffusion de lignes directrices et autres instruments pour la conservation des espèces méditerranéennes côtières et marines en voie de disparition et menacées, des habitats clés, pour le contrôle des espèces non indigènes et la prévention et la gestion des aires marines et côtières protégées	3.2.2.8 Identifier les mesures de prévention de la production de déchets marins dans la gestion des AMP (ASPIIM)	Expertise en interne, événements sous-régionaux, plans d'action, plan de gouvernance	CAR/CPD	CAR/ASP, MedPAN, MIO-ECSDE (Office méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable), SSSUP, IAT	Examiner les mesures les plus prometteuses visant à réduire au minimum la production de déchets marins dans les AMP et en sélectionner les meilleures en prenant en compte les services écosystémiques. Préparation d'un plan de gouvernance sur les principales mesures visant à réduire au minimum la production de déchets marins et communes à toutes les AMP de la Méditerranée ; préparation de plans d'action spécifiques sur les mesures les plus prometteuses permettant de traiter les déchets marins dans 10 AMP, adaptées aux contextes spécifiques et aux aires protégées.	0 €	0 €	0 €	80.000 €	40.000 €	Des fonds seront disponibles pour la préparation du plan de gouvernance et des plans d'action sur la réduction des déchets marins dans les AMP (ASPIIM). Les livrables seront achevés d'ici juillet 2018 dans le cadre du Projet ACT4LITTER. Le soutien à la mise en œuvre nécessitera un financement supplémentaire. Financement non assuré attendu de l'accord bilatéral avec l'Italie (IMELS)
3.2.3	Appliquer la Planification Spatiale Marine (MSP) à des EBSAs sélectionnées à un niveau pilote, soumettant les aires de mers ouvertes et côtières à de principales pressions	1. Appliquer la PSM et la GIZC dans une aire sélectionnée, notamment dans des aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB), en vue d'identifier les options de gestion des aires les plus pertinentes à une échelle pilote.	Projets ad hoc mis au point avec le soutien des Parties et un soutien externe	CAR/ASP	CAR/PAP, UC CBD, CGPM, OMI	a) Autres projets pilotes de PSM élaborés en tenant compte des zones soumises à des pressions majeures ; b) Résultats de la mise en œuvre du projet pilote de PSM attribués au CAR/ASP dans la sous-région de l'Adriatique.	0 €	0 €	0 €	26.000 €	0 €	Projet : Mise en œuvre de l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique à travers la Planification spatiale marine (FEM)
Total 3.2							20.000 €	25.000 €	45.000 €	166.000 €	60.000 €	

Résultat Stratégique 3.3: Consolider l'application nationale des mesures de législations, de stratégies et de politiques de conservation de la biodiversité

3.3.1	Développement/mise à jour de PAN pour la conservation des espèces méditerranéennes en voie de disparition et menacées et des habitats clés et sur l'introduction d'espèces et les espèces envahissantes	1. Soutenir les pays dans la mise à jour ou l'élaboration de nouveaux PAN sur le PAS BIO sur la biodiversité, y compris pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée. 2. Soutenir les Parties contractantes et les partenaires dans la production et la publication d'une documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et à la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'annexe II du Protocole ASP/DB	Conseil, expertise en interne Conseil, collaboration avec les institutions nationales, coordination en interne	CAR/ASP CAR/ASP	REMPEC, Parties contractantes, Partenaires des plans d'action Parties contractantes, partenaires du plan d'action, CGPM, ACCOBAMS, UICN, BirdLife, MAVA	Au moins deux Parties contractantes formulent des plans d'action nationaux intégrant l'exigence du Plan d'action régional pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés en Méditerranée pour parvenir au BEE et atteindre les objectifs écologiques du PAM sur la biodiversité basés sur l'approche écosystémique, conformément aux cibles d'Aichi et au Protocole de Nagoya, en intégrant les actions prioritaires du Plan d'action régional sur la CPD et les domaines d'action prioritaires de l'adaptation au changement climatique. a) Une étude documentaire sur les habitats des grottes élaborée et le rapport sur les coralligènes en Méditerranée actualisé ; b) Rapports sur les études de cas de la pêche affectant par les prises accessoires les espèces de vertébrés couvertes par les Plans d'action régionaux et énumérés à l'annexe II, afin de faciliter la prise appropriée des mesures d'atténuation.	10.000 €	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	Projet MedKeyHabitats II en préparation avec la Fondation MAVA
3.3.2	Développement et décision National concernant les mesures pour renforcer la protection et la gestion des sites marins et côtiers pertinents, en particulier ceux contenant des habitats et des espèces sous-représentés (y compris les habitats en mer profonde)	1. Effectuer des évaluations écologiques, socioéconomiques et des parties prenantes et élaborer des plans de gestion pour les AMP nouvellement créées ou futures en Algérie, en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie ; mettre au point des outils de communication et d'information sur les questions des AMP. 2. Soutenir la gestion et l'expansion des Aires marines protégées en Libye 3. Soutenir les pays pour augmenter les connaissances des zones de haute mer conformément à leurs juridictions nationales pour faciliter leur conservation	Coordination en interne, expertise externe, ateliers nationaux Coordination en interne, expertise et services externes, ateliers nationaux Conseil, collaboration avec les institutions nationales et régionales Conseil, collaboration avec les institutions nationales et régionales	CAR/ASP CAR/ASP CAR/ASP CAR/ASP	UC, MedPAN, WWF UC, IUCN, WWF Partenaires nationaux, Parties contractantes, UICN-Med, MedPAN, Fondation MAVA Partenaires nationaux, Parties contractantes, UICN-Med, CGPM, Birdlife, Fondation MAVA	Rapports d'évaluation écologique ou socioéconomique élaborés et résultats diffusés ; un plan de gestion élaboré ; activités de communication entreprises Un inventaire national des sites marins et côtiers d'intérêt pour la conservation en Libye élaboré ; plans de gestion des AMP élaborés ; une plate-forme participative des organisations de la société civile (OSC) préparée et lancée ; habitats marins clés cartographiés et méga faune marine (mammifères, oiseaux marins, tortues et poissons cartilagineux) surveillée ; personnel national libyen formé sur la planification et la gestion du réseau d'AMP ; campagnes et matériels de sensibilisation et de communication, sur la valeur et l'importance des AMP, élaborés et leur mise en œuvre lancée. Pas encore finalisé Surveillance de la méga faune marine menacée et en voie d'extinction (mammifères, oiseaux marins, tortues et poissons cartilagineux) soutenue dans les zones de haute mer relevant de la juridiction nationale, conformément à l'IMAP.	10.000 €	10.000 €	20.000 €	115.000 €	0 €	Projet de réseau MedMPA (ONU Environnement - UE) 2016-2018 Projet MedProgramme (FEM) en cours de préparation Projet Medkeyhabitats II en préparation avec la Fondation MAVA Projet Bycatch en préparation avec la Fondation MAVA
Total 3.3							20.000 €	10.000 €	30.000 €	2.447.339 €	0 €	

Résultat Stratégique 3.4: Surveiller, inventorier et évaluer la biodiversité, en mettant l'accent sur les espèces menacées et en danger, les espèces non indigènes et les habitats-clés

	Développement et mise en œuvre de programmes de surveillance nationale ou sous-régionaux conformes au groupe de l'IMAP sur la biodiversité.	1. Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de surveillance nationale ou sous-régionaux conformes au groupe de l'IMAP sur la biodiversité.	Coordination en interne Expertise externe et conseil Collaboration avec des institutions nationales Réunion régionale	CAR/ASP	Parties contractantes, UC et autres composantes, ACCOBAMS, UICN, CGPM, Birdlife, MEDASSET (Association méditerranéenne pour la protection des tortues marines), partenaires nationaux	a) Fiches d'information sur les indicateurs concernant les indicateurs communs liés à la biodiversité et aux espèces non indigènes (OE1 et OE2) élaborées ; b) Protocoles de surveillance des indicateurs communs élaborés ou actualisés ; c) Réunion du CORMON sur la biodiversité organisée avec succès ; d) Activités nationales ou sous-régionales de surveillance de l'IMAP réalisées ; e) Programme sous-régional de surveillance des indicateurs communs pour la biodiversité proposé pour la mer Adriatique, conformément au groupe de l'IMAP sur la biodiversité et la pêche ;	20.000 €	40.000 €	60.000 €	277.000 €	0 €	Activité sous-régionale de surveillance financée par le projet EAp-MED II en cours (20 000 €) ; Mise en œuvre de l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique à travers la Planification spatiale marine (FEM) (257 000 €)
--	---	--	--	---------	---	---	----------	----------	----------	-----------	-----	---

3.4.1	surveillance pour les espèces et habitats clés ainsi que les espèces envahissantes, comme stipulé dans le PISE, y compris sur l'efficacité des aires marines et côtières protégées et sur les impacts du changement climatique		Conseil, collaboration avec des institutions nationales	CAR/ASP	Parties contractantes, UC et autres composantes, partenaires nationaux	Programmes nationaux de surveillance des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats clés menés dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'action régionaux pour la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction et des habitats marins clés en Méditerranée.	10.000 €	10.000 €	20.000 €	40.000 €	0 €	Projet de conservation des tortues marines (en discussion avec la Fondation MAVA) - projet d'étude de l'ACCOBAMS financé par MAVA
			2. Exécuter en 2018 l'examen périodique ordinaire des 7 ASPIM inscrits sur la liste en 2012 et, en 2019, l'examen périodique ordinaire des 12 ASPIM inscrits sur la liste en 2001.	Coordination en interne, expertise externe	CAR/ASP	UC, Points focaux du CAR/ASP et gestionnaires d'AMP	a) L'examen périodique ordinaire visait à effectuer une évaluation approfondie de l'efficacité de la gestion des ASPIM entrepris pour les 19 ASPIM inscrits sur la liste en 2001 et 2012 ; b) Le rapport ainsi que les principales conclusions et recommandations seront soumis à la réunion de Point focaux du CAR/ASP prévue pour 2019.	17.000 €	28.000 €	45.000 €	0 €	-
			3 Évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Feuille de route sur les AMP par les Parties contractantes.	Coordination en interne, expertise externe	CAR/ASP	Parties contractantes, UC et autres composantes, MedPAN, WWF, UICN, ACCOBAMS, CGPM	Progrès réalisés (succès et échec éventuel) par les pays méditerranéens dans l'atteinte de la cible 11 d'Aichi évalués et cibles post-2020 définies pour la région.	25.000 €	0 €	25.000 €	0 €	0 €
3.4.2	Outils d'évaluation de la conservation de la biodiversité (évaluation thématique approfondie, cartes et fiches d'information sur les indicateurs) élaborés et mis à jour pour montrer les tendances tant à l'échelle nationale, sous-régionale que régionale et mesure de l'efficacité de la mise en œuvre des PAN sur le PAS BIO et des plans d'action régionaux	1. Évaluer la mise en œuvre du PAS BIO et son impact sur la conservation de la Méditerranée, y compris dans le cadre des plans d'action sur la biodiversité	2 ateliers régionaux de correspondants nationaux du PAS BIO (dont l'un à la suite de la 14 ^e réunion des Points focaux du CAR/ASP), plus des services de conseil et de conférence, coordination en interne	CAR/ASP	UC et autres composantes, parties, correspondants nationaux du PAS BIO, partenaires, UC et autres composantes	a) Mise en œuvre du PAS BIO 2003-2018 évaluée. b) Principales réalisations, lacunes et orientations futures nécessaires, basées sur les leçons apprises identifiées, ce qui permettra de mettre en place un nouveau programme stratégique à l'avenir, intégrant pleinement les ODD actuels et les besoins soulevés par l'EcAp, en harmonisant également les engagements des Parties contractantes vis-à-vis de la CDB. c) Résultats de l'évaluation transmis aux points focaux de l'ASP d) Le processus d'évaluation de la mise en œuvre du PAS BIO sera complété par une analyse approfondie de ses indicateurs pour livrer le chapitre thématique du Rapport SoED.	75.000 €	15.000 €	90.000 €	0 €	0 €	-
		2. Ébaucher le chapitre du Rapport SoED sur la biodiversité marine et côtière et sur les AMP/ASPIM										
3.4.3	Indicateurs communs sur la biodiversité et les espèces non indigènes surveillés à travers l'IMAP dans les AMP et les ASPIM et ensembles de données pertinentes établis	Coopérer à l'échelle sous-régionale pour tester les activités conjointes de surveillance dans une zone ou des zones sélectionnée(s), aidant ainsi les pays à mettre en œuvre des programmes conjoints de surveillance conformes aux recommandations de l'IMAP dans les AMP/ASPIM.	Coordination et expertise en interne	CAR/ASP	Parties contractantes, UC INFO/CAR, ACCOBAMS, CGPM, MEDASSET, BirdLife	Ensembles de données sur des indicateurs communs collectés dans des AMP/ASPIM sélectionnés et intégrés à la Plate-forme méditerranéenne de la biodiversité.	0 €	20.000 €	20.000 €	20.000 €	0 €	Projet EcApMed II en cours
3.4.4	Inventaire des écosystèmes côtiers et marins vulnérables et fragiles et évaluation de la sensibilité et des capacités d'adaptation des écosystèmes côtiers et marins aux changements des conditions de la mer ainsi qu'au rôle des services qu'ils fournissent élaborés.	Effectuer l'inventaire des écosystèmes côtiers et marins de la lagune Ghar El Melh (Tunisie) en vue de sa protection et de sa gestion durable.	Coordination et expertise en interne	CAR/ASP	WWF-MedPO	Écosystèmes côtiers et marins de la lagune Ghar El Melh (Tunisie) inventoriés en vue de sa protection et de sa gestion durable.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Fonds extérieurs (coopération avec WWF-Afrique du Nord)
Total 3.4							147.000 €	113.000 €	260.000 €	337.000 €	0 €	

3.5: Fournir l'assistance technique et renforcer les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale pour consolider la mise en œuvre de politiques et assurer la conformité avec les législations nationales relatives à la biodiversité

3.5.1	Développement et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités liés au développement et à la gestion des aires marines et côtières protégées, à la conservation et la surveillance d'espèces marines et côtières en voie de disparition et menacées et des habitats clés et aux questions de surveillance liées au changement climatique et à la biodiversité, y compris des pilotes pour soutenir les efforts de mise en place et de mise en œuvre d'AMP et d'ASPIM .	1. Organiser des formations spécifiques, des ateliers et des symposiums relatifs à la conservation et à la surveillance d'espèces marines et côtières menacées et en voie d'extinction, des habitats clés et des espèces non indigènes en Méditerranéenne.	Coordination en interne, conseil externe, organisation d'ateliers	CAR/ASP	Partenaires du plan d'action sur les habitats marins clés. REMPEC Conventions de Berne et de Bonn, ACCOBAMS, partenaires nationaux	Organisés : a) 3 ^e Symposium sur la conservation du coralligène et autres bioconcrétions calcaires, b) 2 ^e Symposium méditerranéen sur la conservation des habitats obscurs ; c) Symposium sur la conservation des habitats marins clés méditerranéens, d) 6 ^e Symposium méditerranéen sur la végétation marine, e) 1 ^{er} Symposium sur les espèces exotiques marines, f) Sixième Conférence méditerranéenne sur les tortues marines et Conférence biennale sur la conservation des cétacés. g) Comptes-rendus de ces symposiums édités et diffusés ;h) Formation sur le suivi des habitats marins clés dans la région Adriatique organisée. i) Formation sur la caractérisation, la cartographie et la surveillance des habitats marins clés organisée. j) Rapports sur les programmes de renforcement des capacités préparés.	15.000 €	33.000 €	48.000 €	95.000 €	0 €	a. Projet MedKeyHabitats II en préparation avec la Fondation MAVA ;b. Projet MedNIS en préparation ;c. Projet de conservation des tortues marines (en discussion avec la Fondation MAVA) ;d. Mise en œuvre de l'Approche écosystémique dans la mer Adriatique grâce à un Projet de Planification spatiale marine (FEM)
		2. Organiser la formation des praticiens pour suivre les observatoires de la Méditerranée liés à la biodiversité et aux activités humaines et les impacts connexes dans les zones marines et côtières	Soutien à la base pour la formation fournie par la Plate-forme interopérable d'observation intégrant des réseaux de systèmes d'observation et de prévision des activités de l'environnement marin et d'activités maritimes dans l'ensemble du bassin méditerranéen, abordant à la fois la haute mer et la zone côtière, avec des praticiens qualifiés à l'échelle nationale pour l'exploiter		CAR/ASP	-	Rapports d'ateliers pour la formation des futurs gestionnaires et opérateurs des observatoires nationaux	0 €	0 €	0 €	90.000 €	0 €

		3. Consolider et améliorer les activités de renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité marine en Méditerranée	Expertise et coordination interne	CAR/ASP	-	Résultats de l'étude d'évaluation du renforcement des capacités (réalisée en 2017) consolidés dans une stratégie de renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité marine en Méditerranée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total 3.5							15.000 €	33.000 €	48.000 €	185.000 €	0 €

3.6: Promouvoir la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale et conserver la biodiversité et les écosystèmes

3.6.1	Développement de stratégies et programmes conjoints sur la biodiversité et la conservation de l'écosystème, en tenant compte les PAN en coopération avec les organisations partenaires pertinentes aux niveaux mondial et régional	1. Élaborer et mettre en œuvre un cadre stratégique convenu pour les activités relatives à la gestion spatiale marine méditerranéenne et des mesures de conservation avec les organes régionaux principaux	Stratégie conjointe de coopération entre ONU Environnement/PAM à travers le CAR/ASP, ACCOBAMS, la CGPM et l'UICN avec la collaboration de MedPAN et comportant un document directeur sur les étapes nécessaires à la proposition commune d'établissement et de gestion de mesures régionales au niveau multinational (échanges au sein des pays et organisations régionales, coordination en interne)	CAR/ASP	UC REMPEC, Parties contractantes, ACCOBAMS, CGPM, UICN, MedPAN, OMI	Des documents et des résultats d'ateliers techniques réalisés pour aider les pays à mettre au point une proposition conjointe de partenariat pour l'établissement et la gestion de mesures basées sur des zones à l'échelle multinationale au titre des régies de gouvernance respectives	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
		2. Poursuivre la mise en œuvre des accords de coopération existants, les mettre à jour et/ou élaborer des programmes conjoints d'action technique connexes et créer de nouveaux accords au besoin	Accords ou programmes de travail commun ou documents d'activités élaborés, discutés avec des organismes compétents et présentés aux représentants des Parties	CAR/ASP	UC, organisations partenaires compétentes	Protocoles d'accord en cours avec les organisations régionales pertinentes renouvelés et mis à jour au besoin en mettant l'accent sur les points suivants : a) amélioration d'une surveillance adéquate des constituants des écosystèmes méditerranéens, y compris les impacts en cours et envisagés à la suite de l'EcAp ; b) aborder ces impacts grâce à des actions de PSM améliorées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total 3.6							0 €				

3.7 : Identifier et traiter les questions nouvelles et émergentes, le cas échéant

3.7.1	Coordination avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur les BBNJ (notamment concernant les ressources marines génétiques, les aires marines protégées ne relevant pas de la juridiction nationale et l'évaluation d'impact social)	Assurer une coordination avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur les BBNJ (notamment concernant les ressources marines génétiques, les aires protégées marines ne relevant pas de la juridiction nationale et l'évaluation d'impact social).	Conseil, contributions et coordination domestiques	CAR/ASP	REMPEC, UC CGPM, OMI	Contribution de la documentation aux réunions pertinentes en vue de faire progresser les sujets et les rapports de participation aux réunions sur les BBNJ	5.000 €	0 €	5.000 €	0 €	0 €
Total 3.7							5.000 €	0 €	5.000 €	0 €	0 €

TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré
207.000 €	191.000 €	398.000 €	3.655.339 €	60.000 €

Thème 3	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord			0 €		
MED POL			0 €		
REMPEC			0 €		20.000 €
CAR/PB			0 €		
CAR/ASP	207.000 €	191.000 €	398.000 €	3.575.339 €	
CAR/PAP			0 €		
CAR/INFO			0 €		
CAR/CPD			0 €	80.000 €	40.000 €
TOTAL	207.000 €	191.000 €	398.000 €	3.655.339 €	60.000 €

Note de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 4 : PROCESSUS ET INTERACTION ENTRE LA TERRE ET LA MER												
Objectifs écologiques / Impacts ciblés à long terme : 1. La dynamique naturelle des zones côtières est maintenue et les paysages et écosystèmes côtiers sont préservés; 2. L'altération des conditions hydrographiques n'affecte pas négativement les écosystèmes marins et côtiers.												
Objectifs Stratégiques: 1. Réduire la pression anthropogénique sur les zones côtières et marines afin d'en prévenir ou d'en réduire la dégradation; 2. Préserver l'intégrité de la géomorphologie, des paysages et des écosystèmes côtiers; 3. Adopter les mesures visant à réduire l'impact négatif des dangers naturels, particulièrement le changement climatique; 4. S'assurer que les activités sur la terre et en mer, faisant partie des zones côtières, sont compatibles et mutuellement solidaires.												
Indicateurs 2018-2019: 1) Nombre d'outils et de documents méthodologiques développés pour la mise en œuvre par les Parties Contractantes; 2) Nombre de projets en cours, y compris les CAMP, portant sur les interactions entre la terre et la mer; 3) Réseaux côtiers établis et fonctionnels.						Cibles 2018-2019: 1) 2 outils méthodologique sur MSP préparé 2) 1 projet CAMP finalisé au moins 3) Fonctionnement du réseau CAMP						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERENES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 assuré non	
4.1 Consolider la mise en œuvre régionale des obligations conformément à la Convention de Barcelone et a ses Protocoles, ainsi qu'aux programmes de mesures dans les Plans d'Action et les Stratégies à l'échelle régionale												
4.1.1.	Aider les Parties Contractantes dans la mise en œuvre de mesures et instruments spécifiques pour réduire les pressions sur les zones marines et côtières par exemple régression côtière, mesures de politique terrestre, zonage, etc.	1. Aider les Parties Contractantes concernant la définition de la régression sur demande	Expertise en interne, voyage	PAP/CAR	UC, Parties contractantes	Assistance apportée sur des questions spécifiques qui préoccupent les Parties contractantes dans le processus de mise en œuvre du Protocole GIZC (sur demande)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Frais administratifs uniquement
Total 4.1							0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Résultat Stratégique 4.2: Développer de nouveaux plans d'actions, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices												
4.2.1.	Développement d'instruments et de lignes directrices pour les évaluations environnementales (par ex. EIE, évaluations cumulatives, SEA)	1. Préparer des lignes directrices pour l'évaluation stratégique environnementale (ESE) et l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) dans un contexte transfrontière et les soumettre à la CdP 21 pour adoption	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres composantes, Parties contractantes	Lignes directrices préparées sur la base d'instruments internationaux existants dans le domaine et adaptation de ces lignes au contexte de la Convention de Barcelone, avec une priorité possible pour les bassins de l'Adriatique et de la Méditerranée occidentale liés aux projets SIMWESTMED et SUPREME et à EUSAIR	0 €	0 €	0 €	50.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
4.2.2		1. Organiser une formation régionale (méditerranéenne) sur la PSM, sur ses liens avec la GIZC et sur les questions transfrontières liées à sa mise en œuvre	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres composantes, Parties contractantes, partenaires des projets SIMWESTMED et SUPREME	Atelier régional sur la PSM pour tous les pays méditerranéens organisé et une compréhension commune du processus PSM et de ses liens avec la GIZC assurée	10.000 €	0 €	10.000 €	40.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
		2. Analyser et définir de manière intégrée les possibilités de coopération transfrontière sur la PSM	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, INFO/CAR, CORILA-Venise, SHOM-France, ministère italien de l'Infrastructure et des Transports, Ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer, Institut croate pour le développement territorial, Autorité maltaise de l'environnement et de la planification, Centre de développement régional de Koper, Institut espagnol de l'océanographie, Universités de Venise et d'Athènes, CRPM, Agence des Aires Marines Protégées-Brest.	Difficultés et possibilités de coopération transfrontière sur la PSM (besoins en données, interactions terre-mer, GIZC et PSM, utilisation des indicateurs IMAP, analyse des parties prenantes) analysés et approches possibles proposées pour les aborder	0 €	0 €	0 €	140.000 €	0 €	Deux projets sur la PSM financés par l'UE : SIMWESTMED pour les États de la Méditerranée occidentale membres de l'UE et SUPREME pour les États de la Méditerranée orientale membres de l'UE

Planification spatiale marine définie dans le cadre de la Convention de Barcelone et appliquée, selon le cas	3. Mettre en œuvre des activités pilotes de la PSM dans des eaux transitoires du Monténégro	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales du Monténégro	PSM pour une zone sélectionnée d'eaux transfrontières au Monténégro préparée	0 €	0 €	0 €	190.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
	4. Réduire le risque de collision en établissant des dispositifs de circulation des navires et améliorer le contrôle du trafic maritime	Conseil	REMPEC	UC, CAR/PAP, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue de : a) proposer à l'OMI, selon le besoin, des dispositifs supplémentaires appropriés de circulation des navires en Méditerranée, pour adoption ; et b) identifier les zones possibles de la Méditerranée où le contrôle du trafic maritime pourrait être amélioré par la mise en place d'un régime basé sur l'utilisation du Système d'identification automatique (AIS) en liaison avec les Services de trafic maritime (STM) et de systèmes obligatoires de notification des navires.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 10 et 11 de la Stratégie régionale (2016-2021), en collaboration avec le CAR/PAP
	5. Établir des procédures de désignation des lieux de refuge afin de minimiser les risques de pollution généralisée et d'améliorer la disponibilité d'une capacité de remorquage d'urgence adéquate dans toute la Méditerranée pour aider les navires, y compris les navires-citernes, en détresse	Conseil	REMPEC	UC, CAR/PAP, OMI	Soutien technique apporté aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue de : a) faciliter la prise de décision lors de la désignation d'un lieu de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance ; et b) leur permettre de partager des équipements et des dispositifs de remorquage d'urgence pour aider les navires en détresse dans la Méditerranée.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectifs spécifiques 14 et 16 de la Stratégie régionale, en collaboration avec le CAR/PAP
	6. Identifier les Zones maritimes particulièrement vulnérables (PSSA)	Conseil	REMPEC	UC, CAR/ASP, OMI	Assistance technique fournie aux Parties contractantes, qui en font la demande, en vue d'effectuer les études nécessaires, en coopération avec l'OMI, et pour préparer les soumissions pertinentes à l'OMI pour la désignation de PSSA, le cas échéant, en stricte conformité avec les Lignes directrices applicables de l'OMI	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Objectif spécifique 12 de la Stratégie régionale, en collaboration avec le CAR/ASP
Total 4.2						10.000 €	0 €	10.000 €	420.000 €	0 €	
4.3 Consolider la mise en œuvre à l'échelle nationale											
4.3.1. Préparer une nouvelle génération de CAMP pour promouvoir l'intégration terre-mer, tout en traitant les aspects transfrontaliers, le cas échéant	1. Préparer et signer un accord de nouveau projet de PAC en Bosnie-Herzégovine et lancer le projet.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et autres composantes, selon le cas, autorités et institutions nationales et locales de la Partie contractante	a) Accord entre le PNUE/PAM et le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine signé ; Rapport initial préparé ; b) Réunion initiale organisée ; c) Activités mises en œuvre conformément au calendrier établi dans le rapport initial.	50.000 €	65.000 €	115.000 €	0 €	0 €	
	2. Négocier de nouveaux projets de PAC, de préférence incluant un projet transfrontière ou transnational et reliant des zones côtières et celles de haute mer soumises à des pressions majeures.	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, CAR/ASP, REMPEC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des Parties contractantes	Étude de faisabilité pour un nouveau projet de PAC préparée et signature de l'accord avec le(s) pay(s) hôte(s) soutenue	15.000 €	0 €	15.000 €	30.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer, dans le cas d'un projet de PAC transfrontière ou transnational

Total 4.3						65.000 €	65.000 €	130.000 €	30.000 €	0 €		
4.4 Surveillance et évaluation												
4.4.1.	Cartographie des mécanismes d'interaction sur l'environnement marin et côtier aux niveaux régional et local, y compris l'évaluation des risques de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion côtière et leurs impacts sur l'environnement côtier et les communautés	1. Élaborer des approches proposées pour aborder les interactions terre-mer, la GIZC et la PSM, ainsi que l'utilisation des indicateurs de l'IMAP	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, projets SIMWESTMED et SUPREME financés par l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME), partenaires des projets (voir 4.2.2)	Approches proposées pour aborder les interactions terre-mer, la GIZC et la PSM ainsi que l'utilisation des indicateurs de l'EcAp testés dans plusieurs zones pilotes des États de l'Ouest et de l'Est de la Méditerranée membres de l'UE	0 €	0 €	0 €	60.000 €	0 €	Deux projets sur la PSM financés par l'UE : SIMWESTMED pour les États de la Méditerranée occidentale membres de l'UE et SUPREME pour États de la Méditerranée orientale membres de l'UE
		2. Mise en œuvre de l'ODD 14 en Méditerranée en faisant la promotion de l'économie bleue.	Conseil, expertise en interne, ateliers	Plan Bleu	Toutes les Composantes, UpM	Études de cas visant à encourager l'économie bleue (dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, du transport maritime et portuaire, de l'énergie éolienne, du tourisme et des loisirs, ainsi que des ressources biologiques), couvrant les avantages économiques des services environnementaux, de l'innovation, de l'inclusion (par exemple, les jeunes). Recommandations pour une transition vers une économie bleue en Méditerranée.	20.000	3.000	23.000	0 €	50.000 €	Le financement externe n'est pas encore identifiée Financement potentiel de l'accord de coopération avec l'Italie (IMELS)
		3. Mettre au point ou renforcer des outils visant à faciliter l'intégration du changement climatique au processus décisionnel	Conseil, publications	Plan Bleu	Toutes les Composantes, Fondation MedSea	Indice du risque côtier mis au point et validé avec la plupart des pays méditerranéens et à l'échelle sous-régionale. Meilleure élaboration du MedCIP en synergie avec le tableau de bord de la SMDD	5.000	2.000	7.000	40.000 €	0 €	Projet ENI/CBC MED (à confirmer)
4.4.2.	Développer et mettre à jour des programmes de surveillance du littoral National et de l'hydrographie pour comprendre les indicateurs pertinents de l'EcAp, ainsi que les interactions et les processus	1. Consolider les connaissances communes pour utiliser la PSM comme outil d'application de l'EcAp dans la sous-région Adriatique (lien étroit avec le Produit clé 4.2.2)	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions, réunion du CORMON sur la côte et l'hydrographie.	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des deux pays concernés par le projet (Albanie et Monténégro), autres Parties contractantes	IMAP nationaux finalisés pour les pays concernés par le projet : Albanie et Monténégro	0 €	0 €	0 €	357.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
		2. Poursuivre le soutien à la finalisation des composantes nationales de l'IMAP sur la côte et l'hydrologie	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC, Parties contractantes bénéficiaires du projet EcAp MED II, réunions du CORMON	Composantes de l'IMAP national sur la côte et l'hydrologie mises à jour et mise en œuvre entamée	0 €	30.000 €	30.000 €	20.000 €	0 €	EcAp Med II
Total 4.4						25.000 €	35.000 €	60.000 €	477.000 €	50.000 €		

4.5 Consolider les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
4.5.1.	Mettre en œuvre le renforcement des capacités pour l'application d'outils pour l'évaluation d'interactions et leur intégration à la planification/la gestion de l'environnement marin et côtier	1. Entreprendre le renforcement des capacités pour améliorer la gestion environnementale sous-régionale à travers la mise en œuvre de plans spatiaux marins de démonstration	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des deux pays concernés par le projet (Albanie et Monténégro), autres Parties contractantes	a) Deuxième atelier de formation sur l'IMAP organisé ; b) Deux sessions de formation sur mesure pour l'Albanie et le Monténégro organisées sur la PSM.	0 €	0 €	0 €	634.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
		2. Élaborer une gestion des connaissances, implication des parties prenantes et stratégie de communication	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et autres composantes, autorités et institutions nationales et locales des deux pays concernés par le projet (Albanie et Monténégro), autres Parties contractantes	Bases de données nationales mises à jour dans les pays concernés par le projet : Albanie et Monténégro	0 €	0 €	0 €	99.000 €	0 €	Projet Adriatique du FEM
Total 4.5							0 €	0 €	0 €	733.000 €	0 €	
4.6 Consolider la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale												
4.6.1.	Etablir des réseaux CAMP et des projets de mise en œuvre du Protocole GIZC pour promouvoir l'échange de données, d'expériences et de bonnes pratiques	1. Soutenir la mise en œuvre du réseau en élaborant des lignes directrices et des méthodologies pour son fonctionnement et en organisant des échanges en ligne et face-à-face	Coordination et gestion en interne, expertise externe, réunions	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, Parties contractantes et toutes les autres parties prenantes pertinentes	Soutien apporté aux nouveaux PAC, échange d'expériences et d'informations facilité et base humaine et de connaissances renforcée pour la mise en œuvre de la GIZC	0 €	0 €	0 €	40.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
Total 4.6							0 €	0 €	0 €	40.000 €	0 €	

TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré
100.000	100.000	200.000	1.700.000	50.000

Thème 4	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord			0 €		
MED POL			0 €		
REMPEC			0 €		
CAR/PB	25.000 €	5.000 €	30.000 €	40.000 €	50.000 €
CAR/ASP			0 €		
CAR/PAP	75.000 €	95.000 €	170.000 €	1.660.000 €	0 €
CAR/INFO			0 €		
CAR/CPD			0 €		
TOTAL	100.000 €	100.000 €	200.000 €	1.700.000 €	50.000 €

Notes de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 5: GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES
Impacts à Long Terme ciblés:

1. Le développement durable des zones côtières est facilité par le fait que l'environnement et les paysages sont pris en compte conformément au développement économique, social et culturel;
2. L'utilisation durable des ressources naturelles est assurée, particulièrement concernant l'utilisation de l'eau; 3. La cohérence est réalisée entre les initiatives publiques et privées et entre toutes les décisions par les autorités publiques, à l'échelle nationale, régionale et locale, qui affectent l'utilisation de la zone côtière.

Objectifs stratégiques:

1. Soutenir la mise en œuvre effective du Protocole GIZC à l'échelle locale, nationale et régionale, tel que prévu dans le Plan d'Action 2012-2019;
2. Consolider les capacités des Parties Contractantes à utiliser, d'une manière effective, les processus, les outils, les instruments et les politiques GIZC.

Indicateurs 2018-2019:

- 1) Nombre de plans d'action et de politiques régionaux dans lesquels les principes et les objectifs du Protocole GIZC ont été reflétés;
- 2) Nombre de Cours de Formation MedOpen;
- 3) Nombre de pays rapportant des plans d'action et de politiques nationales nouveaux/mis à jour, qui rationalisent les mesures CPD et l'adaptation du changement climatique;
- 4) Nombre des mécanismes de coordination GIZC établis.

Cibles 2018-2019

- 1) 2 plans d'actions/politiques régionaux;
- 2) 2 cours de formation;
- 3) 2 pays au moins;
- 4) Fonctionnement de la plate-forme ICZM.

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
5.1 Consolider la mise en œuvre régionale des obligations conformément à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les Stratégies et les Plans d'Action Régionaux en place Strategies and Action Plans												
5.1.1.	Le Cadre régional méditerranéen pour la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est défini et mis en œuvre	1. Élaborer et soumettre à la CdP 21 pour adoption le texte intégral du Cadre régional commun pour la GIZC, en fonction de sa structure initiale adoptée par la CdP 20	Coordination et gestion en interne, participation active des Parties contractantes intéressées au groupe de rédaction, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	Texte intégral du Cadre régional commun pour la GIZC élaboré, soutenu par une évaluation initiale des incidences juridiques et adopté par la CdP 21	10.000 €	10.000 €	20.000 €	80.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
5.1.2.	PAS BIO, PAS MED, Plan d'action offshore et Stratégie de lutte contre la pollution causée par des navires mis en œuvre de manière intégrée, y compris à travers le cadre régional méditerranéen, comme prévu dans le Protocole GIZC pour améliorer l'utilisation durable des ressources marines et côtières	1. Assurer des synergies et une cohérence lors de la mise en œuvre du Protocole GIZC et d'autres Stratégies ou Politiques régionales du PNUE/PAM	Expertise en interne et externe, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	Cadre de révision du PAS BIO conforme au Cadre régional commun pour la GIZC fourni	0 €	0 €	0 €	30.000 €	0 €	Le financement externe provient de l'accord de coopération bilatérale avec le ministère italien de l'Environnement, de la Terre et de la Mer.
5.1.3.	Plan d'action pour l'application du Protocole GIZC mis en œuvre ; rapport rédigé sur l'état de la mise en œuvre	1. Examiner les facteurs favorables à la durabilité du tourisme ainsi que les menaces	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions.	CAR/PAP	UC et Plan Bleu, Région de la Macédoine de l'Est et de la Thrace, CRPM, Université de Thessalie, Région de l'Émilie-Romagne, FEPORTS, Parc du delta de Pô, Agences de développement régional de Dubrovnik-Neretva et de Split-Dalmatie, Département de l'Hérault, Université de Venise, CNR- ISMAR	Facteurs favorisant ou menaçant la durabilité de l'activité touristique examinés à l'échelle de la Méditerranée et vérifiés au niveau de plusieurs sites de démonstration sur les rives nord de la Méditerranée	0 €	0 €	0 €	160.000 €	0 €	Projet INTERREG MED CO-EVOLVE
		2. Préparer le rapport définitif sur la mise en œuvre du plan d'action	Expertise en interne	CAR/PAP	Parties contractantes, UC	Rapport définitif sur les résultats obtenus dans la période 2012-2019 couverte par le Plan d'action préparé et soumis aux Parties contractantes pour approbation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Frais administratifs uniquement
Total 5.1							10.000 €	10.000 €	20.000 €	270.000 €	0 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
5.2 Élaboration de nouveaux plans d'action, de programmes et de mesures, de normes et de critères communs et de lignes directrices												
5.2.2.	Cadre méthodologique pour les interactions terre-mer, tenant compte en particulier de la PSM et de la GIZC, développé et appliqué.	1. Élaborer une méthodologie conceptuelle pour la PSM transfrontière dans les États de l'Ouest ou de l'Est de la Méditerranée membres de l'UE	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, projets SIMWESTMED et SUPREME financés par l'EASME, partenaires des projets (voir 4.2.2)	Une méthodologie conceptuelle pour la PSM transfrontière dans les États de l'Ouest ou de l'Est de la Méditerranée membres de l'UE comportant des détails opérationnels élaborée sur la base du Cadre régional pour la GIZC et la PSM	0 €	0 €	0 €	140.000 €		Deux projets sur la PSM financés par l'UE : SIMWESTMED pour les États de la Méditerranée occidentale membres de l'UE et SUPREME pour États de la Méditerranée orientale membres de l'UE
Total 5.2							0 €	0 €	0 €	140.000 €		0 €
5.3 Consolider la mise en œuvre nationale												
5.3.1.	Stratégies nationales de GIZC comprenant l'intégration de la pollution, de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et la CPD, l'interaction terre-mer, ainsi que les villes durables préparées et appliquées	1. Mobiliser les ressources et entamer la préparation des stratégies nationales de GIZC	Coordination en interne, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	À la demande des Parties contractantes et en attendant la disponibilité des ressources, études de base réalisées pour la préparation des stratégies nationales de GIZC	0 €	0 €	0 €	0 €	150.000 €	MedProgramme
5.3.2.	Pays aidés à effectuer une analyse d'écart concernant les cadres juridiques et institutionnels nationaux pour la GIZC afin d'intégrer, selon le besoin, les dispositions du Protocole GIZC aux législations nationales	1. Assurer les synergies et la cohérence dans la mise en œuvre du Protocole GIZC et d'autres stratégies et politiques axées sur la Convention de Barcelone	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	Parties contractantes, UC et autres composantes	Une Partie contractante aidée dans l'examen et l'harmonisation des stratégies nationales et des plans d'action nationaux préparés conformément aux exigences de la Convention de Barcelone	12.000 €	0 €	12.000 €	0 €	0 €	
Total 5.3							12.000 €	0 €	12.000 €	0 €	150.000 €	
5.5 Consolider les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
5.5.1.	Programme de formation MedOpen sur la GIZC régulièrement mis à jour et mis en œuvre, en coordination avec les Points focaux nationaux pertinentes.	1. Organiser des formations avancées sur la GIZC (voir également Produit clé 1.4.5).	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes	CAR/PAP	Parties contractantes	a) MedOpen mis à jour pour inclure du matériel de formation actualisé, y compris les résultats du PAC ; b) Une séance de formation avancée organisée, dont une en anglais et une autre en français.	25.000 €	10.000 €	35.000 €	0 €	0 €	
Total 5.5							25.000 €	10.000 €	35.000 €	0 €	0 €	
5.6 Consolider la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale												
5.6.1.	Coordination de la GIZC améliorée à travers : (i) la Plateforme Méditerranéenne de la GIZC ; (ii) les organes nationaux de coordination de la GIZC.	1. Assurer et maintenir le fonctionnement de la Plateforme méditerranéenne de la GIZC	Coordination et gestion en interne, expertise et services externes, réunions	CAR/PAP	UC et INFO/CAR, Parties contractantes et toutes les autres parties prenantes pertinentes	a) Travaux de la Plate-forme de la GIZC coordonnés et facilités grâce à des renseignements et à des connaissances actualisées ; b) Organismes nationaux de coordination chargés de la mise en œuvre du Protocole GIZC soutenus	5.146 €	3.735 €	8.881 €	0 €	0 €	
Total 5.6							5.146 €	3.735 €	8.881 €	0 €	0 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							52.146 €	23.735 €	75.881 €	410.000 €	150.000 €	

Thème 5	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord					
MED POL	-		-		
REMPEC			-		
CAR/PB			-		
CAR/ASP			-		
CAR/PAP	52.146 €	23.735 €	75.881 €	410.000 €	150.000 €
INFO/CAR					
CAR/CPD					
TOTAL	52.146 €	23.735 €	75.881 €	410.000 €	150.000 €

Notes de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 6 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)												
Impacts à long terme ciblés: 1. Une région méditerranéenne prospère est établie, avec des économies circulaires, non polluantes et socialement inclusives, basées sur des modes de consommation et de production durables, préservant l'énergie et les ressources naturelles, assurant le bien-être de la société et contribuant à un environnement propre et à des écosystèmes sains qui offrent des biens et services aux générations présentes et futures.												
Objectifs stratégiques: 1. Soutenir la mise en œuvre effective du Plan d'Action Régional CPD et de sa Feuille de Route (2016-2021); 2. Consolider les capacités techniques et faciliter l'accès au financement des entreprises, entrepreneurs, agents de financement et organisations de la société civile pour mettre en œuvre des solutions CPD.												
Indicateurs 2018-2019: 1) Nombre de nouvelles lignes directrices / mises à jour et d'autres outils de mise en œuvre portant sur les outils de CPD pour les secteurs et les zones de consommation et de production clés; 2) Nombre de formation et de renforcement des capacités dans l'application du Plan d'action SCP; 3) Nombre d'entreprises, entrepreneurs, agents financiers et des organisations de la société civile formés pour fournir des solutions CPD et de rejoindre le Réseau d'action méditerranéen CPD, la plate-forme de commutation et le Réseau Vert d'investissement d'Impact; 4) Nombre de projets de mise en œuvre le Plan d'Action de la CPD engageant différentes parties prenantes identifiées par les facilitateurs.						Objectifs 2018-2019: 1) 2 lignes directrices nouvelles; 2) 5 activités; 3) 2500 stagiaires; 4) 2 projets.						
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
6.2: Surveillance et évaluation												
6.2.1	Identifier et sélectionner les indicateurs du Plan d'Action CPD et développer des fiches d'information par un Groupe de Travail Technique conformément à la SMDD	1. Suivi des indicateurs de CPD dans le cadre du Plan d'action sur la CPD et mise en œuvre de la SMDD	Experts, réunions de coordination	CAR/CPD	PAM, UC	Un document de suivi des tendances de la CPD basée sur le cadre des indicateurs est établi pour alimenter le Rapport SoED et pour examiner la mise en œuvre de la CPD en Méditerranée. Des mécanismes de coordination avec le Tableau de bord de la durabilité de la Méditerranée sont établis.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Mise en œuvre des ODD 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Aucun financement disponible pour cette activité
Total 6.2							0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
6.3: Consolider les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
6.3.1	Programme de formation et de soutien aux entrepreneurs verts et à la société civile comme moteurs de la CPD	1. Entreprendre un programme de formation et de soutien aux entrepreneurs verts, aux start-ups et aux PME	Personnel du CAR/CPD, formateurs et mentors externes, prestataires externes d'assistance technique	CAR/CPD	Secrétariat UpM	Plus de 2 500 entrepreneurs verts formés ; 40 ont reçu des conseils techniques et financiers pour devenir des start-ups ; plus de 5 PME vertes soutenues dans la mise à niveau de leurs activités	0 €	0 €	0 €	240.000 €	200.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en 2018. Fonds initiaux nécessaires pour améliorer le programme, accroître son impact et l'étendre aux pays méditerranéens non financés par SwitchMed
		2. Entreprendre un programme de formation et de soutien aux initiatives des Organisations de la société civile sur la CPD	Personnel du CAR/CPD, mentors externes, prestataires externes d'assistance technique	CAR/CPD	Secrétariat UpM	150 OSC formées pour lancer ou consolider leurs initiatives liées à la CPD	0 €	0 €	0 €	20.000 €	0 €	
Total 6.3							0 €	0 €	0 €	260.000 €	200.000 €	
6.4 Consolider la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale pour prévenir et contrôler la pollution marine												
6.4.1	Etablir des réseaux et des initiatives d'entreprises, d'entrepreneurs et d'institutions de la société civile, apportant des solutions CPD	1. Améliorer les solutions de CPD dans la Méditerranée ;	En collaboration avec le siège de l'ONUDI et les bureaux de pays et avec le soutien de la société de conseil	CAR/CPD	ONUdi, Secrétariat UpM	Des études visant à améliorer les programmes de soutien à l'éco-efficacité et à l'éco-innovation chez les PME industrielles et les entrepreneurs préparés et les propositions de projet d'activités de démonstration élaborées	0 €		0 €	20.000 €	75.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en mi-2018. Les fonds serviront à l'élaboration des plans jusqu'à fin 2017. En 2018, les fonds restants pourraient servir à la diffusion des résultats. Un financement supplémentaire sera nécessaire pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action suggéré par le programme de mise à niveau [programme SwitchMed]
		2. Mettre en place le Réseau d'investissement méditerranéen à impact vert	Expertise en interne et collaboration avec la FEBEA (Fédération européenne des banques éthiques et alternatives)/SEFEA	CAR/CPD	FEBEA/SEFEA et BERD, Secrétariat UpM	a) Cartographie des institutions financières investissant dans l'entrepreneuriat vert réalisée b) Analyse des nouveaux instruments de financement préparée ; espaces de mise en réseau des entrepreneurs et des investisseurs organisés ; c) Programme de formation sur l'écoconception pour les banques locales élaboré.	0 €		0 €	15.000 €	60.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9 et 12 ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD et de l'Orientations stratégique 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en mi-2018. [Programme SwitchMed]
		4. Sensibiliser les parties prenantes clés et établir de nouvelles alliances avec elles pour la mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD		CAR/CPD		De nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD sont mobilisées et de nouvelles alliances avec les parties prenantes clés sont établies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
6.4.2	Un hub méditerranéen de CPD pour l'échange de connaissances et la mise en réseau pleinement opérationnel et jouant le rôle de connecteur et de levier pour de nouveaux partenariats et de nouvelles initiatives apportant des solutions de CPD	Gérer une communauté méditerranéenne de parties prenantes de la CPD jouant le rôle d'espace d'échange de connaissances sur la CPD, de formation et de création d'alliances, d'opportunités de projets et d'opportunités commerciales	Expertise en interne et soutien d'agences de communication pour les questions techniques	CAR/CPD		a) La communauté méditerranéenne de la CPD compte sur plus de 1 000 membres et est active sur les réseaux sociaux grâce à la diffusion d'informations, à des supports de communication, à l'organisation de rassemblements annuels, d'ateliers et de webinaires ; b) Le Switchers est consolidé comme plate-forme de référence pour les entrepreneurs verts et les entreprises vertes de la Méditerranée : au maximum 300 entrepreneurs verts insérés et plate-forme mise à niveau grâce à de nouvelles fonctionnalités pour la formation, des informations, des possibilités de mise en réseau, etc.	20.000 €	40.000 €	60.000 €	250.000 €	65.000 €	Mise en œuvre des ODD 8, 9, 12 et 14 ; mise en œuvre du Plan d'action sur la CPD et des Orientations stratégiques 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 de la SMDD. Activités financées par SwitchMed jusqu'en mi-2018. [Programme SwitchMed]
Total 6.4							20.000 €	40.000 €	60.000 €	285.000 €	200.000 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			RESSOURCES EXTERNES		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							20.000 €	40.000 €	60.000 €	545.000 €	400.000 €	

Thème 6	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord					
MED POL					
REMPEC					
CAR/PB					
CAR/ASP					
CAR/PAP					
CAR/INFO					
CAR/CPD	20.000 €	40.000 €	60.000 €	545.000 €	400.000 €
TOTAL	20.000	40.000	60.000	545.000	400.000

Notes de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Thème 7: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE												
Impacts à long terme ciblés:												
1. Consolider la résilience des systèmes naturels et socio-économiques méditerranéens au changement climatique en promouvant les approches d'adaptation intégrée et une meilleure compréhension des impacts.												
Indicateurs 2018-2019:							Cibles 2018-2019:					
1) Nombre de stratégies régionales et des plans d'action existants rationalisant les perspectives d'adaptation au changement climatique;							1) 1 stratégie régionale/Plans d'Actions mis à jour;					
2) Nombre de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, des normes et des critères communs, des lignes directrices intégrant l'adaptation au changement climatique;							2) 2 nouveaux instruments intégrant l'adaptation au changement climatiques;					
3) Nombre de pays adoptant/mettant à jour leur stratégies nationale pour l'adaptation au changement climatique et leur plan d'action en prenant en considération les questions liées à l'environnement côtier et marin;							3) 15 pays;					
4) Nombre de pays améliorant leur capacité aux niveaux régional, sous régional et national, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités sur les questions d'adaptation au changement climatique.							4) 4 pays.					
SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Resources Externes		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
7.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations conformément à la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les Stratégies et les Plans d'Action Régionaux déjà en place Strategies and Action Plans.												
7.1.1	Intégrer l'Adaptation au Changement Climatique dans la mise en œuvre de mesures, de plans d'actions régionaux et de stratégies régionales	1. Promouvoir la fiscalité environnementale, en particulier pour les émissions de combustibles fossiles	Expertise en interne, consultation	Plan Bleu	UC, MED POL, REMPEC	Rapport sur la fiscalité environnementale dans les pays méditerranéens	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	À déterminer avec des ressources externes
2. Établir une plate-forme régionale de connaissances pour le partage et la collecte de données auprès des institutions nationales		Service informatique, expertise en interne	Plan Bleu	UC, GRID (Base de données sur les ressources mondiales)	a) Plate-forme de connaissances en ligne comportant des données actualisées sur l'adaptation au changement climatique ; b) Ensemble d'informations disponibles pour le SoED.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	SCCFA-GEF (à financer grâce à des ressources externes)	
3. Identifier les activités prioritaires éventuelles pour intégrer le changement climatique à la mise en œuvre des protocoles, stratégies et plans régionaux existants, y compris une analyse des coûts de leur mise en œuvre, ainsi qu'une analyse des impacts et des coûts		Coordination et gestion en interne, expertise externes, réunions	CAR/PAP	UC, Plan Bleu, Parties contractantes, GWP Med, UNESCO	En coopération avec les Parties contractantes éligibles, les activités identifiées, mises au point et lancées dans le cadre du projet GEF CVC et GIZC récemment approuvé	0 €	0 €	0 €	0 €	300.000 €	Projet FEM sur la GIZC et CVC (Activités spécifiques à créer)	
4. Analyse des coûts de mise en œuvre de l'activité prioritaire du PAS BIO sur un réseau de surveillance de l'impact du changement climatique sur la biodiversité.		Conseil	CAR/ASP	Plan Bleu, CAR/PAP, Parties contractantes, gestionnaires d'ASPIM et instituts ou universités connexes	Document d'estimation du coût annuel d'un cadre de surveillance comprenant cinq principaux indicateurs d'impact du changement climatique dans au moins trois ASPIM de différents pays	8.000 €	0 €	8.000 €	0 €	0 €		
Total 7.1							8.000 €	0 €	8.000 €	0 €	300.000 €	
7.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices												
7.2.3	Promouvoir l'intégration des réponses basées sur l'écosystème aux Stratégies nationales d'adaptation au changement climatique.	Évaluation économique des services écosystémiques fournis par les écosystèmes situés sur l'interface terre-mer en termes de changement climatique	Ateliers, conseil, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/ASP, EFIMED (Institut forestier européen), UICN, Tour du Valat, Fondation MedSea, Conservatoire du Littoral	a) Études méditerranéennes de cas ;b) Méthodologie d'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques ; c) Soutien au processus décisionnel ; d) Plate-forme Internet ; e) Document d'orientation sur les solutions fondées sur la nature.	20.000 €	3.000 €	23.000 €	0 €	70.000 €	Financement : FEM, FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial), MAVAs, Albert II, PNUD Tunisie
Total 7.2							20.000 €	3.000 €	23.000 €	0 €	70.000 €	

SMT. N°	Produits Clefs	Principales Activités	Moyens de Mise en Œuvre	Direction: UC (Unité de Coordination) ou Composante ¹	Partenaires ¹	Livrables Attendus	MTF			Resources Externes		Commentaire
							2018	2019	Total	Total 2018-2019 assuré	Total 2018-2019 non assuré	
7.4 Surveillance et évaluation												
7.4.1	Questions relatives à la vulnérabilité au changement climatique prises en compte dans les programmes de surveillance existants.	1. Élaborer des indicateurs de vulnérabilité et d'impact du changement climatique sur la biodiversité et les ressources naturelles en tenant compte également des tendances socioéconomiques	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/ASP	a) Indicateurs du tableau de bord remplis et mis à jour à l'aide d'indicateurs de vulnérabilité et d'impact ; b) Fiches d'information connexes ; c) Document d'orientation (en relation avec les indicateurs de la SMDD et les besoins en données pour le SoED) ; d) Études de cas, publications.	10.000 €	2.600 €	12.600 €	0 €	100.000 €	Ressources externes à trouver
		2. Augmenter l'utilisation d'indicateurs harmonisés de vulnérabilité et d'impact pour la biodiversité	Conseil, collaborations avec les gestionnaires d'ASPIM, instituts et universités connexes, coordination en interne	CAR/ASP	Plan Bleu, Parties contractantes, gestionnaires d'ASPIM et instituts ou universités connexes	Rapport sur les indicateurs harmonisés efficaces d'impact du changement climatique testés dans les ASPIM de différentes sous-régions	0 €	10.000 €	10.000 €	0 €	0 €	
Total 7.4							10.000 €	12.600 €	22.600 €	0 €	100.000 €	
7.5 Amélioration des capacités tant à l'échelle régionale, sous-régionale que nationale, y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités												
7.5.1	Sensibilisation et implication des parties prenantes clés relativement à l'adaptation au changement climatique et aux liens avec les thèmes principaux améliorés.	Améliorer l'adaptation des outils existants tels que Imagine pour impliquer les parties prenantes sur les stratégies d'adaptation au changement climatique	Ateliers, expertise en interne, services contractuels	Plan Bleu	CAR/PAP, GWP Med (Tunisie)	a) Adapter la méthode « Imagine » aux questions liées au changement climatique avec les parties prenantes (Climagine) et mise en œuvre dans certaines régions ; b) Études de cas, publications	0 €	0 €	0 €	30.000 €	0 €	SCCFA-GEF
Total 7.5							0 €	0 €	0 €	30.000 €	0 €	
							TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2018-2019	TOTAL 2018-2019 Assuré	TOTAL 2018-2019 Non assuré	
							38.000 €	15.600 €	53.600 €	30.000 €	470.000 €	

Thème 7	Total 2018	Total 2019	Total	Externe assuré	Externe non assuré
Unité de Cord			0 €		
MED POL			0 €		
REMPEC			0 €		
CAR/PB	30.000 €	5.600 €	35.600 €	30.000 €	170.000 €
CAR/ASP	8.000 €	10.000 €	18.000 €	0 €	0 €
CAR/PAP	0 €	0 €	0 €	0 €	300.000 €
INFO/CAR	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CAR/CPD	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	38.000 €	15.600 €	53.600 €	30.000 €	470.000 €

Notes de bas de page:

(1): L'indication d'un composant / partenaire n'implique pas nécessairement une allocation de fonds.

Appendice I

Les lignes générales des termes de référence

(Des lignes directrices détaillées seront établies, conformes aux directives sur la classification de l'ONU)

Responsable de l'information et de la communication du PNUE/PAM

Responsable de l'information et de la communication du PNUE/PAM

Le Responsable de l'information et de la communication sera chargé de la mise en œuvre et de la coordination des activités de communication du PAM, comme suit :

1. Élaborer et maintenir des partenariats de travail avec les principaux groupes cibles afin de susciter le soutien et maximiser l'impact des objectifs promotionnels ; servir de porte-parole ou de contact principal avec les organes de presse, les organismes gouvernementaux, les groupes nationaux, les organisations du secteur privé, les organisations éducatives, les organisations internationales, etc.
2. Mettre en œuvre la Stratégie d'information et de communication du PAM en collaboration avec le CAR/INFO et d'autres composantes du PAM, y compris l'organisation et la mise en œuvre d'événements spéciaux, de conférences de presse, de lancements de publications et d'autres événements pertinents, ainsi que des occasions médiatiques éventuelles profitables au PAM.
3. Assister la direction dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie d'information et de communication du PAM, notamment en examinant en permanence les communiqués de presse, les statistiques sur Internet (hits, sites de référence, liens), la participation à des événements, le soutien des partenaires aux activités de communication du PAM, etc., et internaliser les leçons acquises en vue de permettre l'identification des domaines de travail prioritaires et de capitaliser sur les ressources existantes.
4. Dresser et maintenir une liste de partenaires environnementaux et du développement durable (institutions, experts, journalistes, etc.) pour la collecte et la diffusion d'informations pertinentes.
5. Produire des supports de communication pour assurer le respect des normes établies, de la messagerie électronique commune ou de l'identité unique et de la cohérence, dans le cadre des lignes directrices du PNUE.
6. Affiner ou mettre en œuvre un mécanisme de communication cohérent à l'échelle du PAM ciblant les donateurs ou les partenaires, y compris les principaux organismes ou programmes nationaux, conformément à la Stratégie de mobilisation des ressources du PAM.
7. Aider à mettre en place une structure de communication unifiée et cohérente et une pratique au sein du PAM en prenant les mesures suivantes :
 - a. Aider à superviser le fonctionnement d'un réseau de communication régional à travers les composantes du PAM,
 - b. Établir des relations étroites avec le réseau de communication pour coordonner les activités médiatiques et les résultats médiatiques planifiés,
 - c. Solliciter des contributions des composantes du PAM pour la campagne d'information et de communication du PAM et les aider à améliorer leurs propres moyens de communication.
8. Établir et gérer un réseau centralisé de bibliothèque du PAM avec l'aide de l'Assistant administratif bibliothèque ou informatique, avec un point d'accès automatisé à l'information et aux données servant de passerelle vers les bibliothèques environnementales méditerranéennes.
9. Consulter régulièrement la direction et le personnel concerné du PNUE/PAM, du siège du PNUE et des ONG ou partenaires du PAM, et assurer une coopération avec eux afin d'obtenir des informations à communiquer.

10. Effectuer des recherches et fournir des contributions aux gestionnaires, aux dirigeants et à d'autres membres du personnel chargé de la diffusion des informations concernant diverses questions, méthodes et approches en matière d'affaires publiques ; anticiper et suggérer des mesures correctives pour les questions de communication ou de relations publiques.
11. Se tenir informé des dernières évolutions dans le domaine des politiques de communication et des technologies de l'information afin de s'assurer que le travail du PNUE/PAM en matière d'information au public et aux médias est rentable et « de pointe ».
12. Agir en tant que rédacteur en chef et diffuser des informations pour susciter un soutien aux activités du PAM.
13. Élaborer et entretenir le site Internet du PAM et le mettre à jour, le cas échéant, pour assurer un message cohérent ou une identité unique ; mettre en évidence le rôle du PAM, les projets clés et les partenariats conformément à la Stratégie à moyen terme (SMT). Parallèlement, et en étroite collaboration avec le CAR/INFO, surveiller les sites Internet des CAR et proposer de les rationaliser, selon les cas, pour assurer la cohérence de la conception et de la messagerie électronique.
14. Veiller à ce que les publications du PNUE/PAM soient conformes à la politique de publication établie par le siège du PNUE, en lien avec les personnes concernées à la Division des écosystèmes et du siège du PNUE.
15. Identifier des partenaires visibles dans les médias, dans la sensibilisation à la communication et ayant un fort potentiel en matière de plaidoyer, tant à l'échelle régionale que locale, et proposer de les inclure au réseau des partenaires du PAM en matière de plaidoyer.
16. Soutenir la mise en œuvre d'initiatives visant à impliquer les principaux acteurs du secteur privé dans les questions environnementales méditerranéennes (y compris des partenaires éventuels évoluant dans le transport maritime, dans les énergies renouvelables et dans le tourisme).
17. Servir de point focal pour proposer et mettre en œuvre des campagnes médiatiques du PAM, y compris la publication de récits ciblés pour appuyer le PdT du PAM, en présentant les succès du PAM et en faisant le lien avec les conditions économiques, environnementales et politiques.
18. Soutenir toute autre activité d'information et de communication décidée par la direction.
19. Effectuer d'autres tâches selon les besoins.]